Université de Lille

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Master 1 de Science Politique

Parcours Ingénierie de Projets en Politiques Urbaines

Transition écologique, initiatives citoyennes et lien social. Le Jardin des Passereaux au prisme de Bois Blancs en Transition.

Mémoire préparé sous la direction de M. Thibault BOUGHEDADA

Présenté et soutenu par Margaux LAMBERT

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

J'aimerais commencer par remercier mon directeur de mémoire, Thibault Boughedada, pour son accompagnement dans cette année particulière, sa disponibilité, ses conseils ainsi que son extrême bienveillance.

Je remercie également Doris Buu-Sao et Karim Souanef pour leur accompagnement au sein des cours de « méthodologie de la recherche » et de « projets collectifs », leurs nombreux conseils en terme de méthodologie et de lectures.

Je souhaite aussi remercier les membres du Jardins des Passereaux, Françoise, Francine, Iseult, Pierre et Daniel, qui m'ont accueillie à bras ouverts et ont répondu à mes questions avec intérêt ; de même qu'Émilie, initiatrice et membre du collectif Bois Blancs en Transition. J'aimerais remercier tout particulièrement Françoise, présidente du Jardin des Passereaux, pour sa générosité, sa curiosité et la force avec laquelle elle s'est investie dans mon travail.

Enfin, j'aimerais remercier mes proches. Merci à mes amies Hélène et Nadia sans le soutien desquelles la rédaction de ce mémoire aurait été bien plus difficile. Et un grand merci à mes parents, pour leur soutien, leur investissement et leurs relectures avisées.

Table des matières

Remerciements....2
Introduction....5
Chapitre 1 – Approche micro-locale du quartier des Bois Blancs. Un quartier en transition(s) ?....18
Section 1. Étudier des poupées russes : Présentation du quartier, de ses mutations, et de ses habitant.e.s....18
A) Contextualisation des mutations socio-démographiques aux Bois Blancs....19
1. Présentation des enquêté.e.s....19
2. *Profil socio-démographique de la population des Bois Blancs depuis 2006*....23
B) Perceptions des mutations urbaines et relations des habitant.e.s aux Bois Blancs....33
S*ection 2. L'église Saint Charles au cœur du quartier et du Jardin des Passereaux : son rôle dans les pratiques d'engagement bénévole*....38
A) Éthique et morale : La place de l'Église au Jardin des Passereaux....38
B) Le bénévolat, une pratique d'engagement citoyen : facteur de lien social et de valorisation individuelle 41
Chapitre 2 – Une vision ambivalente de la transition écologique dans l'engagement au Jardin des Passereaux....46
Section 1. Carrières militantes et/ou associatives des enquêté.e.s : des socialisations diverses à l'action collective et à la « transition écologique »....47
A) Carrières militantes et/ou associatives : quelles visions et pratiques de l'action collective ? 47
B) Des socialisations diversifiées à la « transition écologique »....53
Section 2. Organisation, représentations et engagements : Quel(s) lien(s) entre le Jardin des Passereaux et le mouvement de la transition ?....57
A) De quelle(s) transition(s) parle-t-on, et pour quelles pratiques?....57
B) Jardin des Passereaux et mouvement de la transition : une structure associative qui tend à s'inscrire dans un mouvement social....64
Section 3. Les enjeux de la gouvernance et du temps au Jardin des Passereaux....69
A) La gouvernance collégiale : mise en pratique du lien entre mouvement de la transition et extension du tissu social local....69
B) La gestion du temps : une limite à l'engagement justifiant la mutation systémique invoquée par le mouvement de la transition ?....75
Chapitre 3 – Territorialisation et mise en réseau : Faire groupe pour poursuivre la transition ?....81
Section 1. Un entrelacs d'initiatives et d'ambitions locales diverses....81
A) Initiatives et projets promu.e.s par Bois Blancs en Transition....82
B) Relations entre initiatives citoyennes et pouvoirs publics....85
Section 2. La dichotomie inclusion/exclusion accentuée par la mise en réseau locale et la volonté du « faire ensemble »....89
A) Le « quartier-village » : illustration du lien entre inclusion, convivialité et transition écologique....89
B) Gentrification et production de l'entre-soi....93
Conclusion....100
Bibliographies....104
1. Littérature académique....104
2. Littérature militante....107
3. Littérature méthodologique....108
4. Articles de presse....108
5. Sites internet utilisés....108
Annexes....110

Annexe 1 : Tableaux de référence des données concernant les tranches d'âge des habitant.e.s de Bois Blancs en 2006 (en chiffres et en proportions par IRIS).....110
Annexe 2 : Tableaux de référence des données concernant les tranches d'âge des habitant.e.s de Bois Blancs en 2017 (en chiffres et en proportions par IRIS).....110
Annexe 3 : Tableaux de référence des données concernant les catégories socio-professionnelles des habitant.e.s de Bois Blancs en 2006 (en chiffres et en proportions par IRIS).....111
Annexe 4 : Tableaux de référence des données concernant les catégories socio-professionnelles des habitant.e.s de Bois Blancs en 2017 (en chiffres et en proportions par IRIS).....111
Annexe 5 : Tableau récapitulatif des initiatives promues par Bois Blancs en Transition dans ses vidéos-portraits (à date du 28 avril 2021) selon répartis en fonction d'une catégorisation non-exhaustiv.....112
Annexe 6 : Grille d'entretien de base à la conduite des entretiens semi-directifs.....113
Annexe 7 : « Séance du vendredi 18 décembre 2020. Délibération du Conseil. NPRU – Pointe des Bois Blancs – Accord Cadre de maîtrise d'œuvre – Convention de groupement de commande – Décision – Financement – Signature de a convention » de la MEL......116
Annexe 8 : Tableau récapitulatif des enquêté.e.s.....120
Archives.....127
Archive n°1 : « Convention de fréquentation du jardin sis au 208 rue des Bois-Blancs à Lille » 127
Archive n°2 : Lettre adressée à « Monsieur le Curé de la paroisse Saint-Benoit-des-Marais, Monsieur le Président ».....128
Archive n°3 : Brochure de presse « inauguration 2015 ».....129
Archive n°4 : « Jardin Saint-Charles, constatation des pertes et des dégâts dus à la destruction du mur de protection – Juin 2013 ».....130
Archive n°5 : Statuts de l'Association « Le Jardin des Passereaux ».....131
Archive n°6 : « Fonctionner en collégiale, c'est possible ! ».....134
Archive n° 7 : « Les Jardins Pastoraux – Bilan Exercice 2019 ».....138

Introduction

Depuis le milieu des années 2000, et le début du mouvement des villes en transition insufflé par Rob Hopkins dans la ville britannique de Totnes, de nombreuses initiatives similaires se sont développées partout dans le monde (Hopkins, par Ponticelli et Vermeersh, 2017). Chacune de ces initiatives est originale et se différencie des autres par son adaptation à un territoire souvent très local, et par la vision promue par les habitant.e.s-participant.e.s de ce qu'iels considèrent comme « transition écologique » et du futur qu'iels envisagent. M'intéressant personnellement à ces mouvements, je voudrais en étudier une forme en particulier : le collectif Bois Blancs en Transition (BBT), dans le quartier des Bois Blancs à Lille. Toutefois, au cours de mes recherches, j'ai choisi de préciser la focale de mon enquête sur une des associations mises en lumière par BBT : le Jardin des Passereaux. Dès le départ, j'ai abordé ce sujet avec en tête la question du lien social en milieux urbains, et comment cette question intervient dans la participation d'habitant.e.s à des initiatives de transition.

A l'ère de l'anthropocène et du pic pétrolier, de nouvelles idéologies et modes d'actions collectives tentent de penser la catastrophe, ses raisons, et les solutions pour l'éviter ou la contourner. Depuis les années 1970 et notamment la publication du rapport Meadows qui modélise la raréfaction croissante du pétrole conventionnel (Grandjean et Le Teno, dans Bourg et Papaux, 2015, p. 1008), de plus en plus de mobilisations et de pensées écologistes émergent dans les pays industrialisés. Avant cette période, l'écologie était principalement entendue dans son acception scientifique et naturaliste. Elle est théorisée par Ernst Haeckel en 1866 sur la base grecque du mot « *oïkos* » qui signifie la « maison ». Cette discipline scientifique écologique consiste en l'étude des relations entre les êtres vivants et leurs milieux naturels (Drouin dans Bourg et Papaux, 2015, p. 341). Dans les années 1970, l'écologie devient politique et militante car elle se met à appeler « *à un changement de l'organisation sociale[…]. L'écologie politique est multiforme. Mais toutes ses variantes peuvent être unifiées autour d'un souci, qui n'est pas le souci de la nature mais le souci de rendre à l'homme les rênes de* l'agir *dans la nature.* » (Augagneur dans Bourg et Papaux, 2015, p. 333). Ainsi, l'écologisme est une manière de penser l'humanité dans un système socio-économique terrestre. C'est ré-introduire l'ancrage terrestre des sociétés humaines et leur utilisation massive des ressources naturelles dans la pensée du système sociétal, politique, industriel, économique et mondialisé. Cette idéologie a tenté de s'institutionnaliser et de mettre en place ses préceptes par l'entrée dans le système politique traditionnel, électoral et partisan. Toutefois, à partir du milieu des années 2000 en raison du manque de résultats concrets de cette stratégie ainsi que de sa trop grande lenteur, certain.e.s militant.e.s écologistes se détournent de l'arène politique, et choisissent de promouvoir

l'échelle micro-locale, un changement « par le bas ». Comme le mouvement de la décroissance né en France dans les années 2000, le mouvement britannique de la transition en fait partie.

La notion de « transition écologique » est une expression aux sens et aux invocations multiples. Communément, elle est souvent utilisée au même titre que « développement durable », elle invoque des idées d'écologie, de futur, de changement des modes de vie, d'énergies vertes, de justice sociale, de prise de conscience, ou encore de préservation de la « nature ». Initialement, la transition proposée par Hopkins vise la « *remise en cause du développement durable comme projet paradoxal qui ne parvient pas à véritablement trancher les logiques du modèle de croissance et celles du changement écologique* » (Bosc 2003 et Hamman 2012, dans Carrère, Dumat et Zélem, 2019, p. 12). Mais de plus en plus, des conceptions nouvelles de la transition proposent des référentiels laissant « *une plus grande part aux logiques de marché* » (Carrère, Dumat et Zélem 2019, p. 12). Ainsi, la polysémie de la notion de transition tient aussi à son utilisation, son interprétation et son adaptation en fonction et par des institutions, des collectifs, des individus et/ou des territoires. Elle donne son nom à un ministère d'État français depuis 2017 qui englobe de nombreux domaines (Logements, air, eau, transports, biodiversité, climat, économie circulaire et déchets, ESS, économie verte, énergies, risques naturels et technologiques, santé-environnement, etc). Ainsi, le terme de transition écologique est utilisé par divers.e.s acteur.trice.s et dans divers contextes depuis plusieurs décennies, mais le mouvement de la transition est le premier à précisément le conceptualiser. En théorisant une forme radicale de la transition écologique, qui questionne la pertinence du système global dans lequel l'humanité évolue, le mouvement des *Transition Towns* en fait son étendard idéologique **(**Semal, 2019, p. 156). Dans le *Dictionnaire de la pensée écologique*, dirigé par Dominique Bourg et Alain Papaux (2015), Alain Grandjean et Hélène Le Teno définissent la transition écologique comme « *le processus conduisant du système économique et productif actuel – qui demande de très grandes quantités de ressources pour fonctionner et qui a de forts impacts sur les écosystèmes et les êtres vivants, humains compris – vers un système beaucoup plus sobre et, de ce fait vraisemblablement plus durable, plus équitable et plus stable dans un monde où les ressources sont limitées et à partager entre un monde croissant d'individus* ». Les auteur.trice.s identifient trois leviers permettant cette transition écologique : résilience (au sens de la capacité pour le plus grand nombre de satisfaire ses besoins fondamentaux), redéfinition du système et des modes de production et de consommation énergétique, et enfin l'action collective et le partage selon des modes différenciés en fonction des particularités des territoires, de leurs habitant.e.s, de leurs besoins et des modes de gouvernance en place. Ce dernier levier, l'action collective, apparaît comme une rupture assez radicale entre le mouvement de la transition et l'écologisme des années 1970. En effet, le mouvement de la transition suggère que les pouvoirs publics et le système politique traditionnel

sont englués dans une forme de *path dependance* qui les empêche de conduire les mutations structurelles et systémiques nécessaires à la transition écologique. Ainsi, le mouvement de la transition invite les citoyen.ne.s à agir à leur petite échelle, sans attendre des pouvoirs publics des mesures qui tardent à venir, ou ne peuvent que très difficilement se déployer (et pas assez rapidement). Le déploiement d'une action micro-locale permet et invite les habitant.e.s-participant.e.s à tisser du lien social, à agir dans un esprit de voisinage et de convivialité. L'idée est qu'en prenant du plaisir à agir ensemble, les actions et les changements produit.e.s seront durables et donnent envie à des personnes sans particulière propension écologiste, à s'investir de même.

Par ailleurs, la notion de « lien social », est souvent employée dans l'espace public pour parler de « *crise du lien social* », de nécessité de « *resserrer les liens sociaux* » (Paugam, 2018, p. 4), d'un lien social qui serait en perdition notamment dans les milieux urbains, malgré la densification démographique. C'est une expression qui se réfère à des enjeux de solidarités, de relations interpersonnelles, d'interactions entre les personnes. Il s'agit, dans mon travail d'enquête de comprendre ce qu'entendent les enquêté.e.s par « lien social », comment iels l'apprivoisent, agissent pour le tisser, consciemment ou non, luttent éventuellement contre sa perte. La recherche de ce lien social est l'un des objectifs redondants de l'engagement ou de l'investissement dans des associations ou des collectifs d'habitant.e.s. « *Pour Jacques Ion, l'apparition de […] nouvelles formes de participation sociale transforme l'espace public : le monde associatif est invoqué comme lieu de lien social, de participation, de restauration de la démocratie, «* d'une autre façon de faire de la politique *»* » (Ion et al., 2005 dans Cottin-Marx, 2019, p 71-72). Cet engagement, souvent bénévole, en plus de créer du lien social, de procurer du « plaisir » à participer, produit des rétributions symboliques (Gaxie, 1977) telles que la valorisation et l'estime de soi.

L'engagement bénévole est communément perçu (et souvent selon une vision judéo-chrétienne) comme le don de soi, la participation au bien-être de personnes autres, un engagement personnel pour le bien commun plus largement. C'est une activité non-rémunérée, en termes de rétribution monétaire. Dans le sens commun, on pense d'abord souvent à des organisations faisant intervenir des bénévoles comme les restos du cœur, la croix rouge, qui sont destinées aux personnes les plus démunies. On ne pense pas *a priori* à des associations de quartier, des séminaires universitaires organisés par des étudiant.e.s, et encore moins à des militant.e.s politiques bénévoles. Si l'engagement bénévole n'est pas rémunéré financièrement, il est très riche en rémunération sociale individuelle et collective (Gaxie, 1977). Comprendre le rapport au bénévolat d'habitant.e.s-participant.e.s d'un collectif de transition ou d'un jardin partagé pourrait permettre de mieux comprendre la raison de leur engagement ainsi que leur vision de la transition écologique. Iels ont choisi de s'engager dans ce collectif ou cette association et pas dans un.e autre (ou en parallèle d'un.e autre). Pourquoi ?

La position vis à vis de la notion de lien social joue-t-elle un rôle déterminant pour l'investissement des habitant.e.s d'un quartier urbain dans des initiatives de transition ? Dans quelle mesure ? La volonté de tisser du lien social est-elle mise en actions de manière similaire selon les individus ? Quelle place prend le bénévolat dans la vie des engagé.e.s ? **Comment les représentations éventuellement divergentes de la transition écologique prennent place dans la recherche de lien social entre les habitant.e.s d'un quartier ?**

Avant de m'intéresser à la littérature académique, j'ai orienté mes lectures sur des entretiens, des discours, produisant des visions pratiques, parfois militantes, diffusées par des acteur.trice.s ou des institutions qui se disent « en transition » ou la prônent. Rob Hopkins disait en 2017 (Ponticelli et Vermeersh, 2017, pp. 33-34) « *Lorsque nous avons commencé des projets […] dans les espaces publics, la plupart de nos recrues n'étaient pas politisées. Elles avaient simplement envie de faire des rencontres, ou alors elles aimaient les arbres ou les pique-nique… On parle bien d'une épidémie de solitude au Royaume-Uni !* ». Il pointe directement du doigt l'idée d'un lien social en perdition, et qu'il serait en grande partie la raison de l'engagement de nombreux.ses citoyen.ne.s dans des initiatives de transition. Howard Becker, en s'interrogeant sur le concept d'engagement et les différentes approches sociologiques avec lesquelles il a été analysé, propose « *des outils théoriques permettant d'assimiler l'idée communément partagée que les gens suivent souvent des trajectoires d'activité pour des raisons assez éloignées de l'activité en soi* » (Becker, 2006, p.10). Il montre que le fait de s'investir dans un projet de transition, *a priori* peut n'avoir aucun rapport avec le fait d'être « écolo ». Pour ajouter à cette idée, Rob Hopkins considère que dans les mouvements de transition « *la façon dont nous faisons les choses, compte autant que ce que nous entreprenons* » (Ponticelli et Vermeersh, 2017, p. 36). Ainsi, dans l'engagement dans une association de quartier promouvant la transition écologique, de nombreux facteurs semblent rentrer en jeu : éventuellement se considérer au préalable comme « écolo », mais pas toujours ; être attiré par la manière dont les choses sont faites : aimer le jardinage donc s'investir dans un jardin partagé, aimer cuisiner avec des gens alors que l'on vit seul donc s'investir dans une cantine coopérative ; avoir besoin de faire garder ses enfants, mais ne pas avoir de place ou les moyens dans une crèche de proximité, etc. Les habitant.e.s-participant.e.s de ce genre d'initiatives s'engagent pour des raisons diverses et variées, plus ou moins conscientes. Antoine Lagneau, initiateur de Quartier en transition (QET) dans le 18e arrondissement de Paris se demande justement si le « manque » vécu dans les villes actuelles joue comme déclic de l'investissement dans des projets de transition ou si « *c'est le fruit d'une réflexion militante pour sortir d'un système capitaliste ? Ou bien les deux ?* » (Lagneau, 2013, p. 96). Antoine Lagneau parle des acteur.trice.s de la transition comme des « *militant.e.s* ». Cela amène à se

demander si les habitant.e.s-participant.e.s d'un collectif associatif de quartier tel que BBT, et plus précisément le Jardin des Passereaux, se voient elles.eux mêmes comme des militant.e.s. Si *a priori* iels ne seraient même pas tou.te.s des « écolos », peut-on parler de militantisme ? Les pratiques collectives de transition auraient une dimension politique selon des chercheuses qui travaillent pour l'ADEME au sens où elles interpellent « *les pouvoirs publics qui sont à la fois garants de la cohésion sociale et responsables de la préservation de l'environnement* » (Derkenne et Boeglin, 2015, p. 94). Si elles sont considérées comme politiques, cela fait-il d'elles des pratiques militantes ?

La question de la qualification ou non de « politique » des pratiques et des formes d'engagement des habitant.e.s-participant.e.s du Jardin des Passereaux et de Bois Blancs en Transition, m'a conduite à m'interroger sur leur inscription ou non au sein d'un mouvement social. Erik Neveu définit un mouvement social comme un rassemblement d'acteur.trice.s partageant une volonté « *d'agir-ensemble* » dans une logique de revendication ou de défense, soit d'un intérêt matériel, soit d'une cause (Neveu, 2019, p. 9). En ces termes, cela semble être le cas de Bois Blancs en Transition qui se revendique explicitement du mouvement des *Transition Towns*, lancé par Rob Hopkins ; mais qu'en est-il du Jardin des Passereaux ? Pour commencer c'est une association, au sens de l'organisation et de la forme de gouvernance, alors que les villes et territoires en transition revendiquent des formes souples et non contraignantes de gouvernance. De plus, est-ce que ses membres donnent à leur engagement une valeur politique, militante, ou est-ce qu'iels l'incluent dans une pensée critique du système socio-politique, économique et écologique dans lequel iels vivent ? Si BBT promeut le jardin dans son répertoire de mise en visibilité et en réseau des initiatives citoyennes « de transition » du quartier, cela lui confère-t-il un rôle au sein du mouvement de la transition ? Dans la continuité de ces interrogations, je me demande s'il est possible d'appliquer la théorie des nouveaux mouvements sociaux (Melucci, 1982) au mouvement de la transition. Selon cette théorie, sont qualifiées de nouveaux mouvements sociaux, les mobilisations qui sont « nouvelles » par leur originalité en termes d'objet, de modes d'action et en ce qu'elles appartiennent à un paradigme interprétatif d'une société « post-industrielle » (Neveu, 2019, p. 58). Ce sont notamment les mobilisations écologistes, féministes, de sans-papiers, etc, dans les années 1960-1970. Ce sont des mobilisations dont les revendications seraient « qualitatives » en comparaison aux mobilisations ouvrières et syndicales dont les revendications seraient principalement « quantitatives ». En comparaison aux mobilisations collectives qui ont marqué la période des années 1930 à 1960, dans le cadre des nouveaux mouvements sociaux, « *il s'agit désormais moins de défier l'État ou de s'en emparer que de construire contre lui des espaces d'autonomie, de réaffirmer l'indépendance de formes de socialité privées contre son emprise* » (Neveu, 2019, p. 59). En cela, le mouvement de la transition s'inscrit dans la théorie des nouveaux mouvements sociaux, et par extension Bois Blancs en transition aussi. Toutefois, à l'aune

de cette analyse, le lien, le rôle éventuels du Jardin des Passereaux au sein du mouvement de la transition et par rapport à Bois Blancs en Transition restent assez flous, et demandent à être interrogés plus en profondeur. De fait, le jardin est constitué en association selon la loi de 1901[1], et ses membres sont des bénévoles habitant.e.s du quartier.

Comme établi précédemment, le bénévolat en tant que type d'engagement est une forme de volontariat, financièrement non-rémunéré, majoritairement exercé sur le temps personnel et en dehors du temps de travail professionnel. L'idée de l'engagement comme une volonté personnelle implique l'autonomie de l'individu vis à vis de pressions extérieures ; qu'elles soient sociales, économiques ou autres. Le bénévole « *se doit de construire de la façon la plus indépendante possible la signification de son action* » (Vermeersh, 2004, p. 692). Toutefois, la signification de l'action bénévole n'est pas l'unique raison de l'engagement. En effet, les individus qui s'engagent bénévolement le font aussi parce qu'en participant à une action collective, ils ressentent la satisfaction de leurs qualités, de leurs performances personnelles et de leur identité individuelle et collective (Elias, 1991). De plus, Hirschman (1983) dit que « *le bénéfice individuel de l'action collective n'est pas la différence entre le résultat qu'espère le militant et l'effort fourni, mais la somme de ces deux grandeurs* » (dans Neveu, 2019, p. 73). Parler d'efforts liés à l'engagement conduit à se demander quels sont les avantages et les inconvénients du bénévolat comme mode d'action. Si le plaisir de participer collectivement à une mobilisation dont les revendications tiennent à cœur du bénévole, dans quelle mesure les inconvénients de l'action peuvent surmonter ses avantages ? Le fait qu'il s'agisse d'un travail, associatif ou militant, qui s'ajoute au travail professionnel, ne rend-il pas trop lourd le poids de l'engagement (en terme temporel, notamment) ? Est-il pertinent de penser une forme de société, non pas salariale, mais de « *pleine activité* » (Gorz, 1983, dans Bourg et Papaux, p. 335) au sein de laquelle les engagements associatifs, militants et collectifs remplaceraient, au moins en partie, le temps de travail professionnel ?

De plus, à la valorisation de soi par la participation, s'ajoute le plaisir lié à l'action bénévole. Ce plaisir est très souvent lié à la création de lien social par l'action, à la convivialité du moment bénévole. Pas uniquement produite par les moments de liesse ou de fête, la convivialité « *est aussi présente dans les rituels propres aux petits groupes et se déploie dans les liens sociaux qui se nouent à l'occasion d'activités collectives sérieuses[…].* » (Peattie, 2019, p. 30). Cette notion de convivialité est très présente dans l'idée développée par le mouvement de la transition selon laquelle l'action conduite importe autant que la manière dont l'action est conduite. Ainsi, le fait que l'action collective du mouvement de la transition prenne place dans un espace social, collectif, convivial n'est pas anodin et s'inscrit plus largement dans une réflexion sociétale systémique. En

1 Loi du 1er juillet 1901 sur la liberté d'association.

effet, Ivan Illich pense la convivialité, dans l'ouvrage du même nom (1973), comme « *le contraire de la productivité industrielle* » et « *les interrelations continues, autonomes et créatives entre les personnes, et entre celles-ci et leur environnement* » (Illich, 2004, p. 470 dans Peattie, 2019, p. 29). Dans un lieu très local comme le quartier des Bois Blancs, à quel point la notion de convivialité se déploie-t-elle dans l'espace et dans le temps ? Dans quelle mesure la convivialité est-elle vectrice d'engagement militant ? Aussi, le mouvement de la transition se retrouve dans le concept Illichien de convivialité en ce qu'il propose la construction d'un futur viable et durable, pas totalement contre l'État et les institutions politiques, mais en marge de leurs systèmes institutionnels, partisans et électoraux. Il s'agit de proposer une voie alternative, facilitant l'engagement citoyen à petite échelle pour mieux réduire les conséquences de l'effondrement systémique global. Fabrice Flipo, en se basant sur les travaux de Jean-Paul Sartre s'interroge sur le rôle de la souveraineté politique dans et sur les mouvements de transition (Flipo, 2013). Ces mouvements peuvent être efficaces et fonctionner à leur échelle parce qu'ils se construisent comme des « groupes » au sens sartrien, qui évoluent à distance, voire en opposition à l'État, en utilisant la souveraineté citoyenne qui appartient à chaque individu. Pour que l'État puisse mettre en place le même genre d'initiatives et à la même vitesse, il faudrait que les « séries » (les collectifs qui le constituent, parfois considérés comme des classes sociales) vivent les mêmes expériences et s'accordent sur les mêmes objectifs (Flipo, 2013, p. 104). Or, même entre les différents « groupes » de transition, les objectifs et les expériences diffèrent. Fabrice Flipo propose une analyse assez théorique mais très intéressante des perspectives du « faire » dans les mouvements de transition, sans attendre que l'État ou des institutions ne prennent de mesures. Il revient sur l'idée que l'État, pour agir, s'appuie sur la souveraineté et la légitimité que lui confèrent les « séries », les « classes » et que se déploient en parallèle des citoyen.ne.s pleinement souverain.e.s qui peuvent produire des « groupes » et des nouveaux référentiels d'action, que l'État ne peut produire. Ainsi, et toujours pour comprendre les liens éventuels entre le Jardin des Passereaux et le mouvement de la transition, ainsi que la structuration locale de BBT : ont-ils des relations politiques, financières, humaines avec les instances publiques et politiques ? Si oui, lesquelles ? Dans quelle mesure vont-elles à l'encontre, ou sont-elles en accord avec l'idéologie du « faire citoyen », « par le bas » du mouvement de la transition ?

En reprenant l'approche de Krieski (1993), Neveu écrit « *un mouvement social peut se «* convivialiser *», déplaçant le centre de ses énergies de la mobilisation à l'entretien d'une sociabilité chaleureuse entre ses sympathisants, cultivant un entre-soi qui finit par primer sur l'agir* » (Neveu, 2019, p. 23). Selon cette analyse, est-il possible que la convivialité aille « trop » loin, conduisant le mouvement de la transition à négliger la partie écologiste de ses propositions ? Aussi, la question de la production d'un entre-soi par l'action collective conviviale est très intéressante. Dans

la mesure où la transition est menée à une échelle micro-locale, celle du quartier des Bois Blancs, comment l'entre-soi dont parle Krieski est-il produit par BBT et le Jardin des Passereaux ? Dans quelles dynamiques socio-professionnelles, urbaines et démographiques s'inscrit cette production de l'entre-soi ? Qui ce processus inclut-il et qui exclut-il ? Est-il efficace de lutter contre cet entre-soi ? Et dans une moindre mesure, cet entre-soi évite-t-il la stigmatisation de populations qui n'ont pas forcément les mêmes moyens (financiers, sociaux et temporels) d'agir pour la transition, et qui sont *a priori* moins actives dans la construction du problème que la transition vise à régler ?

Afin de m'aider à problématiser mon sujet, je me suis basée sur la recette établie par Cyril Lemieux (Lemieux, (dir) Paugam, 2012).

Tout d'abord, communément, on a tendance à considérer que les individus s'engagent dans des collectifs, projets, associations de transition écologique parce qu'ils y sont déjà initiés. Ce sont déjà des « écolos » au quotidien qui veulent construire des projets de transition écologique conjointement avec les autres habitant.e.s de leur quartier. De même, des personnes qui s'engagent dans un jardin partagé en ville semblent au premier abord intéressées par la défense et le retour à la terre, à la « nature ».

En conséquence, on pourrait considérer que les personnes membres actives de ce type d'initiatives sont des militantes écologistes : des militantes locales, du quotidien, mais bien les membres d'une action collective particulière.

Sur leur site internet, BBT présente 39 très courtes vidéos-portraits d'habitant.e.s et d'initiatives qu'il soutient. Sur les 39 vidéos, 17 personnes emploient les termes « rencontres », « se rencontrer », « lien social », « lien avec les gens » ; 18 personnes évoquent la « convivialité » ou des moments « conviviaux », « partage-r » et « discuter » et 12 personnes parlent d'initiatives à construire « ensemble », avec « tout le monde ». La question de création de lien social, de rencontrer des gens, de coopérer, de participer collectivement à la vie du quartier est omniprésente ; beaucoup plus que des discours écologistes militants. Par ailleurs, huit personnes évoquent dans leur portrait l'écologie ou la volonté de « changer leur mode de consommation ». *A priori*, le fait d'être préalablement initié.e à l'écologie n'est pas le facteur principal de l'engagement dans un collectif micro-local de transition. Aussi, les personnes à l'initiative d'un projet semblent peut-être plus enclines à être « écolos » au préalable, que les habitant.e.s qui les rejoignent. De plus, trois vidéos-portraits de membres du Jardin des Passereaux ont été diffusées sur le site internet de Bois Blancs en Transition. Dans la première, la présidente, Françoise, souligne l'importance à la fois de faire se

rencontrer les personnes du quartier, de les mélanger ; elle parle de « *mixité sociale* ». D'autre part, elle envisage le jardin comme un lieu et un outil permettant de sensibiliser les habitant.e.s à « l'environnement ».

> « *Il me semble important de développer tout ce qui est* ***nature***, ***environnement*** *par rapport à la population des Bois Blancs […]. Mon objectif c'est qu'il y ait une* ***mixité sociale*** *aux Bois Blancs, et je pense que le jardin c'est un outil pour permettre aux habitants de* ***se rencontrer*** *[…] dans une* ***bonne ambiance****. Bien sûr le Jardin des Passereaux est un lieu où on peut* ***jardiner****. On a inauguré […] un* ***compost****, avec une volonté de* ***sensibiliser*** *aussi les tout petits. […] Par les petits, j'intéresse les parents, c'est ça aussi qui me semble important.* » [Françoise][2]

Les deux autres membres interviewé.e.s parlent l'un de permettre des rencontres et de la convivialité dans le quartier et l'autre souligne sa sensibilité personnelle à participer à des actions citoyennes écologiques, sans attendre l'intervention des pouvoir publics.

> « *J'aime bien, on* ***rencontre*** *les autres habitants du quartier, donc les* ***voisins*** *dans un endroit quand même* ***sympathique****. Voilà, c'est surtout ça, la* ***convivialité****, les* ***rencontres*** *; le samedi matin donc j'ai du temps.* » [Sékou][3]
>
> « *J'ai trouvé ça chouette quand il y a eu cette démarche de* ***compost*** *parce que* ***l'écologie ça me tient à cœur****, de faire des choses.* ***Plutôt que d'attendre que la mairie, ou plus haut politiquement il y ait des choses qui se fassent, je trouve chouette aussi que les habitants prennent en main les choses.*** *Bon, avec l'aide d'une association là, au départ. Et du coup on participe tous à ça.* » [Iseult][4]

Ainsi, il convient de se poser les questions suivantes : comment la volonté de développer un tissu social local s'imbrique-t-elle avec des pensées et des pratiques écologiques dans l'engagement et la participation à des initiatives de transition écologique micro-locales ? En quoi la recherche de lien social participe-t-elle à l'engagement d'habitant.e.s d'un quartier urbain dans des associations et projets de transition écologique ? Quelle place la défense d'enjeux environnementaux prend-elle dans l'engagement bénévole et citoyen de ces habitant.e.s-participant.e.s ? Et comment évolue-t-elle au cours de l'engagement ? De plus, quelle importance le développement d'une participation « conviviale » a-t-elle dans le mouvement de la transition ? Comment cela joue-t-il sur l'évolution des objectifs, de la gouvernance et des représentations des membres de l'association le Jardin des Passereaux ? Dans quelle mesure le mouvement de la transition, et par extension Bois Blancs en

2 http://boisblancsentransition.free.fr/portraits.htm : Portrait n° 21 « Françoise // Jardin des Passereaux »
3 *Ibid*. Portrait n° 1 « Sékou // Jardin des Passereaux ». (Lors de mon enquête de terrain je n'ai pas interrogé Sékou).
4 *Ibid*. Portrait n° 5 « Iseult // Composteur collectif des Passereaux ».

Transition, modifient, transforment, par le bas les objectifs et les modes d'action du Jardin des Passereaux ?

Pour répondre à ces questions, j'ai tout d'abord choisi de cibler mon terrain sur un collectif micro-local : Bois Blancs en Transition (BBT). J'ai fait ce choix pour des raisons évidentes d'accès au terrain. Mais en m'y intéressant de plus près, ce collectif m'a semblé pertinent à étudier car il englobe et soutient de nombreuses initiatives très diverses (jardins partagés, garages à vélos partagés, monnaie locale, ateliers de réparation de vélos, prêts/échanges entre voisin.e.s, crèche coopérative, etc), au sein desquelles semblent intervenir des habitant.e.s aux profils et aux trajectoires varié.e.s. BBT se définit lui-même comme la « *démarche d'un collectif d'habitants qui souhaitent contribuer à la transition écologique et sociale tout près de chez eux. [Leur] raison d'être : faire connaître, connecter et soutenir les nombreuses initiatives des habitants du quartier* »[5]. Il est né de la proposition d'Émilie, sur la liste Passe à ton voisin, de monter un collectif de transition local, dans la mouvance de ce qui avait été fait par Rob Hopkins à Totnes en 2005, puis qui a essaimé un peu partout dans le monde. Initialement pour se prêter ou se donner des biens, notamment de puériculture, entre voisin.e.s, cette liste s'est développée depuis sa création vers un réseau d'habitant.e.s des Bois Blancs qui s'échangent des services, et partagent des informations. D'après Émilie, la liste Passe à ton voisin est un canal par lequel de nombreuses initiatives ont vu le jour comme l'auto-partage (partage d'une voiture entre plusieurs familles), par exemple. Ainsi, Émilie insiste sur la fertilité du quartier des Bois Blancs concernant les initiatives citoyennes, conviviales, créatrices de lien social, et permettant souvent d'enclencher une transition écologique micro-locale. Le premier projet de BBT a donc été de répertorier ces initiatives, pour les rendre visibles en mettant des visages dessus. Cette mise en relation numérique des initiatives citoyennes du quartier est à ce jour toujours en cours, et reste l'un des projets centraux du collectif. Toutefois, BBT a aussi développé un réseau d'achat groupé qui s'est beaucoup diffusé dans le quartier et qui permet d'acheter en gros et donc moins cher, des produits locaux, éventuellement bio, et de bonne qualité, permettant d'éviter les achats en supermarché. De même, ce réseau s'accompagne de la venue hebdomadaire d'un boulanger qui utilise des farines bio et locales, le même jour que la distribution des paniers de légumes de l'AMAP[6] et fonctionne de la même manière (les habitant.e.s commandent à l'avance et récupèrent leurs produits le jour de la permanence). D'autres projets ont commencé à être réfléchis, sans s'être encore concrétisés. C'est le cas d'une idée de groupe de travail sur les énergies citoyennes dont la

5 http://boisblancsentransition.free.fr/index.html
6 AMAP : Association Pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

concrétisation a été compliquée et ralentie à l'extrême par le surgissement de la crise du covid-19 et des confinements à répétition. Ainsi, à son stade actuel de développement, BBT est un collectif de soutien, de promotion et de mise en réseau de projets déjà existants, plus qu'un projet global visant à rendre, par une mobilisation collective active, les diverses sphères du quartier socialement et écologiquement viables.

Au cours de la définition de mon objet de terrain, j'ai regardé quels projets étaient promus par BBT, et parmi une grande diversité d'initiatives, j'ai finalement choisi de préciser mon approche sur le Jardin des Passereaux. C'est une association qui offre l'accès à un jardin et à un composteur collectifs et participatifs. Ce jardin est l'ancien jardin pastoral de l'église Saint Charles, au cœur du Vieux Bois Blancs. Son utilisation et son entretien font l'objet d'une « convention de fréquentation » entre le curé de l'église Saint Charles, et l'association du Jardin des Passereaux[7]. Alors, que les premiers objectifs de l'association étaient de développer la mixité sociale, de venir en aide aux habitant.e.s les plus précaires avec des soupes populaires une fois par semaine, puis de permettre l'accès au jardin et au jardinage à des personnes en situation de handicap, aujourd'hui, les objectifs promus par sa présidente et par ses membres semblent avoir beaucoup évolué. Iels semblent vouloir inclure des formes de sensibilisation écologistes, par le composteur collectif ou encore par des ateliers zéro-déchets. Iels proposent aussi des activités autour du développement des sens avec les crèches et les assistant.e.s maternel.le.s du quartier, et qui, quand la période le permet, invite les habitant.e.s du quartier à des repas participatifs. Pour reprendre les mots de Francine, la secrétaire actuelle de l'association, « *ce n'est pas qu'un jardin* ».

> « *Ce que je trouve bien dans cette association c'est que c'est pas qu'un jardin. Celui qui a la main verte, qui a envie de faire du jardinage et qui n'en a pas chez lui, bah ça c'est parfait, parce qu'en fait on plante des fleurs, des légumes. Il y a aussi la partie compost, où là chacun peut venir porter ses déchets à composter. Mais en fait, à côté de tout ça, on organise des repas participatifs. C'est à dire qu'avec Juan, on utilise les légumes du jardin, mais pas que hein, parce que la récolte n'est pas suffisante. Et puis on fait un petit repas, et les gens viennent manger. C'est ouvert à tout le monde, on peut amener un petit dessert, un truc comme ça. Après, il y a les ateliers avec les enfants aussi […], pour initier les enfants aux différentes saveurs, aux sons.[…] C'est très varié en fait. Après il y a des ateliers manuels aussi. Aussi bien des activités manuelles en fait que ce que j'aimerais bien faire aussi, c'est des concerts, apprendre à faire des concerts. […]. C'est ce qui est bien, c'est pas qu'un jardin !* » [Francine]

Une enquête ethnographique m'a semblé particulièrement adaptée à ce terrain et aux questions que je me pose. En effet, les réponses viendront des habitant.e.s-participant.e.s et de leurs ex-

7 Archive n° 1 : « Convention de fréquentation du jardin sis au 208 rue des Bois-Blancs à Lille »

périences associatives, sociales et de transition. Initialement, j'avais pensé faire principalement de l'observation participante à compléter avec des entretiens semi-directifs. Cependant, considérant la situation sanitaire et les adaptations contraintes du fonctionnement de l'association, j'ai eu du mal à faire de l'observation. Mon enquête s'appuie donc principalement sur six entretiens semi-directifs, avec cinq membres actif.ve.s du Jardin des Passereaux (Françoise, présidente, Francine, secrétaire, Iseult vice-présidente en charge du compost, Pierre, animateur du changement en gouvernance collégiale et Daniel membre actif principalement intéressé par le composteur collectif et son entretien) et avec Émilie, initiatrice de Bois Blancs en Transition. En m'appuyant sur ces entretiens, j'aimerais faire une analyse discursive afin de mettre en perspective la manière dont les enquêté.e.s perçoivent, appréhendent la « transition écologique », et leur position par rapport à la recherche de lien social. Aussi, pour appuyer mon enquête et mes interrogations concernant le rôle de la gouvernance dans des projets et associations de transition écologique, la présidente du Jardin m'a donné accès aux archives de l'association. De plus, dans le souci d'ancrer mon enquête au sein d'un contexte micro-local, socio-économique, urbain et démographique particulier, j'ai choisi de coupler mon analyse qualitative à l'analyse quantitative de données de recensements datant de 2006 et de 2017. Cette analyse me permet d'inscrire les évolutions éventuelles des représentations et des modes d'action au Jardin des Passereaux, ainsi que la création récente de Bois Blancs en Transition dans un processus plus large de gentrification et de mise en application d'un projet politique urbain et démographique sur le quartier des Bois Blancs. Ainsi, en produisant à la fois une analyse et des données qualitatives d'un côté, et quantitatives de l'autre, j'espère donner le plus de pertinence et le plus de justesse possible aux résultats qui concluront mon enquête.

En termes d'ancrage académique, mes analyses théoriques s'appuient principalement sur la sociologie de l'engagement, de l'action collective et des mouvements sociaux, avec des spécificités liées à l'analyse du mouvement de la transition et à des apports dégagés par la sociologie de l'environnement.

Dans la conduite de ce mémoire, et me sentant assez investie par les enjeux que j'étudie, je dois faire attention à entretenir une relation objective avec le sujet et avec les enquêté.e.s. Je dois veiller à garder une distance qui me permette de ne pas faire dire aux enquêté.e.s ce que j'aimerais entendre, ou encore analyser leurs paroles et actions selon mes propres représentations.

Tout d'abord, dans le premier chapitre, je m'attelle à contextualiser l'espace social, urbain,et démographique que constitue le quartier des Bois Blancs. En revenant sur le passé du quartier, j'essaye de comprendre ses mutations récentes. De plus, l'église Saint Charles est l'un des lieux mar-

quants de l'histoire du quartier, traversant le XXe siècle et les diverses mutations urbaines et socio-démographiques, elle est restée une place emblématique de la vie sociale du quartier. Il n'est pas anodin que des paroissien.ne.s puis des habitant.e.s sans liens religieux souhaitent utiliser le jardin paroissial pour diffuser certaines représentations et certaines actions visant principalement la cohésion sociale du quartier. Dans ce contexte, le mode d'engagement associatif bénévole est loin d'être insignifiant.

Puis, au cours du deuxième chapitre, je tente de saisir la place et les représentations de la notion de « transition écologique » au Jardin des Passereaux. L'analyse des carrières associatives et/ou militantes permet de comprendre les trajectoires individuelles des habitant.e.s-participant.e.s et la diffusion d'une représentation ou d'une autre de la « transition écologique » et de la façon de faire action collective au sein de l'association. Cela permet de poursuivre en interrogeant l'inscription ou non, de l'association dans le mouvement de la transition, et son rapport à Bois Blancs en Transition. Enfin, les ambitions récentes de changement du type de gouvernance d'un bureau d'association vers un mode collégial sont intéressantes à analyser à l'aune des modes de mobilisation et de gouvernance favorisés par le mouvement de la transition.

Enfin, dans un troisième et dernier chapitre, Bois Blancs en Transition a un rôle de mise en réseau et de soutien (au moins moral et social) des initiatives locales de transition qui semble réunir à la fois les acteur.trice.s citoyen.ne.s du changement écologique micro-local, et des projets de cohésion sociale ou d'entraide. De plus, quel est le rôle (s'il existe) des pouvoirs publics dans ces projets ? Malgré une volonté du mouvement de la transition de se développer à distance de l'arène politique et institutionnelle, les pouvoirs publics participent dans certains cas, à cette transition, par le biais de programmes d'aides au financement, des outils de démocratie participative, ou encore dans le cadre de concertations autour de projets d'aménagement. Enfin, cette dimension de mise en réseau sous-tend une volonté de « faire groupe » pour mener la transition. Faire groupe aux Bois Blancs semble facilité par une situation territoriale et sociale presque systématiquement comparée à une ambiance de village. Ce village permettant la convivialité faciliterait la mobilisation collective des habitant.e.s du quartier. Toutefois, cette propension à « faire groupe » pose la question de l'intégration et/ou de l'exclusion de certaines populations du quartier, par la production d'un entre-soi.

Chapitre 1 – Approche micro-locale du quartier des Bois Blancs. Un quartier en transition(s) ?

Dans cette première partie, l'enjeu est d'analyser de manière non exhaustive les évolutions connues par le quartier Bois Blancs depuis les années 1950. N'ayant pas réussi à accéder à des archives officielles, cette analyse se base sur des entretiens avec des habitant.e.s historiques du quartier, des articles de presse, des récits de blogs sur les Bois Blancs, et sur des documents institutionnels et politiques, ainsi que des données de recensement.

Tout d'abord, en me basant sur les données de recensements de 2006 et 2017 produites par l'INSEE[8], j'essaie de dresser une forme de profil socio-démographique du quartier, selon la répartition de ses habitant.e.s en quatre IRIS. De plus, il s'agit d'ancrer le quartier dans son passé ouvrier et industriel, puis d'évoquer les premières interventions de la ville de Lille sur le paysage urbain, puis socio-démographique des Bois Blancs à partir du milieu des années 1950. Aujourd'hui, les Bois Blancs sont toujours au cœur de projets urbains d'ampleur, et se transforment à mesure que de nouvelles.eaux habitant.e.s viennent s'y installer : beaucoup de familles, et quelques étudiant.e.s, notamment. Enfin, l'emblématique église Saint Charles, au cœur du quartier a fait l'objet de rénovations entre 2009 et 2014, et sa place participe à créer une ambiance de « village » dont nous parlerons plus tard dans ce mémoire. Le Jardin des Passereaux étant l'ancien jardin pastoral de l'église, les premiers projets de l'association, anciennement intitulée l'Association des Jardins pastoraux, sont très liés à une forme d'engagement bénévole associé au désintéressement religieux.

Section 1. Étudier des poupées russes : Présentation du quartier, de ses mutations, et de ses habitant.e.s

Tout d'abord, il s'agit de présenter les personnes enquêté.e.s, avant d'établir le profil socio-démographique du quartier et de ses habitant.e.s, qui permettra, plus tard dans ce mémoire, de comprendre le rôle de la gentrification dans le développement croissant d'initiatives locales citoyennes et de projets de transition écologique.

8 Source : « Insee, Recensement de la population 2006 exploitations principale et complémentaire » ; « Insee, Recensement de la population 2017 ».

A) Contextualisation des mutations socio-démographiques aux Bois Blancs

Au cours de mon enquête de terrain, j'ai effectué six entretiens semi-directifs[9] avec des habitant.e.s-participant.e.s du quartier des Bois Blancs : cinq d'entre elles.eux sont membres actif.ve.s au Jardin des Passereaux, et la sixième est l'instigatrice du collectif Bois Blancs en Transition (BBT). Je vais ici les présenter afin de comprendre leurs carrières (Becker, 1985) de bénévoles et la perspective de leurs engagements dans cette association et ce collectif de quartier.

1. Présentation des enquêté.e.s

Tout d'abord, deux de mes enquêté.e.s sont des femmes retraitées. La première, Françoise, 81 ans, est présidente du Jardin des Passereaux depuis 2018 et en est membre active depuis 2015. Elle est originaire de Lille et a une histoire émotionnelle forte avec le quartier des Bois Blancs : ses grands-parents y vivaient lorsqu'elle était enfant. Son grand-père travaillait à la teinturerie Montpellier, et après son décès, elle allait voir sa « *grand-maman* » une fois par semaine pendant plusieurs années. Ainsi, alors qu'elle vivait avec son mari dans un appartement près de la gare de Lille Flandres, et en cherchant à déménager dans une maison, son mari lui répète que « *ce n'est pas par hasard [si elle] a trouvé sa maison aux Bois Blancs* »[10], en 1999. Françoise a eu plusieurs emplois au cours de sa carrière professionnelle, principalement des postes d'enseignement de la philosophie, et de psycho-pédagogie dans des lycées et dans des structures d'études supérieures. Elle a aussi été longtemps responsable de formation continue au CREPS[11] de Wattignies. Elle a mené à plusieurs reprises des luttes syndicales, montant parfois elle-même une direction syndicale. De plus, elle a été engagée dans de nombreuses structures et projets associatif.ve.s. Lorsqu'elle vivait à Douai, elle a présidé l'association d'habitant.e.s de sa résidence. Pendant un temps, elle a présidé les Amitiés Franco-Chinoises Nord-Pas-De-Calais. Puis, entre 2000 et 2013, elle a présidé le Comité d'Animation des Bois Blancs (CABB), et a été conseillère de quartier pendant deux mandats. En 2004, elle prend sa retraite professionnelle, mais pas associative. En revenant de deux ans passés à la Réunion avec son mari, elle commence à s'investir au Jardin des Passereaux en 2015, alors intitulé

9 Grille d'entretien en annexe n°6
10 Entretien avec Françoise, le 29 mars 2021.
11 CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives.

l'Association des Jardins Pastoraux. Elle espère le développer comme un espace de mixité sociale, selon les valeurs qu'elle avait longtemps défendues au sein du CABB. Elle prend la présidence du Jardin en 2018 lorsque la présidente en exercice, Monique, tombe malade et ne peut plus garder son poste. Françoise a mis en place de nombreuses choses au Jardin, notamment les ateliers et activités pour les tout-petits, avec les assistant.e.s maternel.le.s et les crèches du quartier. Aujourd'hui, elle milite pour transformer la gouvernance de l'association afin que davantage de personnes s'y impliquent, notamment des plus jeunes, souvent récemment arrivé.e.s aux Bois Blancs. Elle aimerait ne plus porter toutes les responsabilités de l'association, et les partager avec les autres membres actif.ve.s.

La deuxième femme retraitée que j'ai interrogée, Francine, a un profil assez différent de celui de Françoise. Elle a entre 65 et 75 ans, elle est mariée et a une fille qui vit dans le sud de la France. Elle a fait une carrière professionnelle dans le domaine de l'informatique. Comme Françoise, Francine est Lilloise de naissance. Elle vit aux Bois Blancs depuis 25 ans. Francine s'est intéressée et a adhéré au Jardin des Passereaux quelques mois après son passage à la retraite dans le but de faire quelque chose de son temps , tout en rencontrant de nouvelles personnes. De plus, le fait que ce ne soit « pas qu'un jardin » et qu'il s'y passe de nombreuses activités, lui a particulièrement plu. Pas très bavarde, Francine a très peu évoqué sa vie personnelle et professionnelle. Elle n'a évoqué aucun autre type d'engagement associatif, politique ou militant au cours de sa vie, mis à part sa participation, par le biais de son mari au Petit Journal des Bois Blancs.

Ensuite, après m'être entretenue avec des habitantes relativement historiques des Bois Blancs, j'ai interrogé Daniel. Il a entre 50 et 65 ans, il est marié et a des enfants. Il est éclairagiste de spectacles depuis 35 ans, et du fait de son statut d'intermittent du spectacle, il est très régulièrement en déplacements. Il est originaire de Paris, et il a déménagé avec sa famille aux Bois Blancs il y a 11 ans (2010). Daniel est à l'origine, avec d'autres personnes du projet de composteur collectif, il y a 5/6 ans. Le composteur obtenu ayant atterri au cœur du Jardin des Passereaux, c'est en le suivant que son engagement au sein de l'association commence. Avec le temps, s'engager au jardin est aussi pour lui un facteur de plaisir et de création de lien social. Daniel est aussi engagé dans d'autres structures, notamment l'AMAP récemment créée aux Bois Blancs, ainsi que dans un groupement d'achat d'agrumes bios produits en Sicile.

Enfin, les trois dernières personnes enquêté.e.s ont des profils assez similaires : entre 30 et 40 ans, marié.e.s avec de jeunes enfants, iels ont emménagé dans le quartier entre 2014 et 2019. Tout d'abord, Iseult est éducatrice spécialisée dans un IME qui accueille des enfants porteurs de handicap mental. Après avoir vécu à Lille quelques années pour ses études, elle vit quelques temps à Reims et à Paris avec son mari. Iels ont décidé de revenir à Lille en 2014, et précisément aux Bois Blancs pour des raisons de proximité familiale et amicale. Iseult est vice-présidente de l'Association du Jardin des Passereaux en charge du compost, et c'est son premier engagement associatif. Elle n'a jamais été investie dans des projets ou structures politiques ou militantes. Son unique autre engagement par le biais d'une association a été d'accueillir un jeune migrant pendant 6 mois chez elle, et elle aimerait recommencer ce genre d'engagements « *proche de ses valeurs* »[12] une fois que ses enfants seront un peu plus âgés. Elle vient d'abord au Jardin pour le composteur collectif, et justifie son engagement par ses convictions écologiques et par un principe de « plaisir » et de développement du lien social.

Pierre, lui aussi a fait une partie de ses études en science politique à Lille et revient y vivre en 2015. Il déménage à Bois Blancs en 2019 sur un coup de cœur lié au côté « *village* »[13] du quartier et son cadre de vie plus agréable et plus « vert » que le reste de Lille. Multi-engagé, Pierre est d'abord consultant en développement territorial dans une coopérative. Après avoir été investi en politique militante et électorale chez Europe Écologie Les Verts (EELV), il choisit de se tourner plutôt vers le milieu associatif. En effet, il co-préside l'association Interphaz (éducation populaire et citoyenneté), il est conseiller de quartier depuis septembre 2020 et adhérent des initiatives locales Houblons-nous et Au plus vite, en plus de son engagement au Jardin des Passereaux. Ce dernier a débuté par son utilisation du composteur, puis Françoise, la présidente lui a demandé de présenter et d'animer une dynamique de changement de gouvernance, pour passer sur un modèle collégial. Pour lui, l'engagement au jardin est donnant-donnant, c'est un partage : il profite des services de lien social que le jardin génère et en échange il donne un coup de main.

Enfin, Émilie n'est pas membre du Jardin des Passereaux, mais elle est l'initiatrice du collectif Bois Blancs en Transition (BBT) qui existe depuis 2018. Émilie a fait des études de science politique et d'urbanisme en région parisienne et exercé des emplois de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales. Aujourd'hui elle travaille sur

12 Entretien avec Iseult, le 9 avril 2021.
13 Entretien avec Pierre, le 16 avril 2021.

des enjeux liés au numérique chez les jeunes au sein de la Fédération des centres sociaux du Nord-Pas-De-Calais. Elle vit à Lille avec sa famille depuis 2009, et iels emménage~~nt~~ à Bois Blancs en 2016. Plus jeune, Émilie était assez engagée dans des mouvements politiques de jeunesse, mais aujourd'hui, ce domaine ne l'intéresse plus. Elle est très active dans plusieurs projets et associations, notamment Anis Catalyst (enjeux de numérique libre, pratiques collaboratives, innovation sociale). Lors du confinement du printemps 2020, elle monte avec un voisin la Radio Bois Blancs, mais s'en est un peu éloignée, depuis. Enfin, elle travaille avec une actrice de Templeuve en Transition[14] à la création d'un réseau des initiatives de transition sur la région Hauts de France. Son idée autour de BBT était de créer un espace de mobilisation collective autour d'enjeux locaux de transition écologique, et dans le but de rencontrer des gens, d'agir « ensemble ».

Ainsi, ces six personnes enquêté.e.s correspondent à différents « types » d'habitant.e.s qui vivent aux Bois Blancs ; à différentes générations pour réutiliser le terme utilisé par Pierre :

> *« Les deux/trois voisins qui font partie de l'ancienne génération de Bois Blancs, qui ont vu le quartier se changer du tout au tout, et qui voient et s'adaptent à cette nouvelle génération qui arrive. Mon voisin direct, Judicaël [...] lui, fait partie de la génération qui est arrivée on va dire il y a 10 ans, avant tous les travaux, mais il y avait déjà un premier mouvement aujourd'hui de personnes qui ont la quarantaine, qui se sont installées dans le quartier[…]. Enfin voilà, il y avait déjà ce premier mouvement qui a allié on va dire, anciens habitants du quartier et nouveaux habitants du quartier. Et puis là je pense qu'on voit une nouvelle vague de plus. […] Ce qui est triste aussi c'est qu'on a un peu un sentiment de gentrification, ouais.* » [Pierre]

Selon ce schéma, Françoise et Francine appartiennent à « *l'ancienne génération* » des Bois Blancs, qu'elles connaissent depuis plusieurs décennies, voire depuis l'enfance. Daniel et sa famille appartiennent à la génération « *d'il y a 10 ans* », venue vivre dans le quartier au début de ses grandes transformations autour d'Euratechnologies[15], notamment, et un peu avant le véritable boom urbain, que connaît le quartier depuis le début des années 2010. Enfin, Iseult, Émilie et Pierre s'inscrivent plutôt dans la plus jeune génération installée

14 Templeuve en Transition est un collectif citoyen du même type que Bois Blancs en Transition, dans la commune de Templeuve en Pévèle.

15 Euratechnologies est un « pôle d'excellence et d'innovation » qui accueille de nombreuses entreprises et start-up, notamment dans le domaine des nouvelles technologies.

dans le quartier. Ce sont des familles de classe intellectuelle moyenne et supérieure, particulièrement intéressées par la vie associative et la dynamique sociale vigoureuses des Bois Blancs, et qui s'inscrivent dans une volonté de penser leurs modes de consommation et leurs modes de vie différemment, dans une perspective plus ou moins poussée de transition écologique. De plus, parmi les personnes que j'ai interrogées, la question de la difficile mixité sociale est redondante, et les habitant.e.s les plus défavorisé.e.s ne semblent pas présent.e.s au sein des initiatives étudiées.

Dans cette perspective, cette partie se poursuit avec l'analyse des données de recensement des années 2006 et 2017 afin de dresser une forme de profil sociologique du quartier des Bois Blancs, et éventuellement observer les transformations socio-démographiques qu'évoque Pierre.

2. Profil socio-démographique de la population des Bois Blancs depuis 2006

Afin de saisir le profil socio-démographique du quartier des Bois Blancs, ses différences socio-géographiques, et ses transformations éventuelles, j'ai comparé des données récoltées par l'INSEE au cours de recensements en 2006 et en 2017. J'ai choisi de cibler mon analyse et ma comparaison sur deux types de données : la répartition géographique des habitant.e.s de Bois Blancs par tranches d'âge, ainsi que la répartition géographique des habitant.e.s de Bois Blancs selon leurs catégories socio-professionnelles. J'ai comparé les données entre 2006 et 2017 pour déterminer si des modifications importantes s'étaient produites, ou si les données étaient similaires.

Cette répartition géographique est basée sur quatre IRIS : Marx Dormoy, Canteleu, Vieux Bois-Blancs, et Aviateurs. Les IRIS sont des « Îlots Regroupés pour l'Information Statistique ». Ce sont des outils de découpage du territoire infra-communal développés par l'INSEE au tournant des années 2000, afin de faciliter la diffusion et la compréhension des données de recensement[16].

16 https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1523

Carte de la ville de Lille du quartier des Bois Blancs superposée d'un calque de délimitation des IRIS (source INSEE, 2017)

Tout d'abord, les IRIS Vieux Bois-Blancs et Aviateurs correspondent à la moitié inférieure de l'île des Bois Blancs (respectivement Nord-Ouest et Sud-Est ; Marx Dormoy est une grande bande qui entoure le quartier du Nord au Sud-Est de l'île, en passant par les rives portuaires du Canal de la Haute Deule ; et Canteleu forme une sorte de carré rattaché à l'Ouest de l'île des Bois Blancs, marquant la frontière avec Lambersart au Nord et avec Lomme au Sud et à l'Ouest (voir Carte ci-contre).

Avant d'analyser le détail des données par IRIS, j'aimerais commencer par présenter les statistiques concernant Bois Blancs en général. Entre 2006 et 2017, Bois Blancs est passé de 7343 habitant.e.s à 8554, et les deux IRIS qui gagnent le plus en population sont Canteleu et le Vieux Bois Blancs. La proportion de la population par tranche d'âge est quasiment identique de 2006 à 2017. La moitié des habitant.e.s du quartier ont entre 15 et 44 ans (un peu moins d'un tiers de la population totale a entre 15 et 29 ans), et les enfants de moins de 15 ans correspondent à presque 20 % de la population totale. La population la moins présente est celle des personnes de plus de 75 ans (5%), et les personnes qui ont plus de 60 ans ne représentent que 15 % de la population totale. Ainsi, Bois Blancs semble être un quartier qui accueille principalement des familles, depuis déjà les années 2000.

Pour mieux visualiser les proportions de catégories d'habitant.e.s par IRIS, ainsi que dans le quartier Bois Blancs en totalité, j'ai réalisé des diagrammes illustrant les données recensées en 2006 et en 2017 (voir ci-dessous).

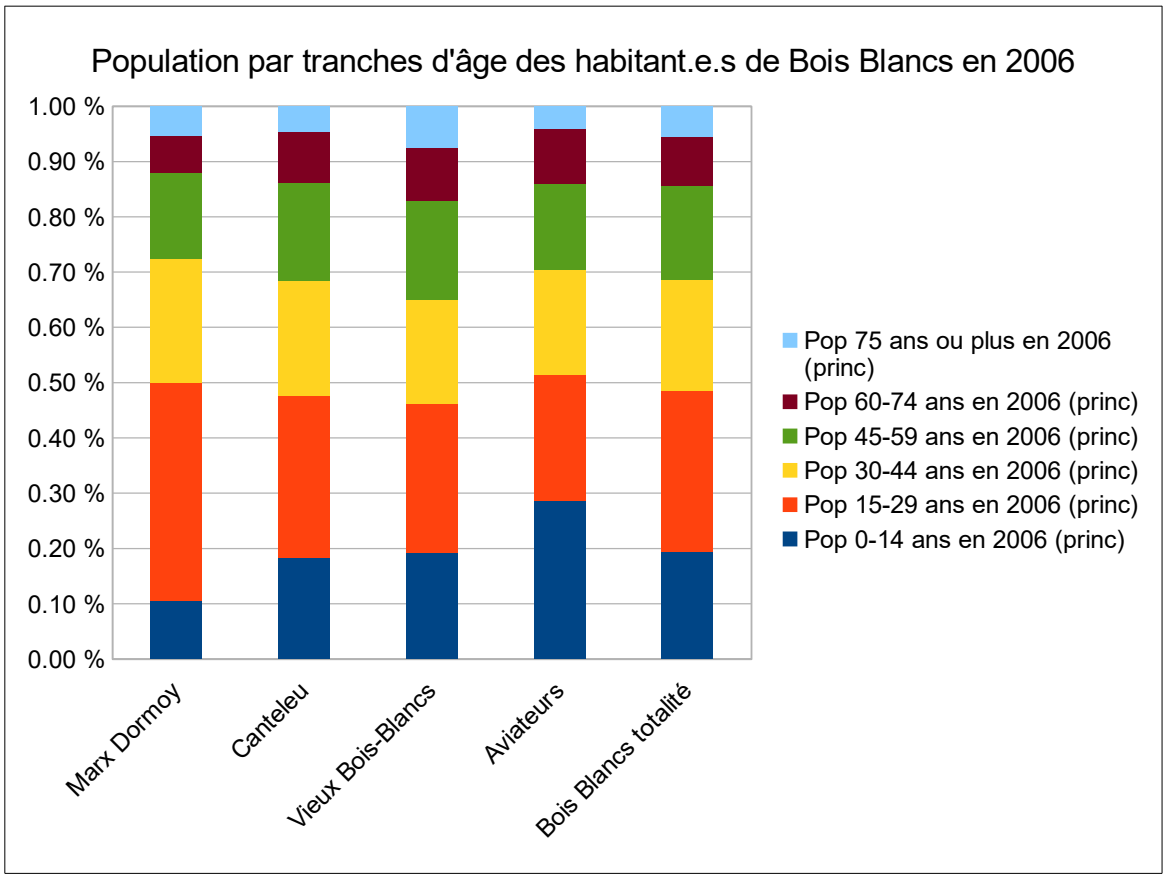
Population par tranches d'âge des habitant.e.s de Bois Blancs en 2006
1.00 %
0.90 %
0.80 %
0.70 %
0.60 %
0.50 %
0.40 %
0.30 %
0.20 %
0.10 %
0.00 %
Marx Dormoy
Canteleu
Vieux Bois-Blancs
Aviateurs
Bois Blancs totalité
Pop 75 ans ou plus en 2006 (princ)
Pop 60-74 ans en 2006 (princ)
Pop 45-59 ans en 2006 (princ)
Pop 30-44 ans en 2006 (princ)
Pop 15-29 ans en 2006 (princ)
Pop 0-14 ans en 2006 (princ)

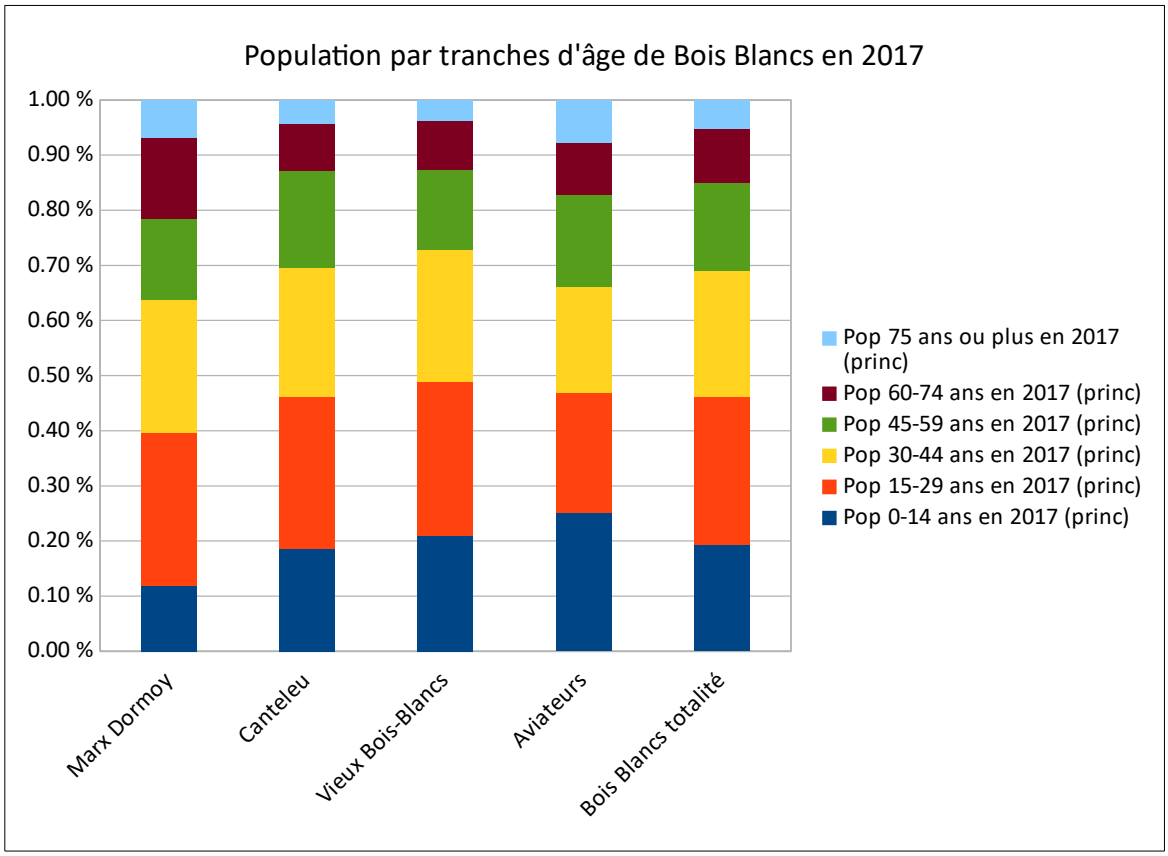
Population par tranches d'âge de Bois Blancs en 2017
1.00 %
0.90 %
0.80 %
0.70 %
0.60 %
0.50 %
0.40 %
0.30 %
0.20 %
0.10 %
0.00 %
Marx Dormoy
Canteleu
Vieux Bois-Blancs
Aviateurs
Bois Blancs totalité
Pop 75 ans ou plus en 2017 (princ)
Pop 60-74 ans en 2017 (princ)
Pop 45-59 ans en 2017 (princ)
Pop 30-44 ans en 2017 (princ)
Pop 15-29 ans en 2017 (princ)
Pop 0-14 ans en 2017 (princ)

Tout d'abord, en 2006, près de 60 % de la population des Bois Blancs vivaient à Canteleu et dans le Vieux Bois Blancs. Cette population s'est beaucoup développée dans la décennie qui a suivi : ces deux IRIS comptent en 2017, 66 % des habitant.e.s de Bois Blancs, et Marx Dormoy et les Aviateurs ne représentent qu'un peu plus d'un tiers (34%) des habitant.e.s. Les 1200 nouveaux habitant.e.s du quartier entre 2006 et 2017 se sont installé.e.s à Canteleu et dans le Vieux Bois Blancs. Les aviateurs ont quant à eux perdu une centaine d'habitant.e.s. Concernant la proportion des habitant.e.s selon leurs tranches d'âge, elle est quasiment identique sur la totalité du quartier entre 2006 et 2017, avec près de 70 % de ses habitant.e.s entre 0 et 44 ans. En 2006, plus de 60 % de la population de l'IRIS Marx Dormoy se situe entre 15 et 44 ans, alors que cette tranche d'âge représente entre 40 et 50 % des autres IRIS. Les enfants de moins de 15 ans représentent près de 30 % des habitant.e.s des Aviateurs, alors qu'ils représentent entre 10 et 20 % des autres IRIS. Enfin, les personnes de plus de 60 ans semblent un peu plus présentes dans le Vieux Bois Blancs que dans les autres IRIS, avec presque 20 % des habitant.e.s contre environ 12 % dans les autres IRIS.

En 2017, la proportion des personnes entre 15 et 44 ans semble s'être harmonisée autour de 50 % à Canteleu, Marx Dormoy et dans le Vieux Bois Blancs, tout en restant aux alentours de 40 % dans l'IRIS des Aviateurs. En analysant les chiffres[17], on remarque qu'entre 2006 et 2017 près des deux tiers (environ 700 sur environ 1200) des nouvelles.eaux habitant.e.s des Bois Blancs sont des personnes ayant entre 15 et 44 ans et vivant à Canteleu ou dans le Vieux Bois Blancs. La majorité du dernier tiers (environ 300) de ces nouvelles.eaux habitant.e.s correspond aux enfants de moins de 15 ans vivant elles.eux aussi entre Canteleu et le Vieux Bois Blancs. Ainsi, Ces nouvelles.eaux habitant.e.s semblent être principalement des familles avec des jeunes enfants.

Puis, j'aimerais comparer maintenant la répartition et la proportion, en fonction des quatre IRIS, des différentes catégories socio-professionnelles des habitant.e.s de Bois Blancs, entre 2006 et 2017. Pour cette analyse aussi, j'ai construit des diagrammes permettant de mieux visualiser les données (voir ci-dessous). Tout d'abord, les catégories socio-professionnelles prennent en compte les données des personnes de plus de 15 ans, et sont réparties en huit catégories : agriculteur.trice.s exploitant.e.s ; Artisan.e.s,

17 Les tableaux de données chiffrées concernant les tranches d'âge des habitant.e.s de Bois Blancs en 2006 et en 2017 sont en annexes 1 et 2.

commerçant.e.s, chef.fe.s d'entreprise ; Cadres, professions intellectuelles supérieures ; Professions intermédiaires ; Employé.e.s ; Ouvrier.ère.s ; Retraité.e.s et Autres[18].

18 La catégorie « autres » signifie « sans activités professionnelles » et peut comprendre les lycéen.ne.s de plus de 15 ans, les étudiant.e.s qui n'ont pas d'emploi, ou encore les personnes au chômage, notamment.

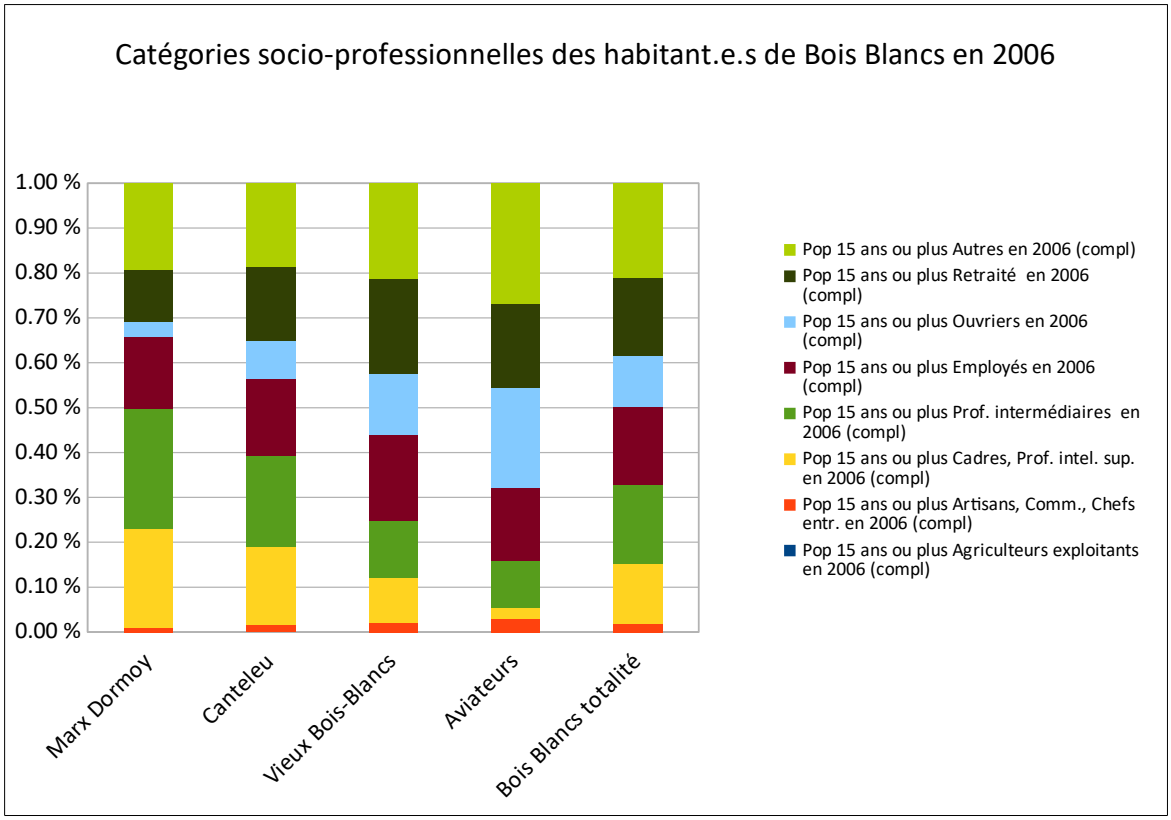
Catégories socio-professionnelles des habitant.e.s de Bois Blancs en 2006
1.00 %
0.90 %
0.80 %
0.70 %
0.60 %
0.50 %
0.40 %
0.30 %
0.20 %
0.10 %
0.00 %
Marx Dormoy
Canteleu
Vieux Bois-Blancs
Aviateurs
Bois Blancs totalité
Pop 15 ans ou plus Autres en 2006 (compl)
Pop 15 ans ou plus Retraité en 2006 (compl)
Pop 15 ans ou plus Ouvriers en 2006 (compl)
Pop 15 ans ou plus Employés en 2006 (compl)
Pop 15 ans ou plus Prof. intermédiaires en 2006 (compl)
Pop 15 ans ou plus Cadres, Prof. intel. sup. en 2006 (compl)
Pop 15 ans ou plus Artisans, Comm., Chefs entr. en 2006 (compl)
Pop 15 ans ou plus Agriculteurs exploitants en 2006 (compl)

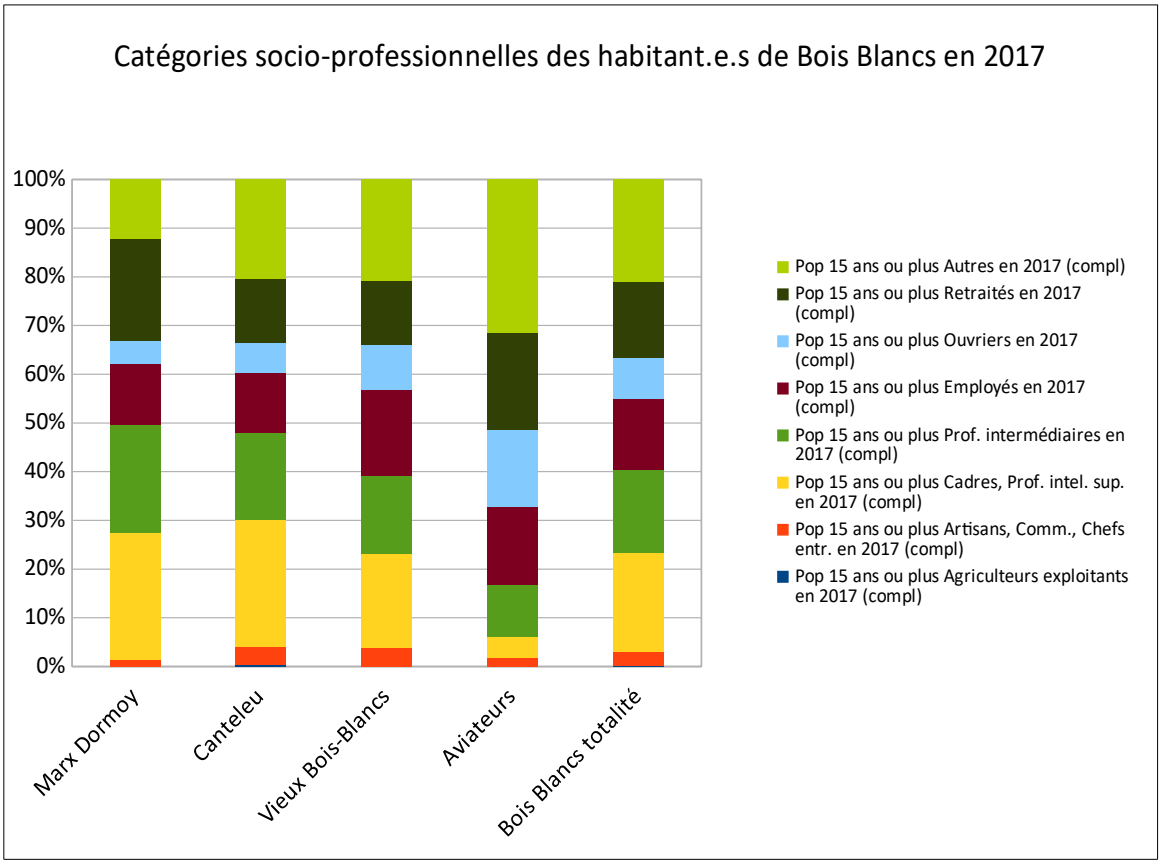
Catégories socio-professionnelles des habitant.e.s de Bois Blancs en 2017
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Marx Dormoy
Canteleu
Vieux Bois-Blancs
Aviateurs
Bois Blancs totalité
Pop 15 ans ou plus Autres en 2017 (compl)
Pop 15 ans ou plus Retraités en 2017 (compl)
Pop 15 ans ou plus Ouvriers en 2017 (compl)
Pop 15 ans ou plus Employés en 2017 (compl)
Pop 15 ans ou plus Prof. intermédiaires en 2017 (compl)
Pop 15 ans ou plus Cadres, Prof. intel. sup. en 2017 (compl)
Pop 15 ans ou plus Artisans, Comm., Chefs entr. en 2017 (compl)
Pop 15 ans ou plus Agriculteurs exploitants en 2017 (compl)

En 2006, il y avait à Bois Blancs dans sa totalité, 13 %[19] de cadres et professions intellectuelles supérieures, 18 % de professions intermédiaires, 17 % d'employé.e.s, 12 % d'ouvrier.ère.s, 17 % de retraité.e.s et 21 % de personnes attachées à la catégorie « autres ». Seulement 2 % de la population de plus de 15 ans habitant aux Bois Blancs appartient aux artisan.e.s, commerçant.e.s et chef.fe.s d'entreprise. En 2017, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures augmente de 7 % (20%) ; c'est la catégorie qui augmente le plus entre 2006 et 2017. La part des retraité.e.s augmente aussi, mais plus faiblement : elle passe de 17 à 21 %. La part des artisan.e.s, commerçant.e.s, et chef.fe.s d'entreprise, d'agriculteur.trice.s exploitant.e.s, et d'ouvrier.ère.s augmente très faiblement (entre 0,07 et 2%). Enfin, les professions intermédiaires et les employé.e.s perdent respectivement 1 et 2 % de leur population. La part des personnes attachées à la catégorie « autres » stagne à 21 %.

J'aimerais maintenant analyser les données socio-professionnelles en les situant par rapport aux IRIS afin de dresser un profil socio-démographique du quartier. Tout d'abord, en 2006, Marx Dormoy accueille une majorité de cadres et professions intellectuelles supérieures (22%) et de professions intermédiaires (27%). Viennent ensuite les catégories « autres » (19%), les employé.e.s (16%) et les retraité.e.s (12%). Enfin, il n'y a que 3 % d'ouvrier.ère.s et 1 % d'artisan.e.s, commerçant.e.s, et chef.fe.s d'entreprise. En 2017, la part des retraités a presque doublé (21%) et la part des cadres et professions intellectuelles supérieures augmente de 4 % (26%). La part des ouvriers augmente aussi, mais très faiblement : elle passe de 3 à 5 %. Ensuite, la part des artisan.e.s, commerçant.e.s et chef.fe.s d'entreprise reste la même (1%). Les autres catégories voient leur part en baisse : la part des professions intermédiaires diminue de 5 % (22%), celle des employé.e.s diminue de 4 % (12%) et celles des personnes appartenant à la catégorie « autres » perd 7 % (12%). Ainsi, en 2017, l'IRIS Marx Dormoy est marqué par une population aux deux tiers soit de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires ou de retraité.e.s.

En 2006, l'IRIS de Canteleu est, en matière de catégories socio-professionnelles, réparti assez harmonieusement. En effet, il comprend 18 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, 20 % de professions intermédiaires, 17 % d'employé.e.s, 17 % de retraité.e.s et 19 % de personnes rattachées à la catégorie « autres ». Les catégories

19 Les tableaux répertoriant les données Insee concernant les catégories socio-professionnelles par IRIS se trouvent en annexe 3 et 4.

moins présentes sont celles des artisan.e.s, commerçant.e.s et chef.fe.s d'entreprise (1%) et les ouvrier.ère.s (9%). En 2017 la population de plus de 15 ans vivant à Canteleu a considérablement augmenté par rapport à 2006 (elle passe de 1764 en 2006 à 2420 en 2017), en passant de 22 à 35 % de la population de plus de 15 ans de Bois Blancs. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures augmente de 8 % (26%), et double en termes de chiffres (les cadres et professions intellectuelles supérieurs passent de 310 en 2006 à 630 en 2017) en regroupant presque la moitié de cette catégorie à l'échelle du quartier des Bois Blancs. Les catégories des artisan.e.s, commerçant.e.s et chef.fe.s d'entreprise augmente légèrement et passe de 1 à 4 %, et les agriculteur.trice.s exploitant.e.s apparaissent dans le quartier, même si dans une très faible proportion (0,07%). Les cinq autres catégories présentes à Canteleu augmentent de 1 % ou diminuent de 2 à 5 %. Ainsi, il semble que l'augmentation considérable de la population de Canteleu soit liée à une forte augmentation du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires et des personnes assimilées à la catégorie « autres ».

En 2006, la partie du Vieux Bois Blancs a la plus forte population de retraité.e.s du quartier, qui représente 21 % des habitant.e.s de l'IRIS. Sa deuxième proportion d'habitant.e.s la plus importante est celle des personnes de la catégorie « autres » (21%). Ensuite, il accueille 19 % d'employé.e.s, 13 % d'ouvrier.ère.s, 13 % de professions intermédiaires, 10 % de cadres et professions intellectuelles supérieures et 2 % d'artisan.e.s, commerçant.e.s et chef.fe.s d'entreprise. Comme pour Canteleu, la population du Vieux Bois Blancs a considérablement augmenté entre 2006 et 2017 (en passant de 1651 à 2073 habitant.e.s), en passant de 22 à 30 % de la population de plus de 15 ans du quartier. Comme à Canteleu, la catégorie qui augmente le plus est celle des cadres et professions intellectuelles supérieures : elle passe de 10 à 19% et, en termes de chiffres, se voit multipliée par près de 2,5 (elle passe de 165 personnes à 400). De plus, la part de professions intermédiaires augmente de 3 % (16%) et celle des artisan.e.s, commerçant.e.s et chef.fe.s d'entreprise augmente de 2 %. Ensuite, la part des employé.e.s reste assez stable (passant de 19 à 18%), de même que la part des personnes de catégorie « autres ». La part des ouvrier.ère.s diminue de 4 % (9%) et celle des retraité.e.s diminue de 8% (13%). Ainsi, l'IRIS du Vieux Bois Blancs a connu une transformation socio-démographique assez importante entre 2006 et 2017, notamment liée à la forte

augmentation de la population de cadres et professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires, et à la diminution de la population retraité.e.s.

Enfin, en 2006, à contre-courant des trois autres IRIS, seulement 3 % de cadres et professions intellectuelles supérieures vivent sur l'IRIS des Aviateurs, et il comporte la plus forte proportion d'ouvrier.ère.s : 22 %. Ensuite, les Aviateurs accueillent aussi 3 % d'artisan.e.s, commerçant.e.s et chef.fe.s d'entreprise, 10 % de professions intermédiaires (c'est aussi la proportion la plus faible du quartier), 16 % d'employé.e.s, 19 % de retraité.e.s et la plus forte proportion (mais pas le plus grand nombre) de catégories « autres » avec 27 % de ses habitant.e.s de plus de 15 ans. A l'inverse des trois autres IRIS qui gagnent toutes plus ou moins en habitant.e.s, la population des Aviateurs reste assez stable entre 2006 et 2017, et diminue même légèrement. L'IRIS des Aviateurs est l'IRIS des Bois Blancs dont les données socio-démographiques sont les plus stables entre 2006 et 2017. En effet, seule la part d'ouvrier.ère.s diminue assez significativement en passant de 22 à 16 %, tout en restant bien supérieure à la part d'ouvrier.ère.s des autres IRIS. De plus, la part de personnes rattachées à la catégorie « autres » augmente de 5 % est reste aussi la proportion la plus élevées des Bois Blancs (sans être la plus nombreuse en comparaison aux autres IRIS). Les cinq autres catégories varient toutes faiblement entre 0 et 1 %. Ainsi, en rupture par rapport aux autres IRIS du quartier, les Aviateurs regroupent une majorité de personnes de plus de 15 ans affiliées à la catégorie « autres » (pour rappel, ce sont des personnes sans activités professionnelles et peuvent être des personnes au chômage, des lycén.ne.s ou des étudiant.e.s, par exemple), de retraité.e.s, d'ouvrier.ère.s et d'employé.e.s. Ces quatre catégories correspondent, en 2017, à 84 % de la population de plus de 15 ans des Aviateurs.

Enfin, pour conclure cette analyse statistique du quartier Bois Blancs, et son évolution entre 2006 et 2017, je vais proposer une ébauche de profil socio-démographique du quartier, en fonction de ses IRIS. Tout d'abord, les IRIS Marx Dormoy et Aviateurs ne connaissent pas de grandes transformations de leurs populations au cours de la période étudiée. Marx Dormoy est marqué par une majorité d'habitant.e.s à capital socio-économique relativement élevé (cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires) et retraité.e.s. Contrairement aux trois autres IRIS du quartier, l'IRIS des Aviateurs est marqué par l'importance de sa population ouvrière, employée et

appartenant à la catégorie « autres », et par sa très faible population de cadres et professions intellectuelles supérieures. Il y a aussi une population retraitée assez élevée.

De plus, comme constaté plus haut, le quartier a gagné environ 1200 habitant.e.s entre 2006 et 2017, et les IRIS de Canteleu et du Vieux Bois Blancs se sont particulièrement développés. Les nouvelles.eaux arrivant.e.s dans le quartier, et plus précisément dans ces deux IRIS, semblent être majoritairement des familles (environ 300 enfants de moins de 15 ans, et environ 850 personnes entre 15 et 44 ans). De plus, parmi les personnes de plus de 15 ans, la population des cadres et professions intellectuelles supérieures a beaucoup augmenté (environ 550 personnes de plus en 2017, par rapport à 2006) dans ces deux IRIS. Alors que les autres catégories socio-professionnelles ne semblent pas connaître de si grosses évolutions, ces chiffres ont l'air de se corréler. Il apparaît donc que ces nouvelles familles sont majoritairement des familles aux capitaux économiques et sociaux élevés. Selon ces résultats, il semble que le quartier des Bois Blancs soit en cours de gentrification[20]. Utilisé pour la première fois par Ruth Glass (1963), le concept de « gentrification » « *désigne le processus à travers lequel des ménages appartenant aux couches moyennes et supérieures s'installent dans des vieux quartiers populaires situés en centre-ville, réhabilitent l'habitat vétuste et dégradé et remplacent progressivement les anciens habitants* » (Authier et Bidou-Zachariasen, 2008, p. 14). L'utilisation de ce concept s'applique aujourd'hui aussi aux politiques publiques (en aménagement urbain, notamment) dont l'objectif est d'attirer dans les villes les classes créatives et élitaires (ibid., 2008).

Après avoir donné un contexte socio-démographique à l'objet de mon enquête, je vais maintenant le contextualiser sur un territoire en revenant brièvement sur son passé socio-économique et urbain. Je vais aussi recouper cette petite socio-histoire du quartier Bois Blancs à la manière dont ce dernier est vécu par les habitant.e.s enquêté.e.s, selon leur appartenance plus ou moins récente au territoire.

20 Je reviendrai en fin de mémoire, dans la section 2 du chapitre 3, sur ce processus de gentrification et ce qu'il implique dans l'engagement (ou non) des habitant.e.s de Bois Blancs dans des initiatives de transition écologique.

B) Perceptions des mutations urbaines et relations des habitant.e.s aux Bois Blancs

Le quartier des Bois Blancs fait l'objet de nombreuses mutations depuis le tournant des années 2000 : des mutations socio-démographiques, mais aussi des mutations urbaines. Ces dernières se situent dans un contexte territorial particulier, et sont impulsées par les pouvoirs publics (la ville de Lille et la Métropole Européenne de Lille, notamment).

N'ayant pas réussi à travailler sur des archives pour établir l'évolution socio-historique du quartier, j'essaye de croiser des paroles d'enquêté.e.s, des articles de blogs, des articles de presse, et des articles d'institutions politiques et administratives, ainsi que les analyses proposées dans l'ouvrage collectif *Sociologie de Lille* (Collectif Degeyter, 2017).

Tout d'abord, dans un article du site internet Europe Écologie Les Verts – Lille, sont retranscrites les paroles de l'ancien conseiller municipal, délégué au patrimoine, de la ville de Lille, Dominique Plancke, alors qu'il évoque l'histoire du quartier Bois Blancs. A la fin du XIXe siècle le faubourg connaît une forte industrialisation et de nombreuses usines s'implantent le long des quais ouest, notamment dans le textile avec des usines de filature[21]. Ce développement industriel s'accompagne d'une forte urbanisation qui s'étend jusqu'aux limites ouest de la commune de Lille, et permet à de nombreux.ses ouvrier.ère.s de s'installer à proximité de leurs lieux de travail. Les seuls équipements urbains qui existent au début du XXe siècle sont une caserne de pompiers, une école et une église (l'église Saint Charles)[22]. Malgré tout, le narrateur évoque le grand nombre de cafés et estaminets qui font des Bois Blancs un espace dynamique en termes de vie sociale et associative. C'est aussi ce que relate Françoise :

> « *Autrefois c'était un quartier populaire, c'est-à-dire il y avait des usines, il y avait beaucoup de bateaux aussi, mais il y avait beaucoup de vie, hein, beaucoup de cafés, plein de choses, beaucoup de commerces, plein de choses quoi ! Et bon ça c'est très vieux. Après il y a eu la crise économique.* » [Françoise]

Il est intéressant de constater que cet esprit de vitalité sociale s'est diffusé à travers le temps et fait encore vivre le quartier des Bois Blancs aujourd'hui. De plus, Dominique Plancke, explique que la création du port de Lille et l'achèvement du canal de la Deûle en 1955 finissent d'enclaver le quartier, en faisant véritablement une île, ce qui « *renforc[e]*

21 http://www.lilledantan.com/canteleu_bois_blancs.htm
22 https://lille.eelv.fr/2016/10/decouverte-des-bois-blancs-samedi-15-octobre-2016/

l'aspect village auquel sont encore attachés de nombreux anciens habitants »[23].L'utilisation du terme « village » est aussi très intéressante et plusieurs personnes avec qui j'ai discuté l'évoquent encore aujourd'hui[24]. En 1960, est construite la résidence HLM des Aviateurs. Elle comporte six barres d'immeubles et a pour objectif initial de reloger des habitant.e.s de l'ancien quartier Saint Sauveur[25] qui doit être complètement rénové. Ces transformations urbaines s'inscrivent aussi dans un contexte de désindustrialisation massive, et de crise économique sévère dans le secteur textile, dès la fin des années 1950, puis jusque dans les années 1970 (Collectif Degeyter, 2017, p. 13-14).

Dès les années 1960, l'État Français impulse des politiques de revalorisations territoriales dans plusieurs villes en déclin industriel, dont le maître mot est « métropolisation » : « *La ville industrielle doit muter pour accueillir de nouvelles activités, mais aussi de nouveaux ménages (cadres, diplômés du supérieur).* » (Collectif Degeyter, 2017, p. 28). Ce processus, repris en main dans le courant des années 1980 par les pouvoirs municipaux et locaux, se poursuit avec une volonté d'attractivité où les objectifs de mixité sociale participent à la convergence d'une population appartenant à des classes intellectuelles et créatives, dans certains quartiers ciblés. De surcroît, ce processus s'inscrit de plus en plus dans une perspective de concurrence entre les villes européennes, qui doivent se démarquer par des pôles d'excellence, notamment (ibid., p. 41). C'est le développement de ce que David Harvey appelle « la ville entrepreneuriale » (Harvey, 1989). En 1999, le maire de Lille, Pierre Mauroy, annonce sa volonté de construire un parc d'excellence technologique, et les aménagements commencent aux Bois Blancs, dans et autour de l'ancienne filature Leblanc, en 2003[26]. La première partie de l'énorme projet Euratechnologies est inaugurée en 2009 et accueille de nombreuses start-up spécialisées dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)[27]. Ce projet est aussi accompagné d'un plan global de revalorisation des Bois Blancs, avec la volonté de construire un écoquartier, dont les nombreux logements sortent de terre depuis le début des années 2010[28]. Cela s'accompagne aussi de la rénovation, puis de la piétonisation de la

23 https://lille.eelv.fr/2016/10/decouverte-des-bois-blancs-samedi-15-octobre-2016/

24 Entretiens avec Daniel, Francine, Émilie, Pierre et Iseult; Marie Tranchant, « *Le « quartier village » de Bois Blancs en voir d'embourgeoisement à Lille* », Médiacités Lille, 11 mars 2021.

25 « *La résidence des Aviateurs fête ses 50 ans avec l'armée de l'air* », La Voix Du Nord, 17 novembre 2010.

26 https://lille-en-grand.jimdofree.com/euratechnologies/

27 https://www.lille.fr/Nos-equipements/Euratechnologies

28 https://lille-en-grand.jimdofree.com/euratechnologies/l-%C3%AEle-des-bois-blancs/ ; https://www.lille.fr/Votre-Mairie/Lille-en-bref/Les-projets-urbains/Rives-de-la-haute-Deule

place de l'église Saint Charles, ainsi que d'un projet en cours de réhabilitation de la gare d'eau, assez critiqué. « L*'environnement est de plus en plus appréhendé comme un facteur extra-économique de la croissance urbaine, comme une externalité positive, et […] les politiques de développement urbain durable sont de plus en plus appréhendées comme un moyen de renforcer l'attractivité territoriale* » (Béal, 2011, p. 246). Ce processus est très visible au niveau des Bois Blancs, et tout en essayant d'attirer des classes moyennes et supérieures, les enjeux liés aux classes précaires sont soulevés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)[29] qui vise à détruire trois des six tours des Aviateurs. Le problème principal soulevé par ce projet est le relogement. Les personnes qui vivent actuellement dans ces HLM, ne savent pas si elles vont pouvoir être relogées dans le quartier, à quelles conditions.

Ainsi, les projets de réhabilitation, de rénovation, de renouvellement urbain.e.s semblent, sous l'étendard de la mixité sociale et du développement urbain durable, invisibiliser et évincer les populations les plus précaires, les moins « désirables », au profit de l'implantation d'une nouvelle classe créative, intellectuelle moyenne et supérieure, qui valorise les intentions politiques de protection de l'environnement et de brassage social.

Concernant ces mutations urbaines, les enquêté.e.s ont des points de vue un peu différents. C'est très lié à la relation qu'iels ont au quartier, ainsi que les raisons pour lesquelles iels y vivent. Tout d'abord, Françoise, dont l'histoire avec les Bois Blancs remonte aux années 1950, est très engagée dans la vie du quartier et notamment dans la conservation de ses lieux emblématiques, comme les anciennes filatures. Elle est assez critique du projet des pouvoirs politiques, et se bat pour faire valoir la parole des habitant.e.s (dans le Collectif Gare d'Eau[30], notamment).

> « *Quand vous vous promenez aussi dans le quartier, vous vous rendez compte qu'on a construit, on construit, on construit, du côté d'Euratechnologies, tous les bureaux et les logements [...]. Et l'aménageur, qui est Lasoreli, elle s'en fout des habitants. C'est mon point de vue. Une fois je lui ai dit. […] Moi j'aime bien les Bois Blancs, je veux*

29 https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/des-immeubles-hlm-demolis-pour-mieux-etre-reconstruits-dans-la-metropole-de-lille_36978840.html ; https://www.lillemetropole.fr/grands-projets/grands-projets-urbains/le-nouveau-programme-de-renouvellement-urbain-npru

30 « Le collectif inter-associatif de la gare d'eau de Lille/Lomme a été crée en réponse au projet urbain mené par la MEL et la mairie de Lille pour le réaménagement du plan d'eau et de ses berges des quartiers des Bois-Blancs et Marais de Lille-Lomme » (cf page Facebook du collectif Gare d'eau).

pas qu'on fasse n'importe quoi et je me battrai pour qu'on fasse pas n'importe quoi.» [Françoise]

Les quatre enquêt.é.e.s arrivé.e.s depuis le début des années 2010, dans le quartier ont été principalement attiré.e.s par la vie de quartier et la vie associative riches, que les habitant.e.s comme Françoise, participent à développer.

« C*e qui m'attirait c'était avant tout l'image d'une vie de quartier forte, d'un esprit de voisinage important et puis l'environnement urbain, naturel, la présence de l'eau, le fait que ce soit une île et donc [...] qu'il y ait déjà le sens d'une appartenance à un territoire commun et que, à partir de là c'était plus simple de faire des choses ensemble.* » [Émilie]

Alors que le projet de transformation urbaine s'adresse plutôt à un public social auquel iels appartiennent, leurs avis à son propos sont assez ambivalents. A la fois, iels s'accordent à penser qu'il permet une certaine redynamisation du quartier, tout en en étant assez critiques. De plus, tout en se sentant très intégré.e.s au quartier, iels sont très conscient.e.s qu'iels n'appartiennent en réalité qu'à une partie du quartier, une population « *un peu bobo* »[31]. Étant assez politisé.e.s, iels ont aussi une conscience importante que ce sentiment d'entre-soi « bobo », entre nouvelles.eaux habitant.e.s de classes moyennes et supérieures, croît de manière concomitante avec le développement de ce projet autour d'Euratechnologies et de l'écoquartier, qui accélère le processus de gentrification urbaine.

« *Après, bon, bah, je participe à cette gentrification parce que bon, je suis quelqu'un qui gagne un peu mieux ma vie, qui peut se permettre d'acheter une maison ce qui n'est pas le cas d'une personne qui gagnerait un peu moins […]. C'est vrai que c'est un mécanisme qu'on voit beaucoup partout en matière d'aménagement, mais [la question] c'est comment on évite ça. Ça nécessite des politiques, enfin une attention particulière des politiques là dessus[…].* [Pierre]

De plus, en réfléchissant à la question, Daniel ironise sur les objectifs politiques qui sous-tendent le projet :

« Ils [les pouvoirs publics] ont sûrement des problématiques de logements, de machin, faire vivre un quartier pour eux c'est avoir du monde. Mais derrière ça, je pense qu'il y a moyen de penser différemment, mais je ne sais pas comment. Sinon je serais élu, hein, depuis longtemps, ou même pas d'ailleurs ! Parce que l'idée c'est pas de trouver des solutions, c'est d'être efficace.» [Daniel]

31 Entretien avec Iseult.

« *L'idée c'est pas de trouver des solutions, c'est d'être efficace* ». Daniel perçoit les pouvoirs publics et politiques comme une structure managériale qui doit remplir des objectifs de volume, sans véritablement prendre en compte les externalités négatives, souvent sociales et environnementales. C'est la ville néolibérale, entrepreneuriale de David Harvey.

Malgré ces nombreuses transformations urbaines passées et en cours, l'un des emblèmes de longue date du quartier est son église : l'église Saint Charles. Celle-ci se trouve au cœur du quartier et au cœur de sa vie sociale et associative, que les habitant.e.s de Bois Bancs valorisent tant. Elle a aussi une place non-négligeable vis-à-vis de l'Association du Jardin des Passereaux et dans la structuration de l'engagement bénévole et des activités de ses membres.

Section 2. L'église Saint Charles au cœur du quartier et du Jardin des Passereaux : son rôle dans les pratiques d'engagement bénévole

En parlant des Bois Blancs, la journaliste Marie Tranchant écrit « *Ses origines sont ouvrières, son âme celle d'un village avec son église, sa place Saint Charles rénovée et ses habitats participatifs* »[32]. L'église se situe rue des Bois Blancs, au cœur du Vieux Bois Blancs, et depuis sa construction au début du XXe siècle[33], constitue le centre de la vie sociale et associative des habitant.e.s du quartier. Avec sa rénovation au début des années 2010, ainsi que la rénovation de sa place, maintenant piétonne, cette position est aussi valorisée par les pouvoirs publics qui l'incluent dans leur projet de dynamisation du quartier. Le Jardin des Passereaux est le jardin pastoral qui jouxte l'église, et l'histoire des activités de l'association est très liée à l'éthique religieuse.

A) Éthique et morale : La place de l'Église au Jardin des Passereaux

Tout d'abord, le Jardin des Passereaux se trouve enclavé entre l'église d'un côté, et la maison paroissiale de l'autre. Françoise me racontait que dès 2013, avant d'y créer une association, une partie des paroissien.ne.s avaient investi le jardin afin d'y cultiver des légumes pour pouvoir proposer des repas solidaires aux habitant.e.s les plus précaires du quartier.

> « *Il y avait déjà eu quelque chose ici au niveau du jardin. C'est-à-dire que ce qui avait juste commencé, il y avait pas une association, mais y avait eu des légumes qui avaient été faits au fond du jardin, il y avait une sorte de soupe populaire qui avait été organisée. Et j'y avais été au début. Donc j'étais en relation avec les gens, avec Monique […].* » [Françoise]

Dès 2013, le jardin a fait l'objet de la volonté d'habitant.e.s du quartier d'en faire un lieu de rencontre et d'inclusivité pour les personnes à mobilité réduite, et porteuses de handicap. L'Association des Jardins Pastoraux est née, et le curé de l'église Saint Charles, Jean-Baptiste Masson en est le président[34]. En 2014, la paroisse Saint-Benoît-des-Marais et

32 https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2021/03/11/le-quartier-village-de-bois-blancs-en-voie-dembourgeoisement-a-lille/

33 http://www.lilledantan.com/image/eglise_saint_charles_exterieur.htm; http://lilledesboisblancs.over-blog.com/2016/01/implantation-rue-des-bois-blancs-place-saint-charles-elle-a-ete-la-suite-logique-de-cette-conquete-des-territoires-des-bois-blancs-n

34 Archives n° 2 : Lettre adressée à « Monsieur le Curé de la paroisse Saint-Benoit-des-Marais, Monsieur le Président ».

l'Association des Jardins Pastoraux signent une convention de fréquentation du jardin. La paroisse, propriétaire du terrain « *permet et régule l'accès au jardin* »[35] et l'association s'engage à « *encadrer les visites et les activités* », ainsi que l'aménagement et l'entretien du jardin. De 2013 à 2015, le jardin reste accessible à un public assez fermé de paroissien.ne.s et à un public porteur de handicap venant s'y ressourcer. En 2015, les membres de l'association décident de l'ouvrir au public avec des horaires de permanence notamment les samedis matins[36]. Ainsi, constat de ce petit historique de l'Association des Jardins Pastoraux, puis du Jardin des Passereaux, l'église y a un rôle très important, du fait de sa position géographique, mais aussi de l'éthique morale et humaniste invoquée par les bénévoles paroissien.ne.s dans leurs activités.

De fait, les bénévoles envisagent le jardin comme un « *jardin communautaire, qui sert à alimenter une action d'aide et de solidarité vis-à-vis des personnes en situation d'isolement, de précarité ou de pauvreté* »[37]. Cette idée s'inscrit dans un historique long de la « *doctrine sociale de l'Église* », qui vise « *moins la transformation en profondeur des structures sociales que la réalisation d'une société plus juste et mieux intégrée*. » (Cottin-Marx, 2019, p. 13). Cette conception de l'engagement associatif se retrouve dans les débuts du jardin et ses premières activités : soupes populaires, puis repas solidaires et inclusion de personnes porteuses de handicap, notamment.

> « *[...] Monique présidente, qui après les soupes populaires organisaient [...] pendant plusieurs années, un repas solidaire de novembre à mars/avril. Donc pendant plusieurs années elle a fait ça tous les mardis midis. Il y avait des gens très précaires qu'on essayait de connaître dans le quartier.* » [Françoise]

Aujourd'hui, les membres et les activités de l'association, qui a pris en 2018 le nom de Jardin des Passereaux[38], semblent s'éloigner peu à peu de leur lien originel avec l'église. En tout cas, les enquêté.e.s ne revendiquent aucune affiliation à celle-ci et parlent d'engagement citoyen, créateur de lien social. Aussi, les activités de l'association semblent au fil des années se tourner de plus en plus vers la sensibilisation à la protection de l'environnement, vers des ateliers de *do it yourself* (fais le toi-même), d'apprentissage de pratiques zéro-déchets (très présent aussi avec l'implantation du premier composteur

35 Archives n° 1 : « Convention de fréquentation du jardin sis au 208 rue des Bois-Blancs à Lille »
36 Archive n°3 : Brochure de presse « inauguration 2015 »
37 Archive n°4 : « Jardin Saint-Charles, constatation des pertes et des dégâts dus à la destruction du mur de protection – Juin 2013 »
38 « *Un nouveau nom pour le Jardins pastoraux* », La Voix du Nord, Samedi 29 décembre 2018.

collectif du quartier[39]), et la participation de l'association à des journées ou semaines nationales de l'environnement, du développement durable local, etc.

> « *Mais Françoise, je pense qu'elle voulait, parce qu'en fait il y a pas beaucoup de jeunes, et elle voulait faire venir des jeunes. Déjà quand elle a fait le compost clairement c'était pour faire venir des gens au jardin.* » [Iseult]

Ainsi, le tournant de l'association vers des activités liées à une perspective de transition écologique, en plus de tenir au développement d'une éthique environnementale, est justifié par le besoin d'attirer de nouvelles personnes, plus jeunes. C'est une volonté qui s'inscrit dans les transformations urbaines et socio-démographiques du quartier. Le jardin tente de s'adapter aux nouvelles.eaux habitant.e.s, jeunes familles de classes moyennes et supérieures, sensibles aux enjeux écologiques.

De plus, avec l'ouverture du jardin dès 2015, la question des personnes qui s'impliquent, qui viennent se rencontrer commence à se poser. Alors que l'église était auparavant perçue comme un facteur d'intégration à la vie sociale, d'ouverture aux différentes populations du quartier, elle semble aujourd'hui être perçue comme une limite à ce mélange. En effet, plusieurs enquêté.e.s évoquent une éventuelle connotation de la présence de l'église qui serait une des raisons pour lesquelles peu de gens rentrent spontanément dans le jardin, et pour lesquelles les personnes qui participent sont, en termes de profil socioculturel, très similaires.

> « *Après entre un lieu qui est ouvert et où tout le monde peut aller, et un lieu où tout le monde se sent autorisé à aller, en plus, je pense qu'il a une connotation, il est à côté de l'église. Donc je pense qu'il y a des gens qui pensent pas à y entrer, ou qui s'y sentent pas autorisés. Je trouve que ça reste un des trucs qui est pas simple dans le quartier.* » [Iseult]
>
> « F*inalement il y a quand même peu de gens qui viennent ici. Alors je sais pas pourquoi, est-ce que c'est la méconnaissance, ou la proximité de l'église, enfin il y a tous ces rapports qui sont quand même un peu compliqués, parce que ça appartient quand même à la paroisse*. » [Daniel]

De même, Émilie envisage les personnes investies dans le collectif Bois Blancs en Transition comme étant :

39 Entretien avec Françoise et Francine, notamment.

« […] *plutôt trentenaires, quarantenaires, avec enfants, engagés dans la vie professionnelle qui n'ont pas de grandes difficultés socio-économiques. Et du coup, ça a été pas mal discuté au démarrage de comment on rentre en lien avec d'autres parties de la population de Bois Blancs. Donc soit géographiquement, parce que nous de fait on est quand même très centré sur le Vieux Bois Blancs autour de l'église.* » [Émilie]

Ainsi, dans ce quartier pourtant envisagé comme extrêmement riche en termes de vie associative, de lien social, et de mixité sociale, se pose la question de l'engagement, et des personnes qui s'engagent au sein des-dites initiatives citoyennes qui font autant vivre les Bois Blancs.

Les initiatives étudiées, une association et un collectif d'habitant.e.s, vivent par l'engagement bénévole de leurs membres. Le bénévolat comme pratique d'engagement est aussi assez connoté et historiquement assimilé à une éthique et un désintéressement religieux. Toutefois, c'est aussi un vecteur de la valorisation individuelle par et pour la création de lien social.

B) Le bénévolat, une pratique d'engagement citoyen : facteur de lien social et de valorisation individuelle

Le bénévolat est une pratique d'engagement historiquement connoté comme appartenant à une certaine morale religieuse. Il est souvent encore perçu comme la pratique altruiste du don de soi, répondant à des valeurs humanistes individuelles (Vermeersh, 2004, p.687). Parmi les personnes que j'ai interrogées, l'idée de s'être engagé.e au jardin pour venir « *aider* », « *donner un coup de main* » aux membres déjà présent.e.s revient à de nombreuses reprises. C'est assez révélateur de cette perspective intrinsèque du bénévolat.

« *C'est à partir de la retraite que j'ai voulu faire quelque chose, m'investir dans le bénévolat et aider ceux qui habitaient… […] Je suis là pour aider… Quand j'ai vu justement que Maëlle partait, je me suis dit je vais pas laisser Françoise comme ça.* » [Francine]

« *J'ai aucune autre action [que le compost], si ce n'est après aider physiquement en fait, Françoise ou les autres gens ici pour installer, déplacer, préparer des trucs, mais*

d'une façon j'allais dire plus individuelle, humaine, que d'intérêt pour le jardin. » [Daniel]

Cette dimension altruiste du bénévolat s'accompagne toutefois, de manière contradictoire, d'une dimension de « plaisir » individuel et de valorisation de soi (par l'action *a priori* altruiste et par la perception du moi par autrui). « *Les bénévoles expriment effectivement la contradiction qui peut exister entre le désintéressement constitutif de l'acte de don (Caillé, 1994), qui fonde une grande partie de la valorisation qu'ils tirent de leur engagement, et l'intérêt supposé par la nécessité largement revendiquée du plaisir personnel éprouvé dans et par l'action.* » (*ibid*, 2004). Les enquêté.e.s considèrent leur bénévolat dans ces initiatives de participation habitante, comme un engagement citoyen, en ce qu'il lie création de lien et de cohésion social.e.s, et qu'il participe à une prise de conscience et un changement collectif.ve.s de pratiques socio-écologiques[40]. Cet engagement citoyen correspond aussi à la volonté de pratiquer une appartenance micro-locale, en se réappropriant l'espace public par le développement de réseaux sociaux de proximité. Ainsi, le plaisir d'être bénévole tient d'une part au fait de participer à un projet collectif et de tisser du lien. D'autre part, il tient à la valorisation par les bénévoles de leur « travail » bénévole. Ces perspectives de l'engagement et des raisons de l'engagement sont très imbriquées et vivent les unes par rapport aux autres, chez les enquêté.e.s. Francine est au jardin parce que cela lui « *plaît* », et qu'elle a un sentiment d'utilité sociale (« *si on a besoin de moi* », capacité à participer).

« *Oh non, moi c'est un engagement bénévole, je suis là si on a besoin de moi dans ce qui me plaît aussi, et dans ce que je suis capable de faire, bon, c'est tout.* » [Francine]

Ensuite, pour Pierre et Émilie, l'engagement associatif tient aussi au caractère de chacun.e et à l'importance donnée au développement de relations sociales. Dans leur cas, iels gagnent personnellement à participer, que ce soit dans une perspective purement spirituelle et socialisante, ou dans une perspective de motivation et de facilitation à la mise en pratique d'engagements intellectuels.

« *Après, je suis beaucoup très « aller vers », pour ça le confinement moi ça me tue. Je suis très curieux, aller vers, discuter avec les gens, et ça m'enrichit moi en fait, enfin c'est quelque chose que j'aime beaucoup quoi* » [Pierre]

« *C'est vraiment un trait de caractère personnel, […] moi effectivement, j'ai besoin que, ma motivation [concernant la mise en œuvre de pratiques de transition*

40 Entretiens avec Françoise et Francine, princpalement.

écologique], ce qui me fait vibrer [...] c'est que ce soit avec d'autres gens. Donc effectivement, l'idée de rencontrer d'autres gens, je me le formule pas comme ça, mais oui ça fait partie de mes motivations, clairement. » [Émilie]

De plus, plusieurs des personnes interrogées voient leur bénévolat comme le produit d'un échange, une sorte de troc de services. Le Jardin des Passereaux leur apporte, les enrichit que ce soit en termes de lien social, ou d'usage de services comme le composteur collectif, ou encore les activités pour les enfants. Donc, iels offrent de leur temps et de leur investissement à l'association en retour, dans l'idée d'une forme de cycle vertueux de service social ; et pour aller au-delà d'une relation unilatérale de consommation servicielle.

« *On peut pas faire que recevoir, donc on donne, au moment où on y est*. » [Daniel]

« *Le jardin je trouve ça génial[…]. Je trouve ça génial parce que c'est un service de lien social dans le quartier et que, j'avais envie de donner un petit coup de jeune et d'aider au fonctionnement du jardin, parce que je suis bien content d'y mettre mon compost, je suis bien content que ma fille puisse aller faire des activités là-bas.* » [Pierre]

« L*es gens sont des consommateurs de services, où ils payent pour quelque chose donc ils attendent quelque chose en retour, etc, donc c'est comment on devient actif dans ce qui est produit : oui vous êtes adhérents à ça, ça vous donne droit à ça, mais vous avez le droit aussi de vous exprimer, de proposer, de faire.* » [Pierre]

Cette une conception de l'engagement bénévole qui peut être pensée à l'aune des analyses de Mancur Olson (1978) selon lesquelles le choix de l'engagement est le fruit d'un calcul coût(s)-bénéfice(s). Dans le cas de mon objet d'étude, les bénévoles participent aussi pour essayer de maintenir une forme d'équilibre entre les bénéfices individuels qu'iels obtiennent et la responsabilité collective qui incombe aux adhérent.e.s et au bureau élu de l'association. Cette responsabilité étant fortement portée par quelques personnes sur-investies en comparaison à l'investissement des autres adhérent.e.s (au Jardin des Passereaux, c'est surtout Françoise qui porte cette responsabilité).

Enfin, au Jardin des Passereaux ainsi que dans le collectif Bois Blancs en Transition, l'engagement des habitant.e.s-participant.e.s s'inscrit beaucoup dans une notion de bien commun, collectif. Le cœur des actions menées et des activités proposées se situe

dans l'idée de participer à la production d'un monde meilleur. Le fait, pour un.e bénévole, de se dire qu'iel est actif.ve dans cette production d'un monde meilleur participe à la valorisation du moi, par l'action collective bénévole. C'est un engagement non-obligatoire, donc volontaire, qui répond à une ambition autonome. Ce sentiment d'individualisation du choix de l'engagement permet aux habitant.e.s-participant.e.s de ressentir et de donner à voir la valeur de leur personne, même si ce n'est pas un besoin, un sentiment toujours conscientisé (Vermeersh, 2004). De plus, l'idée de « construire un monde meilleur » a longtemps été pensée par l'intégration sociale et économique de tou.te.s (historiquement, mais aussi au Jardin des Passereaux). Aujourd'hui, cette idée est toujours présente, mais de plus en plus au prisme de la justice environnementale et par des processus de transition écologique et sociale. En effet, le concept de transition écologique, selon le projet mené par Rob Hopkins (2010) ne tient pas seulement à une transition énergétique, à la diminution des déchets ou à la transformation totale des modes de consommation. C'est un projet avant tout social. Pour pouvoir concrétiser les diverses transitions liées aux modes de vie, il est primordial, selon lui, que les habitant.e.s des territoires reprennent contact entre elles.eux afin de penser collectivement leurs pratiques. Il s'agit de reconnecter les diverses couches sociales afin de penser les transitions nécessaires de manière intersectionnelle, selon les besoins différenciés de chacun.e. En cela, Pierre considère que le Jardin des Passereaux est une initiative qui s'inscrit dans cette démarche.

> « *Un projet de transition oui je pense, parce que justement lien social, sensibilisation au compost, sensibilisation au vivre ensemble, lien intergénérationnel (activités avec les jeunes enfants). Donc oui, oui c'est un lieu de transition, bien sûr !* » [Pierre]

Ce premier chapitre a permis de répondre aux questions suivantes : qui vit aux Bois Blancs ? Quel est le contexte socio-historique dans lequel les habitant.e.s et les projets (citoyens et politiques) s'inscrivent ? Quel rôle social l'église a joué et joue dans le quartier ? et plus précisément au Jardin des Passereaux ? Et comment les bénévoles du jardin conçoivent et pratiquent leur engagement ? J'ai proposé une analyse du profil socio-démographique en mutation des Bois Blancs, qui semble en cours d'une gentrification illustrée par l'arrivée massive de jeunes familles de cadres et catégories socio-économiques moyennes et supérieures, au détriment, peut-être des habitant.e.s plus précaires

(notamment dans la partie de l'IRIS Aviateurs). Cette gentrification s'inscrit à la fois dans un projet politique local qui se développe autour d'Euratechnologies et de l'écoquartier, et dans un quartier « îlot » qui favorise le sentiment d'appartenance micro-local et les dynamiques de voisinage, qui attirent particulièrement les nouvelles.eaux venu.e.s.

Au Jardin des Passereaux, l'éthique religieuse liée au don de soi et au désintéressement, très présente lors de la création de l'association, semble être aujourd'hui plus diffuse. Les bénévoles conçoivent leur participation comme la petite pierre à l'édifice d'un monde meilleur, et pratiquent la philosophie du donnant-donnant. Le jardin leur permettant un enrichissement individuel, donc iels choisissent de s'y investir en retour. Les habitant.e.s-participant.e.s nouvellement arrivé.e.s dans le quartier que j'ai interrogé.e.s sont souvent très politisé.e.s et inscrivent leur conception de l'engagement et de la solidarité de quartier dans une perspective à la fois citoyenne, et parfois proche d'une forme de militantisme écologiste. Par ses bénévoles et par ses objectifs, le Jardin des Passereaux est vecteur d'une vision ambivalente de ce qui est envisagé comme de l'ordre de la transition écologique (à la fois en termes de pensée écologique, de pratiques et de gouvernance). C'est ce que je vais analyser dans le chapitre suivant.

Chapitre 2 – Une vision ambivalente de la transition écologique dans l'engagement au Jardin des Passereaux

Les diverses représentations liées à la « transition écologique » produites et diffusées par les membres du Jardin des Passereaux contribuent à transformer les pratiques et les objectifs prôné.e.s par l'association. En effet, ces représentations agissent à la fois sur les activités et services proposé.e.s au jardin, auxquel.le.s les adhérent.e.s donnent plus ou moins de valeur militante ou écologiste, et sur les modes d'action collective employés. Selon leurs « carrières » et leurs trajectoires associatives, militantes, politiques et/ou syndicales, les habitant.e.s-participant.e.s conçoivent différemment leur engagement au Jardin des Passereaux, et plus largement dans un mouvement global de transition écologique. De même, leurs socialisations diversifiées, d'un côté à certaines formes et certaines visions d'action collective, et à ce qui constitue la « transition écologique » de l'autre, ne sont pas indépendantes les unes des autres : elles s'entrecroisent et s'alimentent.

Ainsi, dans la mesure où le collectif Bois Blancs en Transition s'inscrit dans la lignée du mouvement de la transition, et prône une vision bien spécifique de la « transition écologique » et de la manière selon laquelle elle devrait être entreprise, cela invite à s'interroger quant à l'affiliation ou non des initiatives qu'il met en lumière, à ce mouvement. Je me demande très précisément si le Jardin des Passereaux s'inscrit dans ce mouvement, si oui, comment et pourquoi ; et si non, quel est son rôle, sa position vis-à-vis du mouvement de la transition, et par extension de BBT. Encore une fois, les représentations de la « transition écologique » et de certains modes d'action collective diffusé.e.s par certain.e.s membres du jardin ont un rôle important dans cette inscription (ou non) de l'association dans un mouvement socio-politique plus large.

Enfin, les enjeux liés à la gouvernance des initiatives locales de transition écologique sont au centre des principes diffusés par le mouvement de la transition et se répercutent sur les modes de gouvernance du Jardin des Passereaux. Étant une association, elle est structurée de manière assez rigide autour d'un bureau, d'un.e président.e, d'un.e trésorier.ère et d'une secrétaire. Or, les adhérent.e.s au jardin que j'ai interrogé.e.s m'ont parlé de leur volonté collective de transformer cette gouvernance stricte en gouvernance collégiale, permettant une plus grande séparation du temps et des responsabilités, selon des pôles liés à des thématiques ou des projets précis.es. Dans quelle mesure cette intention s'inscrit-elle dans une correspondance avec les modes de gouvernance favorisés par le

mouvement de la transition ? Aussi, la thématique du temps et de sa gestion est soulevée à de nombreuses reprises lors des entretiens que j'ai menés. Cela m'a conduit à me demander la place prise par le temps, en tant que contrainte et limite à l'engagement, et plus largement au sein d'un modèle sociétal fondé sur la primauté du travail professionnel et de la capitalisation économique, remis en cause par le mouvement de la transition.

Section 1. Carrières militantes et/ou associatives des enquêté.e.s : des socialisations diverses à l'action collective et à la « transition écologique »

En utilisant la notion de « carrière », je tente de comprendre le rôle des socialisations des enquêté.e.s, à la fois à l'action collective et à la notion de « transition écologique », dans leurs perceptions et pratiques d'engagement au Jardin des Passereaux. Quelles sont les raisons qui les amènent à s'y engager ? Dans quelles trajectoires s'inscrivent-elles ? Déterminer ces carrières permettra par la suite d'analyser les pratiques d'engagement des enquêté.e.s.

A) Carrières militantes et/ou associatives : quelles visions et pratiques de l'action collective ?

Tout d'abord, je souhaiterai évoquer et analyser les carrières associatives, éventuellement politiques, militantes et/ou syndicales des enquêté.e.s, et ce qu'elles impliquent dans les conceptions de l'action collective produites au Jardin des Passereaux. J'aimerai souligner, que l'une des enquêté.e.s, Émilie, ne fait pas partie du jardin, mais de Bois Blancs en Transition. Toutefois, l'analyse de sa carrière militante et associative me semble pertinente, dans la mesure où elle permet une comparaison (non exhaustive) entre les profils des habitant.e.s-participant.e.s des deux structures.

L'emploi de la notion de « carrière » pour analyser les perceptions et les pratiques de l'action collective au Jardin des Passereaux est pertinente dans la mesure où elle permet de comprendre, à un moment donné et en un lieu donné de la vie des enquêté.e.s, comment iels en sont arrivé.e.s à cet engagement. La notion de « carrière », d'abord établie par Hughes (1958) pour comprendre les parcours professionnels individuels (Fillieule, 2020, p. 91), est reprise par Becker lorsqu'il étudie la carrière déviante de consommateur.trice.s de cannabis (Becker, 1985, dans Fillieule, 2020, p. 92). « *Appliquée à l'engagement politique, la notion de carrière permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les*

attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie. » (Fillieule, 2020, p. 92). Je vais appliquer cette définition de la notion de « carrière » aux parcours des personnes enquêtées, en l'adaptant à l'engagement associatif, et en analysant les liens entre les milieux et les engagements associatifs d'un côté, et politiques et militants de l'autre : comment s'entrecroisent-ils ? Les uns mènent-ils aux autres ? Pourquoi les enquêté.e.s choisissent les uns plutôt que les autres à tel moment de leur vie ? Ces diverses sphères d'engagement ne sont-elles pas poreuses, et peut-on parler de militantisme associatif ? Comment ces engagements passés dans certains milieux et certaines structures participent à la création d'un espace intellectuel et pratique pour penser d'une manière ou d'une autre l'action collective ?

Pierre, fraîchement arrivé aux Bois Blancs en 2019 avec sa famille, a fait des études de science politique à l'IEP de Grenoble et raconte son parcours militant et politique :

> «[…] A*u début de mon engagement, […] quand j'étais à la fac à Grenoble, j'étais dans une asso de fac qui s'appelait L'effet Papillon, qui était déjà une asso qui organisait sur le campus la semaine de l'environnement, etc. Après, je suis passé chez l'asso les Jeunes écologistes où j'ai eu un mandat national, quand j'avais 23/24, quoi. Ce qui m'a fait passer dans la politique, où j'ai participé aux européennes, aux cantonales, là c'était plus en 2015, où j'étais candidat même. Et après les régionales, où là j'étais salarié de la campagne de Sandrine Rousseau en 2015. Puis au final, en revenant m'installer à Lille, je me suis dit en fait c'est peut-être pas la politique là où on a le plus de levier*s *pour faire bouger les choses.* » [Pierre]

Depuis le début de ses engagements dans différentes structures d'action collective, Pierre a changé d'arène à plusieurs reprises ; passant de l'arène associative à l'arène militante et politique, puis s'inscrivant dans le jeu électoral pendant quelques années. Ici, j'utilise la notion d'« arène » comme étant « *un espace de mise en* visibilité *et de traitement d'un dossier considéré comme problème social, […] [qui] repos[e] sur des processus de* conversion des ressources*.* » (Neveu, 2019, p. 14-15). L'objectif de l'investissement dans une arène ou une autre est l'obtention de gains sous la forme de ressources ou de pouvoirs (*ibid*., p. 15). Pierre, a dans la continuité de ses études de science politique envisagé son engagement initial comme étant pertinent et utile pour « *faire bouger les choses* » au sein

de partis politiques et du jeu politique électoral traditionnel. Par le choix de cette arène, il pense pouvoir faire s'adapter le système politique à ses attentes militantes. Toutefois, après des déceptions électorales : les siennes et celles des candidat.e.s qu'il soutient (Sandrine Rousseau, aux élections régionales de 2015[41]), il ne trouve plus l'intérêt de participer dans cette arène dans laquelle il ne se sent pas (ou plus ?) actif au regard de son investissement moral et intellectuel (dans son cas, un investissement écologiste).

> « *Et en fait, je me sens plus légitime de faire bouger les choses, ou peut-être plus écouté pas en tant que militant écolo EELV, mais quand je suis président d'asso, ou quand je suis conseiller de quartier, ou quand je suis consultant expert en coopération et que je mets ma petite pincée de sel : « bah oui mais vous avez pensé à l'environnement sur le projet ? » Je me sens plus écouté et plus actif, qu'en distribuant des tracts sur le marché, en fait.* » [Pierre]

De plus, la déception électorale joue un facteur psychologique de frustration, voire d'amertume qui le pousse à se tourner vers une arène d'action différente ; de même que des enjeux intrinsèques du fonctionnement au sein de l'arène militante et politique : « *les dynamiques de parti* ».

> « *Ou je me sentirai actif si jamais j'avais été élu, mais ça c'est pas le cas. Mais du coup je préfère faire ce que je fais là maintenant, plutôt que d'être dans des dynamiques de parti, etc.* » [Pierre]

Émilie a une trajectoire assez similaire. Elle aussi a fait des études de science politique, et s'est impliquée dans des mouvements de jeunesse partisane, avant d'« *en avoir marre* ». Toutefois, je n'ai pas d'information quant à d'éventuelle(s) participation(s) électorale(s).

> « *Quand j'étais jeune, j'étais plutôt dans des partis politiques, etc. Mais je n'en ai absolument plus envie, on ne m'y reprendra pas. Je n'ai vraiment plus aucun intérêt pour l'engagement dans des partis politiques. Et pourtant, encore une fois ma socialisation politique s'est faite quand même dans des mouvements de jeunesse…* » [Émilie]

En se tournant vers l'arène associative, iels ont à la fois l'impression d'être plus actif.ve.s de leur engagement et se socialisent tous deux à la notion de « communs » qui les

41 « NPDC-Picardie : les Verts font appel aux dons pour rembourser leurs frais de campagne », Le Point, le 9 décembre 2015.

influence beaucoup dans leur perception de l'action collective de manière générale, et plus précisément dans le cadre d'une vision assez radicale de la « transition écologique »[42].

> « *Et surtout une association dans laquelle je suis impliquée de manière plus durable qui s'appelle l'association Anis et le collectif Catalyst, qui sont très liés, donc association numérique et innovation sociale, qui travaille surtout sur le numérique libre, les pratiques collaboratives, les tiers lieux, les communs, l'innovation ouverte. Et c'est un espace qui, même s'il ne parle pas directement de transition écologique, moi m'a énormément nourri en termes de pratiques d'engagement et de vision de l'action collective. Donc ça, c'est sûr que ça a une empreinte très forte sur ma manière de voir les choses.* » [Émilie]

Cette socialisation à la perspective des « communs » joue un rôle important dans le sens qu'invoque Émilie dans son engagement dans le collectif Bois Blancs en Transition et dans sa volonté de le maintenir, pour l'instant, sous la forme organisationnelle d'un collectif[43]. Elle espère de cette façon laisser vivre la dynamique afin qu'elle soit produite selon les envies individuelles de chacun.e des membres, sans leur poser un cadre contraignant. Pierre évoque aussi la notion de « communs », et l'exemplifie par sa perception du développement des habitats participatifs dans le quartier des Bois Blancs.

> « *C'est comment on devient actif de sa citoyenneté aussi, quand on participe à une association, quand on participe, quand on adhère à quelque chose etc. On le voit dans le quartier, là, même les maisons d'habitats partagés. [...] Les gens décident d'acheter collectivement, avec des biens communs, avec une partie par exemple, l'habitat à côté de l'église ils ont une chambre d'ami mutualisée. Ils vont au-delà d'être actifs dans leur quartier, même dans leur façon de vivre, on revoit les modes de faire, etc. Moi je trouve ça super intéressant mais je sais que ça conviendrait pas à ma femme. C'est un échelon de faire citoyenneté encore différente.* » [Pierre]

La notion des « communs » fait référence à l'idée d'Elinor Ostrom (1990) selon laquelle il y aurait une solution alternative à la gestion des ressources, notamment naturelles. Elle propose d'aller au-delà du système dual qui oppose d'un côté, un principe d'extension toujours plus grande de la liberté laissée aux dynamiques de marché, et de l'autre l'accentuation de l'intervention de l'État (Ostrom, 1990, dans Misonne, 2008, p. 5). Dans cette perspective, « c*e n'est pas la seule action collective qui est visée, mais la dimension*

42 Voir Chapitre 2, Section 1, B).
43 Voir Chapitre 2, Section 3, A).

générative et mobilisatrice de cette action, dont l'une des caractéristiques est d'être portée par une communauté » (Misonne, 2008, p. 5).

Les profils et trajectoires d'Émilie et Pierre sont assez similaires et illustrent un cheminement particulier entre différentes arènes d'engagement, comment celles-ci se recoupent, se croisent et s'alimentent. Ce sont des profils particuliers en ce qu'ils ne représentent que deux des six personnes interrogées. Cependant, ils méritent d'être étudiés dans la mesure où les profils socio-professionnels de Pierre et Émilie correspondent aux profils des nouvelles.eaux arrivant.e.s majoritaires du quartier. Ainsi, je ne prétends pas à généraliser leur conception des communs et de l'action collective à tou.te.s les nouvelles.eaux habitant.e.s des Bois Blancs, je souhaite simplement souligner que c'est une perspective qui mériterait d'être étudiée dans une plus grande profondeur, pour constater si c'est une dimension relativement généralisée, ou si elle se réduit à un petit nombre très politisé.

Concernant les quatre autres enquêté.e.s, Françoise, tout d'abord, a une carrière associative et militante riche, principalement tournée vers des enjeux de mixité sociale, et de luttes contre les injustices (qui ne la touchent pas nécessairement de manière directe). Lorsqu'elle a créé une direction syndicale au CREPS[44], c'était suite à l'arrivée d'un nouveau directeur avec lequel elle ne s'entendait pas et dont elle ne supportait pas les pratiques misogynes.

> « *J'ai recréé une direction syndicale, parce que j'acceptais pas son comportement, pas tellement par rapport à moi, mais par rapport aux femmes de ménages et tout ça, aux agents. Et il payait l'apéritif aux hommes pour les avoir avec lui et les femmes, il était pas clair du tout, voilà. Donc, moi ça je pouvais pas supporter.* » [Françoise]

De même, au cours de la période pendant laquelle elle vit dans un « *grand ensemble* » à Douai, elle intègre puis devient présidente de l'association des habitant.e.s de sa résidence, pour se battre sur des enjeux de loyers et de conditions de vie.

> « *J'ai fait partie de cette association des habitants de la résidence. Je suis devenue présidente, j'ai organisé, euh, il fallait se battre à la fois sur les loyers et tout ça, mais j'ai mis les bases pour qu'il y ait des activités dans ce quartier. Et après mon départ il y a eu un centre social. J'avais préparé toutes les choses pour qu'il y ait un centre social quoi*. » [Françoise]

44 CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives

Ensuite, Françoise a été pendant 13 ans la présidente du CABB (Comité d'Animation des Bois Blancs), d'abord en parallèle de sa carrière professionnelle, puis encore plus intensément une fois son passage à la retraite. Elle y a été une figure centrale, synonyme de mouvement, d'ouverture aux différentes populations du quartier, ce qui a fait d'elle une personnalité centrale des Bois Blancs[45]. A travers ses différents engagements, Françoise a toujours occupé un rôle de *leader*, porteuse d'une vision et d'une dynamique. Sans être toujours à l'initiative des projets ou des structures, sa participation en leur sein, la conduit presque inéluctablement à une position « exécutive », de présidente d'association ou de responsable syndicale. Elle reproduit ce processus au Jardin des Bois Blancs où après avoir été quelques années au bureau, elle prend la présidence lorsque l'ancienne présidente se voit en incapacité de poursuivre son engagement. Ainsi, tout en ayant une vision pratique des modes d'action collective, et une volonté d'étendre les responsabilités exécutives à l'ensemble des membres actif.ve.s du jardin (cf Chapitre 2, section 3, B), plusieurs personnes interrogées (surtout les plus jeunes) évoquent à demi-mots la place un peu « trop » centrale de Françoise qui, à la fois les pousse à s'investir mais pour qui, il est difficile de se désinvestir un peu pour laisser sa place.

J'ai trop peu d'informations concernant les trajectoires associatives et/ou militantes de Francine, Daniel et Iseult, pour tenter de dresser un schéma de carrière. Daniel est aujourd'hui, engagé dans plusieurs structures associatives ou collectives et collaboratives, liées à la consommation alimentaire (AMAP[46], Les Oranges givrées, et le compost). Iseult et Francine semblent avoir pour seul lien aux domaines associatif, militant ou politique leur engagement actuel au Jardin des Passereaux. Francine évoque un manque de temps pour s'investir dans quoi que ce soit d'annexe à sa carrière professionnelle, avant sa retraite. Et, Iseult évoque aussi la problématique du temps[47] dans ses volontés d'engagement plus en profondeur (notamment lorsqu'elle envisage d'accueillir des jeunes migrant.e.s chez elle). Alors que Daniel envisage son engagement au Jardin des Passereaux comme pouvant tendre à une forme de militantisme, Iseult et Francine le perçoivent comme un engagement uniquement citoyen.

45 « *Un hommage à l'engagement de Françoise Coliche* », La Voix du Nord, le mardi 28 mai 2013.
46 AMAP des Bois
47 Voir le Chapitre 2, Section 3, B).

Ainsi, la question qui se pose est celle de la perception des formes d'actions collectives auxquelles participent les enquêté.e.s et quel sens iels mettent derrière cet engagement. Avant de me pencher plus précisément sur cette question, je vais analyser les différentes socialisations à la « transition écologique », et aux enjeux environnementaux plus généralement.

B) Des socialisations diversifiées à la « transition écologique »

Tout d'abord, dans un souci de méthodologie, j'aimerais préciser que je n'ai quasiment aucune donnée concernant la socialisation primaire des enquêté.e.s. Dans la plupart des cas, les données produites concernent la socialisation secondaire, au plus tôt à partir des études supérieures. J'entends ici la notion de socialisation comme un processus de formation et de transformation au cours de la vie d'un individu, de systèmes de représentations, d'opinions et de pratiques par, et de la société dans laquelle il vit. Ce faisant, il me semble intéressant d'interroger la socialisation (secondaire, de fait) des enquêté.e.s à la « transition écologique », et aux enjeux environnementaux. Comment en sont-iels venu.e.s à s'intéresser (ou non) à ces questions ? Et comment cette socialisation à la « transition écologique » s'articule avec les pratiques et perceptions de l'action collective dont j'ai parlé précédemment ?

Tout d'abord, je constate une différenciation de la socialisation aux questions écologiques en fonction de l'âge des enquêté.e.s. Francine, Françoise et Daniel, les plus âgé.e.s du panel, peu importe leur degré d'investissement actuel (intellectuel et/ou pratique) dans l' « écologie », constatent qu'iels s'y sont intéressé.e.s principalement depuis une vingtaine d'années, et plus récemment, du fait de sa médiatisation et de sa politisation.

> « J*e suis pas plus écolo que tout le monde, je suis comme tout le monde C'est à dire que évidemment avec toutes les questions qui se posent depuis 20 ans surtout, mais qui existent depuis 40 ans en fait, dans lesquelles j'étais pas investi du tout quand j'avais 20 ans, par exemple.* » [Daniel]

De plus, l'engagement au sein du Jardin des Passereaux semble avoir été vecteur d'interrogation et d'attention au sujet, en ce qu'il a participé à faire changer les pratiques et les perspectives vis-à-vis de la « transition écologique », de Francine et Françoise.

« *Je fais très attention à mes déchets, maintenant [sous-entendu : par rapport à avant l'engagement au jardin], je composte aussi.* » [Francine]

« *Quand je me suis engagée [au jardin] tout au début, j'ai pas pensé tout ce que je ferai. Par exemple, tout le travail avec le compost, le zéro déchet et tout ça, j'y avais pas pensé, et maintenant ça me semble de plus en plus important vu l'évolution de la société et du climat, l'urgence climatique et tout ça. Donc, cet aspect-là, peut-être ça s'est révélé en le faisant.*» [Françoise]

« *Enfin, j'essaie actuellement d'aller dans ce sens-là […]. C'est à dire, ce que j'ai fait au niveau zéro déchet et tout ça, j'essaie de le mettre en pratique aussi chez moi.* » [Françoise]

Les trois autres enquêté.e.s, plus jeunes, semblent s'être socialisé.e.s plus tôt au cours de leurs socialisations primaires et secondaires, et se disent plus volontairement « écolo » que les trois enquêté.e.s précédent.e.s. De fait, Iseult pense « *avoir été élevée là-dedans* » et le revendique lorsqu'elle essaye de changer ses pratiques de consommation et en se lançant dans le processus transitionnel de la « famille zéro déchet » (Moret et Pichon, 2016). Toutefois, elle souligne que c'est un enjeu qui ne soulève pas l'intérêt de tout le monde, notamment de ses collègues de travail[48] qui n'y sont pas très sensibles selon des discussions qu'elle a pu avoir avec elles.eux. Ainsi, son engagement dans la partie composteur collectif du Jardin des Passereaux est aussi un moyen pour elle de partager des sensibilités écologiques avec des personnes que cela intéresse également (hors cadre familial). Quant à Pierre et Émilie, comme détaillé dans la partie précédente, iels ont été socialisé.e.s à la « transition écologique » et/ou politisé.e.s au cours de leurs études de science politique et de leur investissement dans des mouvements de jeunesse, notamment. Pierre explique que ses « *premiers engagements [...] étaient écolos*. ». De plus, iels ont été indirectement socialisé.e.s à la « transition écologique » par le biais de leurs investissements associatifs et la notion de « communs », dont j'ai parlé précédemment, qui y est produite. Leur socialisation à un certain mode d'action collective selon cette philosophie des communs a un rôle important dans leur socialisation à la « transition écologique », malgré un manque de relation apparent entre les deux.

En effet, « *invoquer « les communs » est en soi une prise de position, un* statement*, une «* volonté de démarcation par rapport à un récit majoritaire *» (Gutwirth, 2018). Le propos se place d'emblée dans la revendication, si ce n'est dans la lutte. Celle qui vise à*

48 Pour rappel, Iseult est éducatrice spécialisée dans un IME.

mettre en lumière les alternatives possibles aux pratiques de privatisation et d'exclusion, à revitaliser les fondements théoriques d'une résistance au « tout à la marchandisation », et à relativiser l'évidence de la souveraineté et de la propriété. » (Misonne, 2018, p. 7). Pierre et Émilie s'inscrivent dans l'idée de la « transition écologique » élaborée par Rob Hopkins (2010) et le Mouvement des villes et territoires en transition, qui est très proche dans sa théorisation des besoins de transformation systémique de la société, et de se « *démarquer par rapport au récit majoritaire* » (*op. Cit.*, p. 7). Leur socialisation à la fois politique et partisane, et éventuellement à l'écologie et aux enjeux environnementaux d'une part, puis à la notion de « communs » dans la sphère associative, d'autre part, les conduit à penser la « transition écologique » plus radicalement que les autres enquêté.e.s. C'est un engagement plus politisé, plus militant, d'une certaine façon.

De plus, Neveu reprend l'analyse de McAdam (1988) lorsqu'il s'interroge sur la question suivante : « quels sont les prédispositions à la mobilisation collective ? », et propose le schéma suivant : « *Plus un individu est déjà au contact de personnes engagées dans l'action militante, plus sa situation personnelle minimise les contraintes professionnelles et familiales, plus ses projets d'engagement reçoivent l'aval de ceux dont il est affectivement proche, plus la probabilité de le voir militer s'accroît.* » (Neveu, 2019, p. 71). A l'aune de cette analyse, l'engagement plus ou moins poussé des enquêté.e.s dans des structures de pensées et de pratiques écologiques peut s'expliquer par leur socialisation politique et militante différenciée, par leur engagement dans certaines structures telles que le Jardin des Passereaux, par le temps que leur permet de libérer leur situation socio-professionnelle, financière et familiale, et par une cohérence de perception des pensées et des pratiques d'engagement dans le cadre des relations amicales, du couple et de la famille (Iseult et son mari et la famille zéro déchet ; Émilie évoque l'engagement écologique fort de son mari ; Pierre évoque, dans une certaine mesure le soutien de sa femme dans ses engagements, même si elle déplore le fait qu'ils impliquent un moindre investissement familial de sa part).

L'analyse des carrières associatives, politiques et militantes des enquêté.e.s m'a permis de constater que l'investissement politique et partisan, ainsi que le type d'études supérieures suivies a un rôle non négligeable dans la manière dont les habitant.e.s-participant.e.s d'initiatives citoyennes et associatives conçoivent leur engagement et la

manière dont iels le pensent en relation à une certaine conception de la « transition écologique ». En effet, Émilie et Pierre, les enquêté.e.s les plus politisé.e.s ont, suite à un « ras-le-bol » des dynamiques partisanes et électorales, choisi de se tourner vers l'arène associative qui leur donne l'impression d'être plus actif.ve.s de leur engagement à la fois pratique et intellectuel. De plus, leur apprentissage de la question des « communs » les amène à concevoir la « transition écologique » comme un processus de transformation socio-politique plus global et plus radical que la majorité des autres enquêté.e.s, *a priori* moins politisé.e.s. De même, la carrière syndicale et associative de Françoise, au cours de laquelle elle a souvent exercé le rôle de « *leader* » l'amène à reproduire certaines pratiques desquelles elle a du mal à se défaire, malgré une évidente volonté de déléguer « *aux plus jeunes* ». Ce sont ces conceptions de la « transition écologique » et ce qu'elles impliquent pour sa mise en pratique par les enquêté.e.s que je vais analyser dans la section suivante.

Section 2. Organisation, représentations et engagements : Quel(s) lien(s) entre le Jardin des Passereaux et le mouvement de la transition ?

Ayant commencé mon parcours de recherche par des interrogations sur le collectif Bois Blancs en Transition, j'ai, lors de mes entretiens, interrogé les enquêté.e.s sur leurs représentations de la notion de « transition écologique ». De fait, mon terrain porte principalement sur les membres du Jardin des Passereaux, association qui ne s'auto-définit pas comme une initiative de transition, mais qui apparaît toutefois au répertoire des initiatives promues par Bois Blancs en Transition[49]. Ainsi je me suis interrogée sur la relation entre le mouvement des villes et territoires en transition, le jardin et ses membres. La réponse à cette question implique à la fois une analyse de la définition des objectifs de l'association, des définitions de la « transition écologique » par ses membres ainsi que ce qu'elles impliquent en pratique.

A) De quelle(s) transition(s) parle-t-on, et pour quelles pratiques?

Tout d'abord, dans la théorie des systèmes, le terme de transition désigne « *un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre dynamique à un autre* » (Grandjean et Le Teno dans Bourg et Papaux, 2015, p. 1006-1011). En terme sémantique, la notion de « transition écologique » semble se limiter à l' « écologie », qui, en France est souvent utilisée comme un néologisme pour parler d' « écologisme », l'idéologie du mouvement écologiste. Ce dernier est conceptualisé en Allemagne dans les années 1970 comme un « *mouvement social et politique en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement, de l'amélioration de la qualité de la vie, du respect de l'équilibre des milieux naturels et d'une gestion durable de leurs ressources* » (Boussous et David, dans Bourg et Papaux, 2015, p. 318). Cette définition de l'écologisme est très liée à la notion scientifique d'« écologie »[50]. Ces représentations sont très présentes dans l'esprit commun et une grande partie des citoyen.ne.s envisagent l'écologisme comme l'intégration et la prise en compte de l'« environnement », de la « nature » dans leurs pratiques de la société contemporaine (pratiques de consommations, de production, de mobilité, notamment), sans nécessairement repenser le système (économique, marchand, politique, social) dans sa globalité. Ce sont des représentations qui s'inscrivent dans la diffusion médiatique et politique contemporaine du modèle de

49 http://boisblancsentransition.free.fr/portraits.htm

50 Voir la définition donnée en introduction, selon la théorisation d'Ernst Haeckel.

« développement durable ». Ce dernier est défini en 1987 par le rapport Brundtland, lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, comme « *un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »[51]. Il ne s'agit pas de repenser les systèmes sociaux, économiques et politiques, mais de les adapter, les atténuer, ou d'en contourner certaines formes pour permettre aux générations futures de jouir des mêmes opportunités. Dominique Bourg réfute le concept même de « développement durable » en ce qu'il cherche une « *conciliation entre la croissance indéfinie du PIB (le sens économique du développement) et la protection de l'environnement* » (Bourg, 2012, p. 4). Il insiste, toutefois sur l'importance de la notion de « durabilité » qui implique de penser l'écologisation de la société comme un tout, et de concevoir un système économique qui ne nécessite pas la croissance continue des flux énergétiques et matériels (*ibid*, 2012, p. 6). Aujourd'hui la définition militante de la « transition écologique »[52] se rapproche beaucoup de cette idée de « durabilité », comme l'envisage Pierre.

> « *On est passé dans les vocabulaires du développement durable à la transition énergétique, à la transition écologique, et aujourd'hui on parle de résilience. En fait, c'est juste des néologismes à chaque fois, on invente des mots mais c'est les mêmes concepts derrière et il faut arrêter de se voiler la face devant l'économie verte les choses comme ça. Je pense que quand on parle de transition, c'est vraiment l'idée de se dire on change de modèle.* » [Pierre]

Par ailleurs, la diffusion croissante de l'usage du terme de « transition », et les différentes représentations qu'on lui laisse entendre, rendent son appropriation par les citoyen.ne.s extrêmement floue et diversifiée. Les entretiens que j'ai menés ont mis cette « confusion » en lumière ; et si ce n'est une confusion, une appropriation individuée de sa définition et des changements de pensées et de pratiques auxquels elle invite.

En effet, j'ai interrogé à la fois les enquêté.e.s sur leurs représentations et leurs définitions de la notion de « transition écologique », et je leur ai demandé de me parler du collectif Bois Blancs en Transition, ce qu'iels comprenaient de ses objectifs.

51 « Notre avenir à tous », rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (ONU, 1987), dit « rapport Brundtland », du nom de la présidente de la Commission, Madame Gro Harlem Brundtland.

52 Voir la définition de transition écologique donnée en introduction.

Tout d'abord, comme montré dans le chapitre 1, le quartier des Bois Blancs fait l'objet de nombreuses mutations depuis le début des années 2000, qui se sont accélérées dans les années 2010 : des mutations urbaines, sociales et démographiques notamment. Ainsi, le quartier est, d'une certaine manière « en transition » urbaine, sociale et démographique (et écologique si on prend en compte les ambitions politiques de « transition écologique », avec notamment la création de l'éco-quartier). A ce jour, il accueille sur son territoire un ensemble de représentations matérielles et symboliques de ce qui constituerait un « avant » et un « après » transition, projetés par un certain nombre d'ambitions politiques, et de mutations socio-démographiques. Ainsi, le label « en transition » ne résonne pas de la même manière en fonction des enquêté.e.s ; notamment pour Iseult, qui admettant ne pas bien connaître BBT, ne pensait pas qu'il s'agissait d'un collectif de transition « écologique ».

> « *Tu vois pour moi « transition » c'était le quartier Bois Blancs en règle générale ; en transition parce que de nouveaux habitants, etc. Mais j'avoue que j'ai pas, euh… Parce qu'il y a aussi des initiatives, je sais plus, le frigo solidaire, là… Ouais, j'avais pas pensé à la transition écologique, mais après j'ai pas fouillé tout ce qu'il y avait dans leur collectif.* » [Iseult]

Il est intéressant de constater que cette enquêtée, pourtant éthiquement investie dans une forme de transition écologique (avec ce qu'elle nomme une transition familiale de consommation, notamment de transition vers une « famille zéro déchets »), conçoit le mouvement de transition micro-local (au sens des *Transition Towns*, de Rob Hopkins, 2008 ; 2010) comme n'étant pas « écologique », ou en tout cas pas uniquement, du fait de sa répertorisation d'initiatives *a priori* éloignées d'une idéologie écologiste du « naturel » et de la protection environnementale. Ainsi, BBT répertoriant de nombreuses initiatives promouvant la création de lien social, la convivialité, l'esprit de voisinage, ou encore la solidarité, il s'agirait, selon la vision d'Iseult, d'un collectif de dynamisation sociale du quartier, sans orientation particulière vers une forme d'idéologie écologiste. M'étend entretenue avec Émilie, initiatrice de BBT, après avoir échangé avec Iseult, je l'ai interrogée sur la position du collectif vis à vis d'une affiliation, ou non, au mouvement de la transition.

> « *D'une part, le nom Bois Blancs en Transition, ça fait vraiment référence aux initiatives nées des initiatives anglaises de Rob Hopkins, sur les territoires en transition. [...] C'était une idée de se dire, sans pour autant être dans une histoire de*

cahier des charges précis, ou de respecter des critères, mais en tous les cas, de s'inscrire dans un mouvement qui dépasse le quartier et de se relier à d'autres initiatives. » [Émilie]

Pour Pierre, ce qui se trouve derrière la notion de « transition écologique » est en fait multiple.

« La transition pour moi, c'est pas que la transition écologique*, en fait. C'est les transitions environnementales, écologiques, sociales, transitions énergétiques. »*

Ce *quiproquo* lié à l'usage de l'expression « en transition », permet de mettre le doigt sur les différentes représentations de ce qu'invoque la « transition écologique » chez les enquêté.e.s. La « transition écologique » représente selon certain.e.s enquêté.e.s, un processus de prise de conscience de l'urgence climatique et de l'inéluctabilité du pic pétrolier, et donc de la nécessité de repenser les modes de vie humains. Pour d'autres, plus qu'une prise de conscience (même si elle est considérée comme importante), il s'agit de la mise en pratique de certains changements de comportements de consommation, et plus largement de vie sociale. Enfin, l'échelle et la responsabilité des changements de comportements font aussi l'objet d'avis différents entre les personnes interrogées.

Françoise envisage la « transition écologique » comme une prise de conscience. Par extension, elle considère que les initiatives de transition sont des lieux de sensibilisation, d'information et de conscientisation des citoyen.ne.s.

« *Transition écologique ? Euh, pour moi c'est absolument que les gens, les habitants sur la Terre se rendent compte qu'on n'a pas à démolir la Terre [pour la construire]*. » [Françoise]

Alors que pour Émilie, le principal c'est la modification des comportements, et les initiatives de transition sont, ou devraient prendre le rôle de « *facilitateur de transition* » ; facilitateurs de transformation des comportements.

« *En fait il faut pouvoir faciliter le changement de comportement. Évidemment, la prise de conscience, l'envie de changer ces modes de comportement, c'est certainement très important [...]. Mais finalement nous, notre créneau, c'est plus dans une logique de… enfin pas de service parce qu'encore une fois c'est auto-géré, mais de faire en sorte que ce soit plus facile de changer ses comportements. Et ça, c'est un levier fort de conception des services dans un quartier, qui peut faire que des gens finalement changent de comportement sans être arrivés à une prise de conscience, parce que c'est hyper compliqué de changer ses comportements pour tout le monde.*

T'as beau être archi convaincu, t'as beau avoir des valeurs assez radicales par rapport à ça, pour autant, c'est compliqué d'aller se fournir en vêtements, en nourriture, en tout ce qui fait que tu pourrais avoir moins d'impact environnemental dans ta vie quotidienne. » [Émilie]

Plus qu'un collectif de personnes qui se retrouvent dans une même idéologie écologiste, Bois Blancs en Transition (et les initiatives de transition plus généralement), viserait, en s'appropriant un territoire restreint, celui du quartier, et en créant un réseau de voisin.e.s, de connaissances et d'ami.e.s à permettre à des habitant.e.s pour qui l'écologie ne serait pas forcément une préoccupation centrale, de modifier leurs comportements par mimétisme, ou pour d'autres raisons (économiques, pratiques, ou encore sociales). Les enjeux de la création de lien social et de la convivialité[53] sont au cœur de l'action collective dans les initiatives de transition et permettent, par la mise en avant du plaisir de la participation, et un écartement du politique, de contourner les écueils d'une pratique militante parfois excluante.

D'autre part, les comportements associés à ces représentations de la transition et les échelles de mise en pratique sont au cœur des discussions avec les personnes interrogées. D'un côté, Francine et Françoise valorisent les gestes individuels, et une sorte de transition des petits pas.

« *Déjà si chacun faisait attention… T'façon c'est comme beaucoup de choses dans la vie, hein. Si chacun mettait sa pierre à l'édifice, je pense que la planète irait mieux et qu'il y a pas besoin de démarrer déjà par des projets faramineux » [Francine]*

« Certains disent si tu fais ça toute seule, toute façon ça sert à rien. Bien sûr, mais pour tout. Ce qui est important c'est d'agir là où on est, ce qu'on peut faire. C'est comme ça que les choses se révolutionnent actuellement. C'est pas en faisant la révolution, et c'est pas dans des luttes politiques, n'importe quoi. » [Françoise]

Émilie nuance en évoquant le rapport avec la personnalité des habitant.e.s-participant.e.s. En effet, elle compare son engagement à celui de son mari et évoque son besoin d'agir au sein d'un collectif pour être motivée, et pleinement investie. Ce qui n'est pas le cas de son mari.

« Je connais pour ne pas le citer, mon mari par exemple, lui il a un engagement écologique très fort, mais lui, ça passe par des gestes individuels. Voilà, donc ne serait-ce qu'entre nous deux, pour en avoir longtemps, longtemps discuté, voilà c'est des questions de personnalité aussi, de vision, tout ça. [Émilie]

53 Voir Chapitre 3, section 2, A).

De plus, pour Émilie, Pierre et Iseult, dans la continuité de la définition de la transition écologique du mouvement des *Transition Towns*, il s'agit, d'abord pour Iseult d'y penser dans chaque micro et macro prises de décisions, puis pour Émilie et Pierre de complètement transformer le modèle du système socio-politique, économique et productiviste.

> « *Moi en fait j'ai l'impression qu'il faudrait que ce soit présent dans chacun de nos actes, dans chacune de nos décisions, et donc dans chacune des choses qui sont mises en place partout. Mais je pense que clairement tout le monde est pas dans cette optique là.* » [Iseult]
>
> *« Pour moi, transition écologique, c'est une rupture de paradigme, c'est sortir du capitalisme, c'est éviter d'être dans… enfin en plus je le vis, tu vois je suis coopérateur dans ma boite, on conseille les collectivités et tout ça, mais derrière on est soumis, en fait on créé de la valeur dans ce qu'on fait etc, mais derrière on est obligé que cette valeur soit obligatoirement monétaire pour faire vivre la boite. Et on doit faire du volume pour pouvoir bien se payer, bien se rémunérer, bien vivre. Et tu te dis que cette logique de toujours faire du volume de prestations, ou du volume de trucs comme ça, enfin moi ça va c'est du volume de prestations de services, mais si t'as la même logique pour la production de voitures ou de biens, à un moment, produire plus dans un monde fini ça ne fonctionnera pas quoi.* » [Pierre]

Dans une perspective parallèle, Daniel, voit dans cette transition écologique, un retour dans le temps, à une société pré-Trente Glorieuses, pré-avènement de la consommation de masse.

> « *Parce que transition écologique, euh, je dirais plutôt, je sais pas j'ai plutôt l'impression qu'on revient en arrière quoi. Enfin j'ai l'impression que ça existait avant et qu'on l'a, à un moment donné, enfin il y a eu un mode de vie qui était la consommation… consommer plus facilement et moins cher, qui a pris le dessus pendant, quoi ? 30 ans. Et je pense que c'est un retour à ça, quoi. Après, on pense à ça de se dire, comment on peut faire des circuits courts par exemple, comment on peut réfléchir sur oui, en fait, c'est un propos écologique général, je dirais dans lequel on est cerné par les politiques, par les journaux etc, dans lequel on se pose la question.* » [Daniel]

A qui la question de la responsabilité des changements de comportements incombe, est aussi une thématique à laquelle les enquêté.e.s ne donnent pas la même réponse. D'un

côté, lorsque Francine et Françoise évoquaient plus tôt l'importance des pratiques individuelles, et des modifications de modes de vie à l'échelle micro, elles évinçaient complètement le rôle du politique dans la transition. De fait, le mouvement de la transition prône une forme d'apolitisme et d'éloignement vis à vis des institutions démocratiques traditionnelles, mais ne s'oppose pas frontalement à des partenariats ou à une porosité entre l'arène politique et institutionnelle et l'arène citoyenne, « par le bas » (*bottom up*) de ses initiatives (Semal, 2019, p. 130-131). Aussi, cette volonté d'agir « ici et maintenant » des transitionneur.se.s, sans attendre la prise en main du sujet par les pouvoirs publics s'inscrit dans une croyance selon laquelle le politique serait prisonnier d'une « dépendance au sentier » qui l'empêcherait d'entreprendre les transformations à la hauteur de leur nécessité (Semal, p. 1045 dans Bourg et Papaux, 2015). Cet éloignement du politique tient donc en partie à une idée stratégique d'efficacité des changements mis en place. Mais le mouvement invite au développement de relations positives des initiatives avec les pouvoirs politiques locaux, qui pourraient seulement avoir besoin de soutien citoyen et d'aide au lancement d'une dynamique de transition (Hopkins, 2010, dans Jonet et Servigne, 2013, p. 71-72). Ainsi, certain.e.s habitant.e.s-participant.e.s qui s'inscrivent dans des collectifs de transition considèrent et interrogent l'échelle politique dans l'entreprise des changements, de même que le poids de leurs actions individuelles.

> « O*n est toujours dans ce paradoxe-là, de toute façon, moins de carton, moins de plastique, au bout d'un moment, c'est pas à nous de le faire : là par contre c'est politique. C'est au monde, mais alors le monde… Je veux dire, on n'est pas blasé, ni on baisse pas les bras, mais on sait, en fait, notre force, pour l'instant elle est là très légère, c'est une force de quartier, et encore plus ciblée sur un compost dans un jardin. Donc ça va pas loin.*» [Daniel]
>
> « *Et il y a un côté aussi où il y a des gestes à faire nous, mais il y a des décisions à prendre au niveau politique, au niveau national, global.* » [Pierre]
>
> « *Quand je dis qu'il y a plein de contradictions, plein de limites à notre action par [...] le fait que la question de la transition écologique des territoires elle se joue à plein de niveaux, et que c'est sûr que si on met la focale que sur des initiatives d'habitants, nous, de quelques dizaines d'habitants, on pourrait se dire que c'est un impact ridicule quoi, quantitativement. Sauf qu'à la fois, c'est des démonstrateurs, qu'on peut aussi imaginer les choses autrement.* » [Émilie]

Ainsi, les représentations multiples et à divers niveaux de ce qu'est la « transition écologique », les pratiques qu'elle invoque et à quelle(s) échelle(s) rendent la compréhension et la labellisation des initiatives « en transition » compliquées. De même, définir le mouvement de la transition comme un mouvement social, ou non, pose de nombreuses questions allant de la signification de l'engagement pour les participant.e.s à la participation dans l'arène politique, en passant par la volonté d'agir ensemble. Si certain.e.s penseur.se.s sont déjà en désaccord sur la qualification ou non du mouvement de la transition comme étant un mouvement social, qu'en est-il d'une association telle que le Jardin des Passereaux qui ne s'auto-définit même pas comme initiative de transition ?

B) Jardin des Passereaux et mouvement de la transition : une structure associative qui tend à s'inscrire dans un mouvement social

Comme défini en introduction, et selon les mots d'Erik Neveu, un mouvement social est caractérisé par « *le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert* » (2019, p. 9) et une logique de revendications ou de défense d'une cause matérielle ou immatérielle, auprès des pouvoirs politiques. Or, « *le pivot* » mobilisateur qui sous-tend le mouvement de la transition est celui du *do it yourself* (Cottin-Marx, Flipo, Lagneau, 2013, p. 7-10), et dans l'immédiat, ne tient pas à la revendication de changements des institutions politiques. L'idée est que les changements politiques, institutionnels et systémiques adviendront par la diffusion citoyenne et locale du mouvement et de ses idées, et seulement une fois que « *l'identité* » du mouvement aura une base importante, sur laquelle s'appuyer (Hopkins, 2010, dans Jonet et Servigne, 2013, p. 71). Amélie Chanez et Félix Lebrun-Paré (2015, p. 143) considèrent qu'il est nécessaire de penser le mouvement de la transition au-delà du cadre théorique des mouvements sociaux, du fait de son caractère expérimental plus que revendicatif, et non contestataire – au sens traditionnel des répertoires d'actions contestataires invoquant les grèves, luttes syndicales et partisanes, et les manifestations – des institutions et des pouvoirs politiques. Toutefois, le mouvement de la transition étant relativement jeune, et son identité pas encore fondée au sens entendu par Rob Hopkins, comme une base permettant les changements systémiques, il est possible de le penser comme un mouvement social, en l'analysant « *en termes de trajectoire, de moments d'une institutionnalisation toujours possible, jamais inéluctable* » (Neveu, 2019, p. 21). Aussi, critiquant la théorie des Nouveaux mouvements sociaux, et notamment leur appellation de

« nouveaux », Kalaora et Vlassopoulos (2013, p. 149) proposent une approche allant carrément au-delà des « mouvements » et envisagent la notion de « société de publics » de Dewey . Selon les auteur.trice.s, la pertinence de cette notion pour analyser les mobilisations écologistes réside dans l'analyse d'une « *interrogation sur ces publics, leur constitution au travers de processus d'association et de coopération et à l'épreuve desquels des actions collectives transforment les problèmes publics et leur résolution* » (Kalaora et Vlassopoulos, 2013, p. 149). Il s'agit d'une proposition très intéressante, mais pour la suite de mon analyse, je considère le mouvement de la transition comme un mouvement social dont l'institutionnalisation ne s'est pas encore produite (et ne se produira peut-être jamais).

De fait, Bois Blancs en Transition s'inscrit dans le mouvement social de la transition. En répertoriant les initiatives citoyennes du quartier qu'il définit comme « de transition », cela implique-t-il l'affiliation de celles-ci au mouvement ? Est-il possible d'envisager le Jardin des Passereaux comme partie prenante du mouvement de la transition, alors même que c'est une association dont les objectifs premiers ne sont pas directement liés à la transition écologique ? Dans ses statuts actuels[54] (ils ont été légèrement modifiés depuis la création de l'association), les buts du Jardin des Passereaux sont les suivants :

> « 1. D'aménager et cultiver un terrain mis à disposition par le propriétaire et en totale entente avec lui.
> 2. De promouvoir la connaissance des jardiniers amateurs en matière de culture potagère, d'ouvrir à tous des animations autour du jardin.
> 3. De développer l'accessibilité du jardin aux personnes à mobilité réduite.
> 4. De permettre l'organisation de repas solidaires et participatifs.
> 5. D'affermir les liens d'amitié entre ses membres. » [Statuts de l'association « Le Jardin des Passereaux »]

S'il ne se revendique pas initiative de transition, le Jardin des Passereaux a des objectifs qui croisent et recoupent ceux de la transition : développement de liens sociaux par la réappropriation d'un morceau du territoire habité collectivement ; promotion d'évènements de partage, conviviaux et participatifs ; inclusion de tou.te.s les habitant.e.s ; partage de connaissances. Lorsque je les ai interrogé.e.s par rapport aux objectifs du jardin et leurs intérêts personnels à s'y engager, la plupart des enquêté.e.s ont mis en avant le fait qu'il

54 Archive n°5 : Statuts de l'association « Le Jardin des Passereaux »

s'agit d'un espace convivial permettant de faire des rencontres et de développer le tissu social du quartier, en insistant très souvent sur le fait qu'elles.eux-mêmes n'avaient aucune propension particulière pour le jardinage.

> « *Parce que moi l'intérêt du jardin, c'est aussi l'intérêt de liens sociaux. Je suis pas une fan de jardinage ou de l'environnement, pour moi ce que je vois c'est qu'au niveau du jardin on peut créer des liens sociaux. Et il peut y avoir une mixité sociale, et ça si on peut le faire aux Bois Blancs, c'est bien.* » [Françoise]
>
> « *Et puis moi j'y connais rien, en fait, en fleurs, en terre, donc je découvre et je regarde.* » [Daniel]
>
> « [*Je ne suis] pas forcément passionnée par le jardin. Je trouve la terre un peu trop basse.* » [Francine]
>
> « *[…] même si j'ai pas du tout de talent de jardinage, j'avais envie un peu de m'investir là-dedans.* » [Iseult]

Ainsi, faire des rencontres est au cœur de l'engagement au Jardin des Passereaux, plus qu'une forme de militantisme écologiste. Mais pour autant, lorsque je demande aux enquêté.e.s s'iels considèrent le jardin comme une initiative de transition, la plupart, parfois pour des raisons différentes, me répondent oui.

> « *Oui, oui, bien sûr. Par les actions que l'on mène, par exemple toutes les actions de justement contre les déchets et tout ça, ça va complètement là-dedans*. » [Françoise]
>
> « *Peut-être dans le sens, ouais pédagogique vis à vis des enfants, où [Françoise] fait des choses avec les crèches, les maternelles, du coup des fois il y a des familles qui viennent aussi. Puis, le compost, je pense clairement que ça en fait quand même partie.* » [Iseult]
>
> « *Oui, d'une certaine manière. Mais à une échelle tellement minime, qu'évidemment, quand vous voyez après toutes ces voitures qui circulent partout, vous vous dites que votre truc il fait pas grand-chose. A part que bon, bah, c'est un îlot de joie quoi, tout simplement.* » [Daniel]
>
> « *Un projet de transition oui je pense, parce que justement lien social, sensibilisation au compost, sensibilisation au vivre ensemble, lien intergénérationnel (activités avec les jeunes enfants). Donc oui, oui c'est un lieu de transition, bien sûr !* » [Pierre]

Dans la continuité de ces témoignages, si les membres du jardin le voient comme une initiative de transition, est-il possible, juste, pertinent, de l'inscrire dans le mouvement de la transition ? Krieski (1993) propose une typologie des organisations liées au mouvement social. Il propose la notion de *self-help organization* « *qui mobilisent l'énergie*

des adhérents ou proches d'un mouvement pour apporter des services individuels ([…] clubs de loisirs ciblant les membres d'un mouvement). » (Neveu, 2019, p. 22-23). Considérant les observations conduites jusqu'à lors, le Jardin des Passereaux semble complètement répondre à la définition de *self-help organization*. Si l'association existe depuis plus longtemps que Bois Blancs en Transition, elle connaît depuis quelques années (à partir de 2018, environ, ce qui correspond à la période de création du collectif) des transformations en matière d'évènements et d'activités proposées. De plus, lorsque Françoise décide d'accueillir le premier composteur collectif des Bois Blancs en 2015, ce n'est pas seulement dans une démarche écologique. D'abord, elle a remarqué que lors de permanences du samedi matin, les gens qui viennent vider leur compost se rencontrent, discutent, développent des relations sociales.

> « *Alors aussi, il y a quelques années, […] j'avais proposé à la présidente conseillère de quartier de faire un compost ici, parce qu'il y avait rien à ce moment- là dans le quartier. Donc on a fait un compost : le premier des Bois Blancs, où il y a 50 familles qui vont. Là aussi ce que je voyais, l'intérêt c'était bon au niveau de faire un compost c'est très important, mais aussi [...] qu'au niveau du compost, les gens se parlent. Ils viennent pas simplement mettre leur compost, peu à peu il y a des liens sociaux qui se créent entre les gens, et moi c'est ça que je cherche quoi.* » [Françoise]

D'après Iseult, elle souhaitait aussi attirer des nouvelles.eaux adhérent.e.s, plus jeunes, peut-être plus investi.e.s dans une démarche de pratique de transition écologique, qui seraient sensibles à l'usage d'un composteur collectif.

> « *Mais Françoise, je pense qu'elle voulait, parce qu'en fait il y a pas beaucoup de jeunes, et elle voulait faire venir des jeunes. Déjà quand elle a fait le compost clairement c'était pour faire venir des gens au jardin.* » [Iseult]

Dans la même démarche, étendre les activités du jardin à des ateliers pour enfants proposés aux crèches et aux assistant.e.s maternel.le.s du quartier, avait pour objectif d'inviter de nouvelles personnes à s'investir dans l'association.

> « *[…] parce qu'après moi ce que je compte, c'est que les parents reviennent avec les enfants au jardin, et qu'eux aussi prennent le relais un peu du jardin quoi.* » [Françoise]

En essayant d'ouvrir le jardin à un nouveau public de jeunes familles, Françoise cible plus ou moins volontairement les nouvelles.eaux arrivant.e.s du quartier, principalement de catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures, qui s'y installent souvent pour

sa dynamique associative et son esprit de voisinages riches. Et au vu des témoignages des enquêté.e.s, il s'agit d'un public plus enclin à s'engager dans des projets qu'il associe à des questions écologiques, et dans une perspective de « transition écologique ». Ces nouvelles.eaux membres du Jardin des Passereaux, parce qu'iels ont une vision plus tranchée de la « transition écologique » et l'inscrivent au sein d'un mouvement plus global, participent à modifier les représentations produites par l'association, et à la faire bifurquer vers des objectifs plus ouvertement liés à une forme de militantisme micro-local de transition écologiste.

Si la qualification du mouvement de la transition comme étant un mouvement social fait déjà débat, comment est-il possible de postuler qu'une association telle que le Jardin des Passereaux puisse être une initiative « de transition » ? De fait, je me suis positionnée en fonction de certaines définitions académiques des mouvements sociaux, et j'ai choisi de considérer le mouvement de la transition et selon sa trajectoire, comme un mouvement social dont l'institutionnalisation n'avait pas encore eu lieu et n'aurait peut-être jamais lieu. Dans cette perspective, je considère le Jardin des Passereaux comme une *self-help organization* qui évolue en périphérie, mais à proximité du mouvement de la transition. De fait, certains enjeux qui sont interrogés au sein de l'association sont très liés à des principes prônés par le mouvement de Rob Hopkins. C'est notamment le cas du mode de gouvernance, que les membres du Jardin envisagent de transformer pour aller vers une gouvernance collégiale. De même, des « problèmes » liés à une différenciation des investissements sont relevés par un certain nombre d'enquêté.e.s et semblent très liés au temps disponible des adhérent.e.s de l'association.

Section 3. Les enjeux de la gouvernance et du temps au Jardin des Passereaux

La question de la gouvernance est très présente dans le modèle sociétal proposé par le mouvement de la transition : que ce soit à échelle micro-locale, ou à l'échelle nationale et internationale. L'idée d'une gouvernance souple, laissant la place à la créativité des acteur.trice.s du changement, et à la dynamique interne d'un collectif se retrouve dans l'ambition d'une gouvernance collégiale au Jardin des Passereaux. Ces idées sont accompagnées d'autres questions plus directement liées aux dynamiques d'investissement internes et aux relations inter-personnelles entres les membres de l'association. Toutefois, l'un des problèmes mis en lumière par la quasi-totalité des enquêté.e.s et celui du temps et de sa gestion. La valeur temporelle pouvant être allouée à un engagement associatif et collectif, n'est pas la même en fonction des habitant.e.s-participant.e.s, de leurs caractères personnels, de leurs catégories socio-professionnelles ou encore de leurs attentes individuelles liées à cet engagement.

A) La gouvernance collégiale : mise en pratique du lien entre mouvement de la transition et extension du tissu social local

Tout d'abord, le choix du type de gouvernance a une place importante dans le mouvement de la transition. En effet, « *la capacité à participer à la prise de décision politique est la première revendication des mouvements pour la justice environnementale et pour la justice climatique* » (Collectif Fortes, 2020, p. 266). Or, le mouvement de la transition revendiquant une certaine distanciation des arènes politiques et institutionnelles traditionnelles, tente de rendre aux citoyen.ne.s leur capacité et leur rôle dans la participation décisionnelle et pratique. Cette distanciation tenant en partie (d'après les transitionneur.se.s) au fait d'une « dépendance au sentier » qui handicaperait les pouvoirs publics et les empêcherait de prendre les décisions nécessaires à la transition, Hopkins et son mouvement, valorisent pour les diverses initiatives locales un mode de gouvernance horizontal, sans hiérarchie réelle, sans structuration administrative lourde. L'idée est de favoriser les dynamiques citoyennes d'un territoire, en laissant la place nécessaire aux habitant.e.s-participant.e.s pour pouvoir être créatif.ve.s et pouvoir générer le modèle et les pratiques dont iels ont envie et besoin, en fonction de particularités liées à leurs identités individuelles et collectives et aux spécificités du territoire sur lequel iels se construisent. C'est dans cette perspective qu'Émilie souhaite pour Bois Blancs en Transition, maintenir

un modèle de gouvernance et de structuration souple, en tout cas à son stade actuel de développement, pour éviter de l'entériner dans des pratiques qui ne correspondront peut-être plus à la vision de ses membres d'ici quelques années. Elle préfère, comme le préconise Hopkins à une échelle plus globale, attendre que la base du collectif soit solide et dynamique sur le long terme avant d'éventuellement le structurer en association, ou selon une organisation plus traditionnelle. Elle prône une forme d'organisation et de participation informelles.

> « *après sur la gouvernance, moi je plaidais dans le groupe pour ne pas commencer par formaliser la gouvernance autour de la création d'une asso, avec un CA, un.e président.e, etc. Mais je préférais que ça vive par les projets et qu'ensuite le jour où on aurait besoin de se structurer en asso, par exemple pour aller chercher des subventions, ce serait pas très compliqué. Et à ce moment ceux qui feraient partie du collectif, seraient mieux identifiés et tout ça. Du coup, que ce soit un collectif vraiment informel. Il y avait aussi l'idée que dans les modes d'implication, moi je voulais éviter en fait tous les écueils du modèle associatif, que je trouve bien évidemment intéressant par plein d'autres aspects hein, c'est pas une critique fondamentale du modèle associatif.[...] Mais en tout cas je voulais éviter certains écueils qui est déjà la réunionite. […] Et, je voulais vraiment un fonctionnement de collectif ascendant et pas une direction d'asso avec un bureau qui aurait un peu donné les directions quoi, avec une recherche de bénévoles et tout ça. Moi c'était pas du tout un modèle qui m'inspirait pour ce type d'initiative. Enfin du coup je dis « je » parce que j'ai beaucoup porté cette vision là, mais ça convenait à tout le monde, personne n'a proposé d'autres manières de faire. Mais du coup l'écueil, enfin le risque de cette manière de faire, c'est forcément un fonctionnement qui est très diffus, pas très visible, qui peut avoir des moments d'endormissements d'une certaine manière si plus personne ne fait rien. Du coup […], j'ai pas d'indicateur précis pour dire c'est très en vie ou c'est très endormi. Pour moi, le fait que les projets qui ont émergé de ça soient actifs, c'est le meilleur des indicateurs. Après, je pense que pour en avoir discuté avec certains, ça crée une sorte de frustration avec l'idée qu'on pourrait aller beaucoup plus loin, faire beaucoup plus de choses, être plus visibles, se mettre plus en avant vis à vis de la ville de Lille, des élus…* » [Émilie]

Les « *écueils du modèle associatif* » auxquels Émilie fait référence, et notamment « *la réunionite* », sont aussi vécus par une partie des membres de l'association du Jardin des

Passereaux, et c'est en partie pour cela qu'iels ont décidé de transformer son modèle de gouvernance traditionnel composé d'un bureau élu, vers un fonctionnement en collégiale.

> « *des fois les réunions, je me dis, fouhh, voilà il y a des réunions qui peuvent être un peu compliquées, un peu houleuses, et voilà je me dis pff, je viens prendre sur mon temps perso, j'ai pas envie de me prendre la tête quoi*. […] L*es réunions en fait ça me saoulait de savoir que j'avais la contrainte de ça* » [Iseult]

De plus, d'autres raisons tiennent à la diversité des personnes membres du jardin, dont les personnalités, parfois qualifiées de « fortes », ne s'accordent pas toujours, et à la diversité des activités proposées. Cette dernière raison, parfois vu comme une richesse par les adhérent.e.s de l'association, est aussi vue comme une limite à la cohésion interne et à la compréhensibilité de ses objectifs. Aussi, les différences quantitatives d'investissement sont au cœur de la décision. Celles.eux qui s'investissent le plus aimeraient réussir à faire participer d'autres personnes, ce qui leur permettrait de « lâcher du lest ».

> « L*e jardin c'est cool il y a plein de projets différents. Mais en vrai, il y a pas vraiment d'unité. Souvent t'as une asso, c'est enfin voilà, on veut faire telle chose, il y a une grande ligne directrice. Là en vrai ça part un petit peu dans tous les sens. Et du coup, tu vois moi je suis à fond sur le compost, et je fais que le compost et j'y comprends rien au jardin, enfin à la limite, c'est pas que je m'y intéresse pas, mais voilà je m'investis pas dans le jardin. Myriam, ça va être tout le contraire, elle est à fond dans le jardin et elle sait pas forcément ce qu'il se passe. Françoise elle chapeaute un peu tout et elle est vraiment sur l'enfance, sur tout ça et en fait elle demande de l'aide, mais moi je suis pas dispo, Myriam ça l'intéresse pas forcément...* » [Iseult]
>
> « *Puis il faut faire avec les tempéraments des uns et des autres.* » [Françoise]
>
> « *Et ça peut être l'une des barrières au jardin, parce qu'il y a des personnalités, euh.. Enfin, en fait quand je compare avec d'autres assos où c'est plus des gens qui pourraient être potes quoi. Voilà moi je pourrais pas être pote avec Françoise ou Myriam, et du coup il y a quand même cette distance-là, et en plus, c'est des personnalités super fortes.* » [Iseult]
>
> « *Et puis c'est toujours pareil, il y en a qui prennent plus de place que d'autres, pour différentes raisons […].* » [Daniel]
>
> « *Le souci c'est qu'on va avoir un noyau très dur de Françoise, Francine, Myriam, euh, et puis j'oublie Iseult. Et puis on va avoir un noyau un peu plus engagé, qui vient soutenir comme ça de temps en temps, de 15/20 personnes, ce qui est pas mal déjà en*

fait. Mais après, mobiliser les 70 adhérents autour d'eux c'est compliqué, quoi.» [Pierre]

« O*n veut changer de statuts, en collégiale, parce qu'il faut que tout le monde s'implique, et c'est pas toujours évident.* » [Francine]

Toutes ces raisons sont imbriquées, et s'alimentent les unes les autres. Si malgré la création de lien social, les membres de l'association ne lient pas forcément de liens d'amitié, iels tendent à moins vouloir s'investir, et cela agace les personnes qui s'investissent le plus. Le fait que beaucoup de projets très différents se développent donne à la fois la possibilité aux membres de se reconnaître des préférences personnelles dans un domaine ou un autre et d'inclure plus de personnes aux objectifs divers, mais engendre aussi une forme de sur-abondance de la demande et du besoin de participation qui conduit à culpabiliser les adhérent.e.s qui n'ont pas forcément envie, le temps ou l'énergie de se « multi-investir ».

« E*n fait, je culpabilisais de pas faire plus et c'est pour ça que j'ai dit à Françoise à un moment donné, en fait je veux pas avoir la culpabilité de pas faire plus de choses, de savoir que j'ai juste [le compost] à faire et que vous allez pas m'en vouloir si je fais pas plus.* » [Iseult]

Tou.te.s les enquêté.e.s se sont réjoui.e.s de l'idée proposée par Pierre (qui connaît déjà la collégialité dans l'association Interphaz qu'il co-dirige) de transformer la gouvernance de l'association en une gouvernance collégiale.

« L'idée c'était que les adhérents qui aujourd'hui consomment le compost, comment on les fait devenir acteurs de l'association, comment on fait reconnaître la valeur qui est produite, le lien social, les activités qui pourraient être pondues et tout ça.[…]. Le but que j'avais là-dedans[dans l'animation d'une proposition de gouvernance collégiale] c'était un peu de leur donner la parole, de faire des boites à idées, un sondage en ligne. Sur les 70 adhérents, j'en ai eu 35 qui ont répondu, c'était le confinement dernier. Après, on a envoyé une restitution par mail, et puis elle était disponible au jardin. Et puis, on demandait aux gens de se positionner sur des sujets qu'ils avaient envie de traiter, d'animer et tout ça. Ou c'est des adhésions de soutien, mais sans volonté de s'engager dans la vie du jardin. » [Pierre]

Selon un document qui m'a été transmis avec les archives de l'association, une association qui fonctionne sur un modèle collégial et contrairement à un collectif (tel que BBT), « *est une association déclarée en préfecture, mais qui décide de sortir du schéma classique « président-e/trésorier-e/secrétaire ». Elle peut opter pour une déclaration officielle de*

plusieurs « co-président-es », tout comme elle peut choisir de nommer un-e président-e mais en se dotant de règles internes qui garantissent un fonctionnement collectif. »[55] Ce même document explique que l'objectif est une meilleure répartition de la charge mentale attenant aux responsabilités d'une association : une meilleure répartition des responsabilités et donc de la charge mentale, permettrait une plus grande égalité d'investissement entre les adhérent.e.s[56].

> « *En fait il n'y aura plus de titres, on se positionnera pour prendre en charge telle activité, et puis on sera assisté par d'autres personnes, on sera pas tout seul hein. Mais au moins, tel atelier ce sera untel qui le prendra en charge pour le mois de Mai, et puis après ça va tourner. Ça va permettre à plusieurs personnes de travailler, de s'impliquer, pas toujours les mêmes quoi* » [Francine]

Malgré une structuration administrative qui reste assez institutionnalisée, l'organisation interne se construit sur un modèle qui rappelle celui des gouvernances souples et créatives des initiatives du mouvement de la transition.

> « *Je pense que chaque collectif fait son chemin entre ces écueils-là, [et autour] vraiment de l'auto-organisation, le fait que chacun puisse s'y retrouver, et en même temps de mener ça quasiment comme à la manière d'une gestion de projets. Et ça fait partie des questions un peu fondamentales de ces initiatives-là de qui, et le qui peut être plusieurs personnes, de qui joue le rôle d'animateur de la dynamique.* » [Émilie]

Pour reprendre l'expression employée par Émilie, en permettant l'investissement des adhérent.e.s de l'association non plus à l'ensemble de ses activités, mais en constituant des pôles thématiques, liés à des projets précis, la collégialité importe au sein du jardin une gouvernance qui se construit à la manière d'une « *gestion de projets* ».

Concevoir et valoriser des modes d'organisation qui sont très proches d'un modèle de gestion de projets, rend l'approche du type de gouvernance au sein du mouvement de la transition très intéressante, voir paradoxale. J'ai considéré jusqu'à maintenant, comme beaucoup d'auteur.trice.s, et selon la vision prônée par le mouvement de la transition, que la forme de gouvernance de ce dernier ne pouvait se penser séparément de sa volonté de changement systémique ; d'effondrement du capitalisme et de la société marchande

55 Archive n°6 « Fonctionnement en collégiale, c'est possible ! » - première page
56 Ibid., deuxième page.

actuelle, notamment. Or, « *les contenus des revendications peuvent flirter avec le refus radical de tout compromis avec la société marchande tout comme ils peuvent en devenir des noyaux comme le montrent Luc Boltanski et Eve Chiapello dans Le Nouvel Esprit du Capitalisme (1999) avec la notion de «* cité par projets *».* » (Kalaora et Vlassopoulos, 2013, p. 143). En étudiant la littérature managériale des années 1990, Boltanski et Chiapello théorisent la notion idéal-typique de « *cité par projets* ». La cité est un modèle justificatif, construit sur un ensemble de normes, un système de valeurs justifiant le fonctionnement de la société, et cadrant les actions qui y sont déployées. La cité agit alors à la fois comme une structure légitimatrice et contraignante faisant pression sur les pratiques des acteur.trice.s qui la produisent (Boltanski et Chiapello, 1999). Ainsi, le modèle de la « cité par projets » serait le nouvel appareil justificatif régissant le monde à partir des années 1960, et depuis la *managérialisation* des entreprises, dont le type de gouvernance se diffuse progressivement dans les différentes arènes de la société (politiques, sociales, domestiques, etc) (*ibid*.). La fondation de la « cité par projets » tient d'un côté sur la notion de projet, et de l'autre sur une organisation réticulaire du monde et des relations des diverses sphères qui le régissent. Les réseaux, tout d'abord, « *sont des structures faiblement, voire pas du tout, hiérarchiques, souples et non limitées par des frontières tracées* a priori. » (*Ibid*., p. 156). Cette notion de réseau est extrêmement présente dans le mouvement de la transition : il s'agit d'un côté de créer un réseau de citoyen.ne.s à une échelle très localisée, (éventuellement un réseau d'initiatives dans un quartier comme le fait Bois Blancs en Transition) et d'un autre côté, de lier sous une forme rhizomatique (Deleuze et Guattari, 1997), toutes ces initiatives dans un réseau international de transition. De plus, « *le projet est l'occasion et le prétexte de la connexion* » (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 157). Le projet permet le développement du réseau, et le réseau permet la formation et la multiplication des projets.

A l'aune de cette théorisation de la « cité par projets », la mise en réseau des initiatives et des habitant.e.s de Bois Blancs, ainsi que le fonctionnement plus ou moins en mode projet de BBT, et le futur collégial du Jardin des Passereaux semblent se déployer au sein d'une société du projet, sous-tendue par le nouvel esprit managérial du capitalisme (*ibid*., p. 154-155). Il semble paradoxal, voir contradictoire qu'un modèle justifié par l'esprit du capitalisme, soit aussi utilisé pour essayer d'en sortir. De plus, dans cette cité, les auteur.trice.s définissent à l'état de « *grand* » l'individu idéal-typique qui est à la fois le

leader, le manager, mais aussi l'expert. Il vit pour les projets, en coopération avec les personnes qui composent les projets, et cherche à étendre le réseau en permanence. Il est également au service du bien commun, à l'écoute et sait fédérer pour obtenir le meilleur des autres, tout en maintenant sa position de leadership. Il doit donner tout son temps au projet, mais rester flexible pour s'investir dans d'autres projets (*op. Cit*., p. 168-175). Certaines des personnes enquêtées, multi-engagées, et développant leurs réseaux professionnels, associatifs, familiaux et amicaux dans le quartier et autour des initiatives citoyennes au sein desquelles elles s'investissent pourraient être qualifiées de « *grandes* » de la cité. Toutefois, en gardant à l'esprit que cet état de « grand », de même que la « cité par projets » sont des idéaux types et n'ont pas vocation à exister dans leur entièreté. Ce sont des modèles vers lesquels la société et les individus qui la composent tendent.

La question du multi-engagement dans diverses sphères de la vie pose la question du temps. En effet, la contrainte temporelle limite l'atteinte de l'état de « *grand* », et est aussi une limite, un problème vécu par les enquêté.e.s, dont la volonté de s'engager plus est réprimée par le fait qu' « *il n'y a que 24h dans une journée* ». De plus, la société actuelle, guidée par des objectifs et des besoins capitalistes est une société salariale au sein de laquelle les activités professionnelles occupent la majorité du temps.

B) La gestion du temps : une limite à l'engagement justifiant la mutation systémique invoquée par le mouvement de la transition ?

La question du temps et de sa gestion revient dans la quasi-totalité des entretiens menés. Tout d'abord, les enquêté.e.s évoquent souvent l'investissement temporel qui accompagne l'engagement associatif ou citoyen, en règle générale, et la difficulté qu'iels ont à le répartir entre les différentes sphères de la vie : professionnelles, familiales, associatives, citoyennes, etc. De plus, la question du temps cristallise l'un des enjeux visés par ce qu'Émilie appelle les « écueils » du monde associatif. Certaines personnes s'investissent beaucoup plus que d'autres et cet investissement est quantifiable en valeur temps. Alors que quatre des cinq membres du Jardin des Passereaux interrogé.e.s estiment utiliser entre 1h et 3h de leur temps hebdomadaire pour l'association, Françoise estime que son engagement temporel hebdomadaire se compte entre 10h et 30h par semaine, selon la période. Pour revenir au concept de « cité par projets » de Boltanski et Chiapello, l'état de « grand » de la cité est investi d'une tendance (positive selon le modèle de la cité) au sur-

engagement. Ainsi, comme décrit dans la section 1 de ce chapitre, Françoise a toujours été ultra investie, et pris des rôles de *leadership*. Aujourd'hui, à 81 ans, elle aimerait se désinvestir au moins en partie et laisser sa place. Mais elle a du mal à trouver repreneur.se.

> « V*ous savez, quand vous faites beaucoup de choses dans une association, les gens pensent que eux ils peuvent pas continuer.* » [Françoise]

Son intérêt pour la gouvernance collégiale vient aussi du fait qu'elle a pensé mieux réussir à fédérer les membres du jardin autour de petits pôles qui intéressent les un.e.s mais pas les autres, et *vice-versa*, que de trouver quelqu'un.e qui accepterait de prendre la totalité des responsabilités et des charges administratives, pratiques et temporelles.

> « *Puis moi je vis aussi, tout ce que j'ai fait, il faut que je prenne du large. Et d'ailleurs moi mon objectif actuellement au niveau du jardin, 2021 j'espère qu'on y arrivera c'est de faire un truc en collégialité. [...] Et je veux absolument que ce soit aussi les plus jeunes maintenant, moi j'ai 81 ans, je veux pas rester présidente hein, en 2021 je veux pas rester présidente. Je veux qu'il y ait une équipe qui dirige, mais à plusieurs, je veux pas tout diriger.* » [Françoise]

Ce quasi-statut de « *grande* », fait du sur-investissement de Françoise une lame à double tranchant pour l'investissement des autres membres de l'association.

> *« Je pense que [Françoise] a une personnalité qui fait qu'on a envie de lui laisser faire, et que si on devait repenser un peu le mode de gouvernance, il faudrait qu'elle arrive un peu à se mettre en retrait. En fait, elle le sait mais elle a aussi du mal à le faire. Mais en même temps, elle fait tellement bien, et tellement de choses, que bah, limite, c'est facilitant de se dire bon, bah, on se repose sur Françoise.»* [Pierre]

Ainsi, à condition que les membres les plus investi.e.s de l'association réussissent à se mettre en retrait volontairement de certains projets, la collégialité semble être une solution permettant de diminuer les problèmes d'investissements temporels différenciés. Toutefois, le document « Fonctionner en collégiale, c'est possible ! »[57] souligne que « *la collégialité demande plus d'implication, donc plus de temps* ». Les enquêté.e.s ont pourtant tendance à croire que cette organisation leur permettra de mieux gérer leur temps associatif, du fait du moindre éparpillement des projets dans lesquels iels participeront. Le mode d'organisation en collectif qu'a porté Émilie pour BBT est aussi un choix lié à la disponibilité (ou à la

57 Archives n° 6 : « Fonctionner en collégiale, c'est possible ! »

non-disponibilité) des habitant.e.s-participant.e.s pour s'y investir selon des normes strictes, du fait de leurs « obligations » familiales et professionnelles, notamment.

> « J*e voulais éviter certains écueils qui est déjà la réunionite, que ça prenne beaucoup de temps, à tout le monde, de se réunir, de discuter, à des horaires compliqués. Moi toute façon j'avais pas du tous les moyens d'assumer ça parce que ma vie de famille et ma vie professionnelle me le permettaient pas. Je voulais vraiment défendre l'idée que chacun s'investissait quand il voulait, quand il pouvait, sans engagement, sans contrainte, de manière un peu synergique pour utiliser un gros mot, et puisse prendre des initiatives sans en référer à un certain nombre de personnes, avec un long processus de validation, enfin voilà* » [Émilie]

De plus, au-delà du temps lié à l'engagement collectif associatif, certain.e.s enquêté.e.s évoquent le temps nécessaire pour entreprendre et pratiquer individuellement la « transition écologique ». Iseult s'est lancée il y a quelques années dans le « programme » de la famille zéro déchet avec son mari et ses trois enfants. Elle explique que malgré une vraie volonté et un investissement total dans la démarche, il est très difficile d'aller jusqu'au bout du processus et de le maintenir sur le long terme. Ces difficultés sont à la fois liées au fait que les commerces permettant le zéro déchet proposent rarement la totalité des produits recherchés au moment des courses, et au fait que le temps de courses est limité dans un emploi du temps principalement régi par la vie professionnelle et la vie de famille.

> *« Clairement on a essayé de faire le truc à fond, mais en fait c'est quand même beaucoup de contraintes, parce qu'il y a pas tout ce qu'il faut, enfin ça reste tu fais 3/4 magasins différents pour faire un truc, tu dois faire le marché avec tes tupperwares, mais il y a des trucs qui se conservent pas bien dans les tupperwares, du coup… Enfin bon, je pense que c'est bien quand tu bosses pas, clairement. Donc nous on a fait le truc à fond pendant un certain temps, on a vu que c'était pas forcément viable, qu'en tout cas c'était compliqué. Mais on a gardé pas mal de choses. » [Iseult]*

Par sa formule « *c'est bien quand tu bosses pas* », Iseult cristallise un enjeu central du mouvement de la transition et de la critique de la société salariale contemporaine par certain.e.s auteur.trice.s. Elle sous-entend que la transition écologique n'est pas possible si les citoyen.ne.s se confortent par par obligations matérielles ou par confort, dans un système régi par la nécessité de gagner de l'argent et de s'épanouir individuellement et

collectivement par le biais d'un emploi salarié. C'est ce que Pierre souligne lorsqu'il envisage le revenu universel comme un outil permettant aux citoyen.ne.s de pratiquer leur citoyenneté et de tisser du lien social dans des activités associatives, de quartier, collectives valorisant et produisant de la richesse non-monétaire.

> « *Moi je pourrais donner beaucoup plus de mon temps à la vie collective, à la vie locale, si j'avais pas 35h de boulot à faire pour pouvoir ramener un salaire à la maison. Si j'avais un revenu universel, si je pouvais passer tout mon temps dans la vie de quartier, dans le lien social, je le ferais. Mais ça nécessite... enfin aujourd'hui je peux pas, parce que j'ai une maison à payer, parce que j'ai une petite à nourrir et tout ça quoi. Mais je dis, certes la richesse créée serait pas monétaire, mais c'est tout comme en fait. Il y a de la valeur qui est créée dans ce qui est fait. Et aujourd'hui, je suis 35h au boulot, plus 20/25h en association, ça fait des grosses semaines quoi. Si je cumule tout plus la vie familiale, ça fait des grosses journées aussi.* » [Pierre]

Ainsi, en souhaitant complètement transformer le système capitaliste, marchand et social actuel, le mouvement de la transition tente de repenser la variable temps et de permettre aux citoyen.ne.s de se la réapproprier au profit d'une transition écologique d'abord locale, puis par extension rhizomatique, globale. Les paroles de Pierre résonnent non sans rappeler les travaux d'André Gorz (1988 ; 1997). En effet, André Gorz considère que le « travail » a pris le sens économique et professionnel qu'on lui donne communément aujourd'hui, avec la diffusion du capitalisme manufacturier puis industriel (Gorz, 2008, p. 120). Il estime que la fin du fordisme s'accompagne, est en train de s'accompagner, de la sortie d'une société salariale par la réappropriation citoyenne du travail, et le développement de systèmes autonomes et d'auto-organisation (*Ibid*., p. 123). Aussi, il écrit que « *la socialisation par l'emploi tend à devenir une socialisation désocialisante, désolidarisante : un conditionnement au sauve-qui-peut* » (*Ibid*., p. 125) et que cette brèche dans le statut social de l'emploi est à considérer comme un levier qui doit être utilisé pour repenser l'émancipation collective vers une société de « *pleine activité plutôt que de plein emploi* » (Augagneur, dans Bourg et Papaux, 2015, p. 335). Gorz voit dans des cercles de coopération et de solidarité tels qu'un certain nombre d'initiatives locales de transition, une préfiguration de cette société émancipée du salariat et du capitalisme financier. Au vu des observations et des analyses produites au cours de ce mémoire, il est possible de rapprocher Bois Blancs en Transition, et dans une moindre mesure le Jardin des Passereaux à l'analyse de Gorz. En effet, ce sont des initiatives « *qui pratiquent l'échange multilatéral*

de services réciproques et solidaires, et [parfois] soldent les échanges au moyen d'une monnaie qui n'est pas accumulable et donc ne peut servir à personne à se constituer une position dominante, un pouvoir sur les autres »[58] (Gorz, 2008, p. 125). De même que Pierre, Gorz établit que cette société n'est possible que dans la mesure où chaque individu a accès à un revenu suffisant pour répondre à ses besoins fondamentaux (*Ibid*., p. 125).

Enfin, l'enjeu du temps est producteur d'inégalités socio-économiques face à la possibilité ou non, de s'intéresser, de s'investir, d'agir pour la « transition écologique ».

> « *Quelqu'un je pense qui est vraiment dans la mouise, avec quatre enfants, dans des endroits pas terrible, il a pas le temps de réfléchir à tout ça. Je pense qu'il a d'autres problématiques qui sont directes pour lui, en fait, et importantes à des échéances très courtes quoi* » [Daniel]

Cela interroge sur le « qui » est inclus dans ces initiatives de solidarité et de coopération. Dans le quartier des Bois Blancs, plus précisément, le Jardin des Passereaux et BBT peuvent-ils parler de mixité sociale si une partie de la population y est invisible ? Si le mouvement de la transition est parfois catégorisé hors « mouvements sociaux » parce qu'il ne serait pas un mouvement de « classes », comment se fait-il que les personnes qui s'y engagent sont souvent les mêmes, en termes de profils socio-professionnels et littéralement, les mêmes personnes, multi-engagées ? Ce sont des questions auxquelles je vais tenter de répondre dans le prochain chapitre.

Ainsi, en tant que branche locale du mouvement social constitué par le mouvement de la transition, Bois Blancs en Transition reproduit une forme de mise en réseau micro-locale d'initiatives citoyennes se voulant écologistes ou promouvant un renforcement de la cohésion sociale du quartier. Dans cette perspective, le Jardin des Passereaux tient de plus en plus une position de *self-help organization* en ce que ses objectifs et ses services sont de plus en plus pensés pour et par les nouvelles.eaux habitant.e.s du quartier, souvent assez politisé.e.s, assez investi.e.s dans la vie social des Bois Blancs, et valorisant les projets de « transition écologique ». Cette bifurcation employée par l'association est en partie due à l'implication d'habitant.e.s aux carrières associatives, politiques et/ou syndicales riches, et les amenant à une vision de l'action collective spécifique. Je pense notamment à la notion de « communs » évoquée par Pierre et Émilie, et découverte par leurs divers engagements

58 Collectif pour une monnaie locale vidéo-portrait n°16 (http://boisblancsentransition.free.fr/portraits.htm)

associatifs. Ainsi, la volonté d' « agir ensemble » est presque aussi forte que la volonté de conduire une transition « écologique », à la fois dans le mouvement de la transition, chez BBT et dans le quartier des Bois Blancs (selon les enquêté.e.s). Cette intention de cohésion sociale et collective se retrouve aussi dans les choix liés à la gouvernance, tant du Jardin des Passereaux que du collectif BBT. Enfin, l'utilisation du modèle idéal-typique de « cité par projets » permet de soulever une forme de paradoxe produit par le mouvement de la transition, et de manière extensive par BBT. En effet, si le modèle de la mise en réseaux micro-locale, et entre les multiples initiatives à l'échelle nationale puis internationale semble s'appuyer sur une idée d'autonomisation vis-à-vis des pouvoirs publics et de la société marchande, de consommation de masse et productiviste, le modèle de la « cité par projets » montre que c'est une dynamique intrinsèque du « *nouvel esprit du capitalisme* » (Boltanski et Chiapello, 1999). Enfin, et dans la continuité de cette démonstration, la répartition socio-temporelle des activités « obligatoires » constitue une limite à l'engagement associatif et dans les mouvements sociaux, notamment le mouvement de la transition. Cette limite est produite par des critères socio-économiques, et participe à l'exclusion d'une partie de la population du quartier des Bois Blancs : une exclusion symbolique et concrète dans les espaces territoriaux et dans les espaces sociaux et citoyens. Je tenterai de mettre en lumière cette relation inclusion/exclusion, et le paradoxe du « faire ensemble » dans le prochain et dernier chapitre.

Chapitre 3 – Territorialisation et mise en réseau : Faire groupe pour poursuivre la transition ?

Le mouvement de la transition s'appuie sur une forte dynamique du « faire ensemble » et sur la valorisation d'initiatives à caractère positif, se construisant pourtant « *à l'ombre des catastrophes* » (Semal, 2019). Construire collectivement le futur est pour le mouvement un moyen de rester pro-actif, sans tomber dans le pessimisme lié à la conscience des menaces auxquelles font face les sociétés contemporaines : « *la triple menace du pic pétrolier, de la crise climatique et de la fin de la croissance* » (Semal, 2019, p. 132). Agir à la fois collectivement et localement permet selon les transitionneur.se.s de concrétiser la volonté des habitant.e.s-participant.e.s d'amorcer des changements à grande échelle. Ne voyant pas de changements significatifs à l'échelle politique institutionnelle, les transitionneur.se.s prônent le *do it yourself* en considérant qu'une fois les changements entrepris à échelle citoyenne, communautaire, d'un quartier, voire d'une ville, la transition institutionnelle, politique et globale sera aidée et forcée. C'est dans cette perspective que BBT a choisi dès ses débuts de répertorier les initiatives et projets du quartier correspondant moins à des réelles ambitions écologistes, mais plus à une intention de « faire ensemble » et de développer le tissu social local. Ces initiatives citoyennes, en réalité souvent indépendantes d'une quelconque revendication à la transition, sont parfois en relations directes avec les pouvoirs publics. Ces relations peuvent être à la fois positives et valorisées d'un côté comme de l'autre ; mais elles sont parfois aussi des relations d'opposition, d'incompréhension, de frustration ou de colère.

De plus, l'effet de mise en réseau du quartier, par la mise en réseau de ses initiatives citoyennes, accentue paradoxalement l'exclusion d'une partie du territoire et de sa population. Cette accentuation est liée à plusieurs facteurs. Certains sont produits par des dynamiques géographiques et politiques de gentrification, et d'autres par la production d'un entre-soi socio-culturel engendré par des grandes différences socio-professionnelles, économiques et matérielles entre les habitant.e.s des Bois Blancs.

Section 1. Un entrelacs d'initiatives et d'ambitions locales diverses

La fertilité des Bois Blancs en matière de projets citoyens tient à la fois de la créativité et de l'ambition de ses habitant.e.s, mais elle est parfois aussi aidée,

accompagnée, permise par les pouvoirs publics locaux comme la ville de Lille ou encore la Métropole Européenne de Lille.

A) Initiatives et projets promu.e.s par Bois Blancs en Transition

Tout d'abord, les projets répertoriés et valorisés par BBT se trouvent sous la forme de vidéos-portraits d'environ une minute en moyenne, sur leur site internet[59]. Ce sont en majorité des projets qui ne sont pas nés du collectif, et qui étaient parfois déjà bien présents et structurés avant sa création. J'ai analysé ces vidéos-portraits qui sont au nombre de 39 et peuvent être répartis selon cinq catégories : Jardins partagés et composteurs collectifs, Ateliers et moments collectifs, Habitats et lieux participatifs, Initiatives liées à la mobilité et Initiatives liées à la consommation[60]. La plupart de ces projets pourrait en réalité appartenir à plusieurs catégories à la fois, en ce qu'ils ont vocation à entrecroiser différents objectifs. Ce qui rassemble la quasi-totalité de ces initiatives est la volonté de rencontrer ses voisin.e.s, de créer du lien social et de penser ensemble le futur du quartier.

En créant BBT, Émilie souhaitait avant tout mettre en avant les projets déjà menés par des habitant.e.s-participant.e.s du quartier, plutôt que de proposer des initiatives parallèles.

> « *Et du coup une des premières initiatives qu'on a prises, c'était de faire des portraits des initiatives habitantes qui existaient déjà dans le quartier, avec l'idée que d'une certaine manière créer BBT c'était presque facile parce qu'on était dans un quartier fertile. Et du coup ça me semblait élémentaire de montrer ce qui se faisait déjà et de montrer que l'idée de BBT c'était pas forcément de venir à côté des autres assos ou des projets, mais c'était pour mettre en valeur ce qui existait déjà, créer davantage de lien, entre les initiatives, et puis faire connaître, élargir d'une certaine manière, enfin rendre plus accessible des initiatives à d'autres habitants que ceux qui les avaient mises en place au départ. Et puis devenir du coup une sorte d'espace identifié pour que des habitants qui voulaient se lancer dans un projet, une initiative, enfin une action quelques soient l'échelle ou le sujet, puissent trouver tout de suite un relais, un interlocuteur, l'idée qu'ils allaient pas se lancer tout seuls et qu'assez vite ils allaient pouvoir trouver d'autres gens pour le faire* » [Émilie]

Cette idée d'agir local et citoyen, peu importe l'objet de l'initiative, et de permettre la connaissance et la mise en réseau d'une multitude de petits « agir collectifs », s'arrime

59 http://boisblancsentransition.free.fr/portraits.htm (dernière consultation le 28 avril 2021)
60 Annexe n°5 : Tableau récapitulatif des initiatives promues par catégories

dans les principes du mouvement de la transition qui valorisent le lien social comme facteur catalyseur permettant la « transition écologique ». BBT a utilisé certains canaux et réseaux déjà présents dans le quartier pour fonder une ambition véritablement « transitionnaire » et écologiste.

> « *Après, de fil en aiguille ça a permis l'émergence notamment de trois sujets, trois initiatives qui étaient du coup fin 2018/2019 autour de l'alimentation et des groupements d'achats, autour des mobilités avec un premier point qui était le partage de voitures et une initiatives qui est arrivée un peu plus tardivement et qui du coup n'a jamais pu se concrétiser à cause du covid et qui était autour des énergies durables, énergies citoyennes, pour ouvrir à des discussions là-dessus, et imaginer des projets ambitieux autour de ça*. » [Émilie]

Ainsi, le collectif a utilisé la dynamique citoyenne pré-existante pour développer ses propres projets. Je me suis demandée si le collectif avait pu jouer un rôle de catalyseur pour le développement d'initiatives citoyennes écologistes. Toutefois, le collectif n'existe que depuis 3 ans et n'a pas été aidé par une année de crise sanitaire et de confinements empêchant les rencontres. De plus, les personnes interrogées n'ont globalement pas l'impression que la création de BBT ait eu de conséquences particulières sur les projets des Bois Blancs. En effet, Daniel considère que l'esprit collectif du quartier tient à toutes les individualités et à leurs envies personnelles, plus qu'à leur mise en réseau.

> « O*ui ça fait partie d'un ensemble, mais je suis pas sûr qu'il y ait une envie tout d'un coup, je crois que c'est chacun. Moi j'ai mon intérêt personnel au compost et c'est vrai qu'il va au-delà du terme écologie, après ça en fait partie. Mine de rien, même si mon envie c'est ça, c'est pas que pour moi personnellement, c'est aussi parce que ça intègre d'autres discours que j'entends et dans lesquels j'adhère, inconsciemment.* » [Daniel]

De fait, chacune des initiatives et le collectif BBT s'inscrivent au sein d'une forte propension locale à l'agir collectif. Par exemple, la liste e-mail « Passe à ton voisin » existe depuis une douzaine d'années et c'est par ce canal d'information, initialement pensé pour se donner et échanger des biens, puis des services, qu'est passée Émilie pour proposer le lancement de BBT.

> « *Passe à ton voisin, qui est ce fameux outils à partir duquel sont nées quand mêmes beaucoup de choses. C'est une liste qui a été créée il y a une douzaine d'années pour que des parents échangent des objets de puériculture pour éviter d'acheter, donc se*

passer les poussettes des trucs comme ça. Et puis ça s'est élargi progressivement, toujours avec cet objet de pouvoir se prêter, se donner, des objets ou de se filer des coups de main, en tout cas dans une logique de don, troc, gratuité. Et de fait c'est aussi devenu un canal d'information et de transmission, voilà d'infos sur des projets, de partage d'initiatives, en plus de choses un peu annexes à la liste. » [Émilie]

Ainsi, plus que le rôle de catalyseur, ou de « *facilitateur* » comme disait Émilie, BBT a surtout permis la mise en lumière, et une meilleure interconnaissance entre une majorité d'initiatives déjà existantes.

« *Je dirais que l'avantage c'est que maintenant on a une vue un peu plus large sur toutes les opérations qui existent, donc oui ça peut créer des fusions ou des liaisons à des endroits. Mais en tout cas ça leur donne une vue, grâce au site.* » [Daniel]

« *BBT, pour moi ça reste quand même, enfin voilà c'est un collectif, c'est pas une asso, c'est plein d'initiatives diverses qui valorisent ce qui se passe dans le quartier, comme la commande groupée[…] Mais en même temps est-ce que BBT a permis ça ? A permis peut-être de mettre, euh, j'ai été voir sur leur site et ça permet d'identifier qui fait quoi, mais je pense que c'est juste un moyen de mettre en avant et de valoriser ce qui est fait plutôt que d'impliquer les gens à faire. C'est à dire que j'ai jamais participé à des réunions de BBT, ou des choses comme ça parce que j'en ai pas l'info, ou je suis peut-être trop jeune dans le quartier pour ça aussi.* » [Pierre]

Enfin, dans la continuité de l'esprit du mouvement de la transition, il semble y avoir aux Bois Blancs une volonté particulière de ne pas se reposer uniquement sur les pouvoirs publics et de mettre en œuvre le changement soi-même, collectivement, à l'échelle citoyenne.

« *Je trouve que c'est un quartier où on n'est pas forcément en attente que la mairie ou que l'État fasse quelque chose, mais c'est de se dire bon bah on a envie que ça bouge, on a envie qu'il y ait des trucs qui se passent, bon bah on va mettre en place des choses pour que le quartier soit sympa et soit chouette quoi.* » [Iseult]

« *Après justement je pense que Bois Blancs en Transition, je vois de loin à peu près ce qu'ils font. Il y a des initiatives qui se font en se disant bon bah, merde, on fait nous-même et on avance nous-même. Des fois il y a le soutien de la ville, des fois il y a pas le soutien de la ville. »* [Pierre]

Cependant, même si le collectif BBT lui-même n'a recours à aucune aide institutionnelle à ce jour, et se base sur l'auto-gestion, de nombreuses associations et initiatives qu'il met en

lumière font appel à un certain nombre de dispositifs de financements et de subventions mis à disposition par la mairie de Lille ou par la MEL. Finalement, Émilie elle-même constate une forme de porosité entre les acteur.trice.s citoyen.ne.s de la transition et de la dynamisation sociale du quartier, avec les pouvoirs publics et politiques.

B) Relations entre initiatives citoyennes et pouvoirs publics

Tout d'abord, le Jardin des Passereaux est une association dont les fonds viennent principalement de subventions institutionnelles. Dans le bilan d'exercice de l'année 2019[61], trois types de sources sont à l'origine de recettes financières : la vente de produits finis, de marchandises, et la prestation de service (à hauteur de 324 €), les subventions d'exploitation (à hauteur totale de 4 480 €) et les autres produits de gestion courante, regroupant notamment les cotisations et les dons divers (à hauteur de 552 €). Ainsi, avec un total de recettes produites de 5 356 €, les subventions représentent en 2019 presque 84 % du budget du jardin. Parmi ces subventions, il y a d'abord le Fonds de Développement de la Vie Associative ou FDVA (2 500 €) qui est rattaché au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. C'est un dispositif permettant l'obtention de financements pour la formation des bénévoles des petites et moyennes associations, et depuis 2018, il soutient aussi le fonctionnement et les projets innovants[62]. Ensuite, dans le cadre du programme annuel de la région Hauts de France « Nos Quartiers d'Été »[63], le jardin a reçu 1 080 € de subventions. C'est un programme qui lance des appels à projets visant le développement de dynamiques sociales et culturelles durant l'été, et selon un thème défini, et qui est destiné à la fois aux associations, aux collectivités territoriales et aux établissements publics. Il propose d'intervenir à hauteur de 50 % du coût total du projet. Enfin, le Conseil de Quartier a alloué 900 € de subventions au Jardin des Passereaux en 2019. Le Conseil de Quartier[64] est une instance de démocratie locale présidée par un.e adjoint.e au Maire, au sein de laquelle siègent 15 citoyen.ne.s volontaires tiré.e.s au sort sur une liste de candidature ou désigné.e.s par le.a Président.e, cinq représentant.e.s des groupes politiques siégeant au Conseil Municipal et 10 habitant.e.s du

61 Archive n°7 : « Les Jardins Pastoraux – Bilan Exercice 2019 ».
62 https://www.associations.gouv.fr/le-fdva.html
63 https://www.hautsdefrance.fr/nos-quartiers-dete-projets/
64 https://www.lille.fr/Participer/La-democratie-participative/Conseils-de-quartier/Conseils-de-quartier-fonctionnement

quartier tiré.e.s au sort sur les listes électorales. Un budget annuel est alloué par la Mairie aux Conseils de Quartier, leur permettant de soutenir et de valoriser des projets locaux.

> « *Pour réaliser des activités, il faut faire des demandes de subventions. On est une petite association. […] Normalement on le [le projet] présente au Conseil de Quartier, mais là cette année, avec la pandémie, ils ont un autre fonctionnement. Au lieu de le présenter à tout le Conseil de Quartier, eux ils ont fait une commission et il y a une commission qui nous a reçu.e.s, voilà, où on a présenté notre projet et notre financement. Et cette commission en parle avec les collègues, et après le conseil de quartier décide et le dit à la Ville de Lille* » [Françoise]

Sans ces subventions accordées par les pouvoirs publics, les possibilités de proposer des services et des activités à ses membres et aux habitant.e.s du quartier seraient très compliquées pour le Jardin des Passereaux. Aussi, plusieurs initiatives mises en avant par BBT fonctionnent grâce à des financements et des aides territoriales. Depuis 2018, la ville de Lille a mis en place un Budget participatif. En 2020, il représente 1,2 % (1,5 millions d'euros) du budget total d'investissement de la Ville (124 331 587 euros)[65]. Deux projets de jardins partagés des Bois Blancs ont été soutenus par ce budget en 2018 : L'Îlot 26 et le Jardin des Agrions[66]. Ainsi, malgré une apparente volonté d'autonomie vis-à-vis de l'arène institutionnelle et politique, de nombreuses initiatives mises en avant par le collectif BBT ont des relations, notamment financières, avec celle-ci.

De plus, les dispositifs de démocratie participative particulièrement mis en avant par les municipalités depuis quelques années sont à situer dans un contexte multidimensionnel. D'un côté, du fait de la crise de légitimité politique due à l'importante diminution de la participation électorale, les municipalités cherchent à retrouver un ancrage et une légitimité locale par le développement de dispositifs de participation citoyenne. C'est un moyen d'afficher leur proximité avec le « terrain » et leurs électeur.trice.s qui ont la triple casquette « *d'Habitant, Usager et Citoyen - HUC* » (Bassand et Joye, 1999, dans Chelzen et Jégou, 2015, p. 16). Ce développement de la démocratie participative intervient aussi dans un contexte de nécessité de repenser les modes de vie urbains face aux défis climatiques. Pour cela, un réseau de villes intitulé « *Campagne européenne des villes durables* » a été créé en 1994 (Emelianoff et Gaudillière, 2005, p. 58), ayant pour objectif

65 Budget primitif 2020 de la Ville de Lille, p. 6.

66 https://www.lille.fr/La-charte-d-engagements/Les-saisons-precedentes/La-saison-alimentation-et-nature/Paroles-d-acteurs/Le-jardin-des-Agrions ; https://www.lille.fr/La-charte-d-engagements/Les-saisons-precedentes/La-saison-alimentation-et-nature/Paroles-d-acteurs/L-Ilot-26

de promouvoir les expérimentations urbaines pour aller au-delà de « *l'urbanisme fonctionnaliste* ». Ce réseau valorise « *la mise en avant des expériences permettant d'impliquer les habitants, avec l'idée qu'il vaut mieux susciter une myriade de petites tentatives même si elles manquent de cohérence entre elles* » (*Ibid*., p. 59). De plus, il s'agit pour les collectivités locales et les municipalités de gagner en autonomie, en poids politique et exécutif et de s'inscrire dans une dynamique plus large de concurrence internationale entre les pôles métropolitains (*Ibid*., p. 59). Dans cette perspective, les relations qui existent localement entre les pouvoirs publics et les initiatives citoyennes des Bois Blancs s'inscrivent dans des dynamiques plus globales et complexes, que seulement la volonté ou non, de s'autonomiser du politique.

Toutefois, d'autres dispositifs dits « participatifs » interrogent. Le terme « participatif » n'implique pas toujours la participation réelle des citoyen.ne.s concerné.e.s par un projet local, et correspond souvent au simple partage d'information. Ces dispositifs faussement participatifs engendrent souvent le mécontentement des habitant.e.s qui ne se sentent pas écouté.e.s malgré leur investissement.

> « *Évidemment la ville fait des choses et les habitants font des choses. Des fois les habitants font des choses que la ville n'aime pas et des fois la ville fait des choses que les habitants n'aiment pas. Donc ils en font tous un peu. Alors après, jusqu'où ? Est-ce que c'est assez ? Je dirais non toujours de toute façon ? Est-ce que c'est bien ? Pas toujours. C'est pas toujours décidé d'une bonne façon, en tout cas ils font des choses oui. »* [Daniel]

Dans le quartier des Bois Blancs, un des projets qui génère le mécontentement est celui de la rénovation de la gare d'eau, pour lequel les habitant.e.s ne se sentent pas écouté.e.s. Le Collectif gare d'eau s'est justement structuré contre ce projet, qui est en bonne voie d'être mis en place.

> « *Il y a eu les folies fluvestres, et du coup ils [les pouvoirs publics] nous ont demandé comment on aimerait aménager les bords de fleuve et tout ça, et les citoyens et les gens dans les associations essayent de participer à ces choses-là. [...] Il y a eu des concertations, après on se demande toujours, la concertation est-ce que c'est pas pour se donner le beau rôle de dire on a consulté, mais on s'en fout on fait le projet quand même, ou est-ce qu'on concerte donc on construit et on fait avec. Et là j'ai des doutes sur la mairie actuelle, sur la façon de faire ou sur la prise en compte des attentes de chacun.* » [Pierre]

Aussi, Françoise parle de sa frustration par rapport à son investissement comme conseillère de quartier et dont les projets ne sont pas respectés par la Mairie.

> « *Moi quand j'étais conseillère de quartier, j'ai beaucoup fait pour les Bois Blancs pendant les 2 mandats. J'ai participé à beaucoup de réunions de démocratie participative de la ville de Lille à ce moment-là, et forcément maintenant, je suis un peu déçue, quoi. Par exemple, la piscine Marx Dormoy, on avait fait tout un projet. Voilà, et là depuis 1 an et demi, 2 ans, on nous dit qu'on va démolir la piscine. Moi, quand Martine Aubry est venue ici pendant sa campagne municipale, je lui ai dit que j'étais pas du tout d'accord, qu'on avait fait un autre projet et que c'est pas la peine d'amener à la démocratie participative, quand on respecte pas le projet des habitants. Alors, on sait bien que quand on va à ces réunions, on n'est pas des élus, on n'est pas bêtes. Mais si vous passez tant d'heures à des réunions et qu'on vous écoute pas, après vous dites zut la démocratie participative, c'est pas la peine quoi.* » [Françoise]

Enfin, un dernier écueil des dispositifs de démocratie participative locale est souligné par Hélène Chelzen et Anne Jégou suite à des observations participantes dans des dispositifs de région parisienne : « *La composition du groupe des « habitants » fait apparaître des contrastes entre des catégories absentes de la population et des catégories sur-représentées. Sont en général absentes les classes populaires, les populations issues de l'immigration et les jeunes actifs. […] Les catégories les plus aisées et les plus instruites sont surreprésentées, renforçant la proportion de « citoyens-experts » (Parotte, Piet et Rossignol, 2011) : experts du projet urbain et/ou de la participation* » (2015, p. 15). Si l'invisibilisation des catégories populaires est en partie produite par les dispositifs de participation locale, elle est aussi produite par les programmes de subventions institutionnels. En effet, répondre aux appels à projets demande du temps, la connaissance des différent.e.s programmes et structures vers lesquel.le.s se tourner, ainsi qu'une forme d' « habitus » liée à la pratique de la bureaucratie administrative et de la rédaction de dossiers. Ces pré-requis handicapent et empêchent la participation d'une partie non négligeable de la population d'un quartier, aux Bois Blancs par exemple, dans des dispositifs qui se disent inclusifs et ouverts à tou.te.s. Cette première forme d'exclusion symbolique des populations les plus précaires, s'accompagne de processus sociaux et urbains renforçant la non prise en compte de leurs besoins et de leurs demandes.

Section 2. La dichotomie inclusion/exclusion accentuée par la mise en réseau locale et la volonté du « faire ensemble »

Alors que l'intention globale des initiatives étudiées et des habitant.e.s interrogé.e.s tient au « faire ensemble », les enquêté.e.s évoquent presque tou.te.s leur difficulté à réellement obtenir une mixité sociale dans les espaces sociaux et urbains dans lesquels iels se déploient. De fait, iels considèrent à la presque unanimité que ce qui fait l'attrait du quartier des Bois Blancs est son aspect et sa dynamique de « village ». Contrairement à l'idée commune attribuée aux espaces citadins selon laquelle le lien social y serait en perdition, la valeur de « quartier-village » attribuée aux Bois Blancs lui confère un esprit de voisinage et de tissu social riche. C'est aussi un vecteur d'intégration à la vie locale, selon les enquêté.e.s. Toutefois, l'idée du « faire ensemble » pose la question suivante : qui est inclus dans la dénomination « ensemble » ? Et par extension, qui cette dénomination exclut-elle ? Par un mélange entre charge socio-historique du quartier, gentrification et valeur attribuée à la fonction de « village », des failles géographiques et sociales grandissent entre les différentes populations des Bois Blancs. Et l'accentuation de la mise en réseau des initiatives citoyennes au nom de la « transition écologique » semble accroître encore ces failles.

A) Le « quartier-village » : illustration du lien entre inclusion, convivialité et transition écologique

En s'appuyant sur l'étude de processus ayant lieu dans des quartiers parisiens, Yankel Fijalkow définit la notion de « quartier-village » comme « *caractérisée par la valorisation des ressources locales et architecturales issues du passé, la promotion d'espaces publics, l'ouverture à la régulation locale. Elle refuse la ville, assimilée à une collectivité dont la régulation, dépourvue de mémoire, est fondée sur l'application aveugle de règles impersonnelles.* » **(**Fijalkow, in Authier, 2007, p. 75-76). Comme je l'ai montré au fil du premier chapitre, le quartier des Bois Blancs est construit sur une histoire ouvrière et populaire, et des friches illustrant son passé industriel textile sont au cœur de ce que les habitant.e.s invoquent comme une richesse culturelle. Selon Fijalkow, l'emménagement de populations appartenant à une classe moyenne intellectuelle dans des quartiers à l'histoire ouvrière fait passer leur image de celle d'un « quartier populaire » à celle d'un quartier « village » (*Ibid*, p. 81). Ces classes moyennes sont attirées par une vie locale riche :

historiquement, les ouvrier.ère.s habitent les quartiers dans lesquels iels travaillent, ce qui participe à créer une image de communauté sociale locale. En se réappropriant l'espace, cette nouvelle population se sent pleinement intégrée au quartier, qu'elle contribue à faire vivre. De fait, cinq des six personnes interrogées emploient le terme de « village » pour qualifier Bois Blancs, ce qui les a conduites à s'y installer, et à s'y sentir pleinement intégrées.

> « *Je pense que c'est ce côté d'être dans un village et quand même pas trop loin du centre-ville de Lille.* » [Pierre]
>
> « *Ça reste un quartier résidentiel en fait, il y a personne qui passe par là, où il y a pas de magasins, donc les gens qu'on croise là c'est des gens qui vivent là et qui font des choses pour que ce soit sympa. Et ça a un côté un peu village, en fait. […] Il y a vraiment un côté, je vais pas dire communauté, c'est pas non plus une communauté hippie, mais on retrouve quand même ce côté-là de, ouais on dit souvent qu'en ville on connaît pas ses voisins, et c'est un peu solitaire, là c'est pas du tout le cas quoi. […] Donc moi je me sens très intégrée au quartier […] et j'ai vraiment l'impression de voilà, faire partie d'une communauté presque, voilà quand je me balade je croise forcément quelqu'un que je connais, quelqu'un avec qui je peux échanger pas juste dire bonjour.* » [Iseult]
>
> « *Oui le quartier je le trouve très dynamique, c'est un petit village à l'intérieur de la ville*. » [Francine]

La volonté de faire vivre ce « quartier-village » est visible dans la richesse d'initiatives solidaires et citoyennes de ses habitant.e.s. En effet, pour de nombreuses initiatives étudiées, l'une des principales ambitions est de diffuser un esprit de convivialité. C'est aussi ce que relatent Iseult et Pierre.

> « *On se retrouve à couper des carottes avec machin et du coup tu discutes, faire la tambouille, sur les repas participatifs [...]. Et après il y avait eu aussi à un moment donné, j'avais trouvé ça chouette, il y avait eu [...], un concert. Tu vois on avait fait venir un gars qui faisait des pizzas et tout. Et là c'était vraiment chouette parce que c'était ce que ça devait être ; c'était un beau lieu de rencontres, d'échanges, c'était chouette. Mais on le refera, on le refera...[sous-entendu quand la crise sanitaire le permettra* » [Iseult]
>
> « *Houblons nous, ils distribuent 300 plants au moment de planter, et justement sur l'Îlot 26, l'été dernier quand ça a été possible, on s'est réuni, il y avait quasiment 200 familles, où on va tous éplucher nos trucs de houblon, pour qu'ils puissent derrière*

faire de la bière. Et puis on avait un concert, les enfants courent tous dans le jardin, enfin voilà. Et ça c'est de l'initiative purement des habitants. » [Pierre]

« *A un moment, moi c'est vrai qu'avec les envies des uns et des autres, faire des ateliers je sais pas, des temps conviviaux soit autour de la couture, ou de la cuisine, où en fait on fait ensemble des choses, je sais pas moi j'ai toujours rêvé qu'on fasse des journées où on fait des concerts ensemble, où on fait cuire des légumes de saisons et on repart avec nos conserves etc, des choses comme ça*. » [Émilie]

De même, sur une photo diffusée dans un article de La Voix du Nord en 2018[67], le Jardin des Passereaux propose un évènement à objectif purement et simplement convivial. Cette photo se pose comme le regard d'une personne qui s'apprêterait à rentrer dans le jardin et qui jette un coup d'œil avant d'entrer. On voit au centre une ouverture, permise par l'entrebâillement d'une porte en bois. Sur les côtés, les murs sont en briques rouges, typiques des bâtiments lillois. Sur le mur de gauche, une ardoise suspendue prévient : « *Leçon n°1, à 19h apéro chanson convivial* ». Au centre de la photo, derrière la porte ouverte, on entrevoit une sorte de cour intérieure, des arbres, un jardin, des personnes de tous âges, souvent un verre à la main qui discutent et se rencontrent. Il semble y avoir un espace « terrasse » aménagé, pour « l'apéro » peut-être. Elle donne aussi à voir la « convivialité » à la fois de manière très concrète dans les objectifs anticipés de l'évènement (écrits sur l'ardoise), ainsi que dans la représentation des personnes qui se rencontrent, se retrouvent, discutent, créent du lien, entretiennent du lien social.

67 La Voix du Nord, « *Bois-Blancs : L'association des Jardins pastoraux devient le Jardin des passereaux* », le 28/12/2018.

Ainsi, cet esprit de convivialité, à la fois raison de l'emménagement des nouvelles.eaux habitant.e.s du quartier et outil de sa réappropriation, est le facteur principal du sentiment d'intégration au quartier éprouvé par les enquêté.e.s. Émilie le constate lorsqu'elle compare les Bois Blancs et l'investissement qu'elle y déploie, par rapport au quartier où elle vivait précédemment, à Lille.

> « *En fait dans le quartier où j'étais avant j'avais plein d'envies, plein de projets en tête et comme il y avait pas vraiment de vie de quartier pour le coup comme j'étais dans un quartier très étudiant, ben d'une certaine manière, il y avait plein d'initiatives que j'osais pas prendre parce que c'est moins facile quand on est seul, on est pas sûr que les gens vont adhérer. Et mener des initiatives seule c'est rarement facile.* » [Émilie]

De plus, cet esprit de convivialité et de « village » est un « *terreau fertile* », un espace « *presque conquis* » pour employer les mots d'Émilie, permettant le développement d'un collectif local de transition. Comme expliqué dans le chapitre 2, le mouvement de la transition invite ses partisan.e.s à fonder leurs changements de comportements, de modes de vie sur une dynamique collective et conviviale. Si la convivialité est partie prenante du projet transitionnel proposé par Rob Hopkins, Lisa Peattie rappelle que « *les mouvements ne se forment pas vraiment sans* » ce qu'Illich appelle « la convivialité en acte » (1973) (Peattie, 2019, p. 38). De plus, en théorisant la « convivialité », Illich (1973) envisage une société qui se défait de sa définition du « développement », promouvant une « *rupture volontaire avec la société de consommation et l'adoption d'une* « austérité conviviale » » (Paquot, dans Bourg et Papaux, 2015, p. 548). D'une certaine manière, le mouvement de la transition pourrait être analysé comme un mouvement « convivialiste » en ce sens qu'il prône à la fois une mobilisation collective conviviale et inclusive, ainsi qu'un modèle « post-transition » dont un certain nombre de principes correspond à la société conviviale d'Illich.

Toutefois, cet « ensemble » auquel font référence les enquêté.e.s, s'il a un caractère inclusif pour les nouvelles.eaux habitant.e.s interrogé.e.s, il est aussi un facteur d'invisibilisation d'une partie importante de la population des Bois Blancs. En effet, la « mixité sociale » revendiquée, recherchée par les initiatives citoyennes étudiées est en

réalité quasiment inexistante. Une forme de mixité sociale est présente dans le quartier des Bois Blancs, mais le mélange réel des populations est plus difficile à réaliser et à entretenir. L'invocation de l'espace « village » est selon Fijalkow « *un moyen d'intégration un peu factice qui établit une connivence avec la municipalité* » (2007, p. 84). De fait, les nouvelles.eaux habitant.e.s des classes moyennes et supérieures qui choisissent de venir habiter les Bois Blancs valorisent d'une part l'esprit « villageois » du quartier, venant de ses monuments urbains issus du monde ouvrier, qu'iels souhaitent majoritairement conserver pour en faire des lieux culturels où se mélangent histoire du quartier et modernité. Et d'autre part, iels apprécient les aménagements modernisateurs conduits par les pouvoirs publics, leur permettant à nouveau de se retrouver dans un café, dans un restaurant, etc.

> « *Enfin, quand je dis un petit un village, il y a tous les services de proximité : il y a le carrefour qui vient de s'installer, là il y a deux superbes restaurants sur des superbes terrasses, enfin moi je pense que, enfin je m'étais amusé à regarder sur google image il y a 10 ans et maintenant, ici cette place là, c'était que un terrain vague de terre, et la transformation elle est flagrante*[68]*, et ça continue de construire de l'autre côté de la Deûle.* » [Pierre]

Ces espaces de socialisation, au sens de développement du tissu social, que ce soient les nouveaux aménagements urbains portés par les institutions, ou les initiatives citoyennes « de transition », sont pensés par et pour une partie de la population : ces nouvelles.eaux habitant.e.s de classes moyennes et supérieures, excluant les catégories les plus populaires dans les espaces encore non gentrifiés du quartier.

B) Gentrification et production de l'entre-soi

Dans un article du média en ligne *Médiacités*, Marie Tranchant écrit en mars 2021 : « *Les Bois-Blancs constituent l'exemple parfait d'un espace en voie de gentrification, ce mouvement plus ou moins subi qui suscite l'éviction des plus pauvres. « Le quartier est victime de son succès. Les populations qui étaient là avant ont le sentiment d'être chassées. Il y a une pression sur les secteurs hors cœur de Lille. Mais à quel moment s'arrêtera la gentrification ?» s'interroge l'élu d'opposition écologiste Stéphane Baly. Dans le vieux Bois-Blancs, les maisons en briques rouges des années 1900-1930, alignées*

68

non loin du canal de la Deûle et d'espaces verts, attirent les «bobos» en mal de nature »[69]. Cette gentrification en cours aux Bois Blancs a été observée avec l'analyse de données de recensements entre 2006 et 2017 au fil du premier chapitre, ainsi que par les entretiens menés. Catherine Bidou-Zachariasen et Jean-François Poltorak, en travaillant sur la gentrification du quartier Sainte-Marthe dans le 10e arrondissement de Paris, remarquent que « *le quartier dans ses diverses composantes spatiales constitue un territoire très investi par ses habitants et plus particulièrement par les « gentrifieurs »* » (2008, p. 118). Iels constatent aussi que la « *mythologie du « village »* » (*Ibid*., p. 118) est très présente dans ce quartier et que les « gentrifieurs » participent à la développer en se réappropriant un territoire auparavant populaire et dans lequel iels ne se reconnaissaient pas. « *Progressivement les nouveaux résidents nettoient, réorganisent, fleurissent, mais aussi monopolisent de fait l'usage d'espaces collectifs* » (*Ibid*., p. 119). Leur analyse de la gentrification dans le quartier Sainte-Marthe peut être transposé à celle en cours au quartier des Bois Blancs. En effet, l'arrivée d'un grand nombre de jeunes familles de catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures dans les IRIS de Canteleu et du Vieux Bois Blancs, notamment, a participé au retranchement de populations populaires dans des parties du quartier moins investies par « les gentrifieurs » ; notamment la partie Aviateurs. Cette appropriation du quartier par ses nouvelles.eaux habitant.e.s produit une exclusion d'abord symbolique des populations plus anciennes, souvent plus précaires. Puis, l'exclusion se concrétise de plusieurs manières, à l'échelle citoyenne ou à l'échelle institutionnelle avec notamment les plans de renouvellement urbains.

Tout d'abord, lors des entretiens, la plupart des enquêté.e.s ont conscience que la « mixité sociale » n'existe pas vraiment aux Bois Blancs, ni dans les initiatives sur lesquelles je les interroge, mais ne trouvent pas de solutions pour la rendre effective.

> « *Mais, il y a toute une partie de la population qu'on ne voit pas dans ces assos là. Ça reste des gens différents, et il y a plein de profils différents, mais globalement, enfin, je sais pas, je vais plutôt dire qu'il y a une partie de gens qu'on ne voit pas. Après, ça reste un brassage, mais qui est pas représentatif de toute la population de Bois Blancs, clairement.* » [Iseult]

De plus, certain.e.s habitant.e.s interrogé.e.s, ici Françoise et Iseult, constatent les évolutions sociales du quartier et de son image.

69 Marie Tranchant, « *Le 'quartier village' de Bois Blancs en voir d'embourgeoisement à Lille* », Médiacités Lille, 11 mars 2021.

« *Ça a été pendant toute une période, négatif d'habiter aux Bois Blancs parce qu'ils se passaient des drôles de trucs, c'était un quartier populaire mais où il s'est passé des trucs très négatifs avec la construction des HLM. Autrefois c'était un quartier populaire, c'est à dire il y avait des usines, il y a beaucoup de bateaux aussi, mais il y avait beaucoup de vie, hein, beaucoup de cafés, pleins de choses, beaucoup de commerces ! Et bon ça c'est très vieux. Après il y a eu la crise économique. Ils ont construit les HLM en 1960 et c'est d'abord la population de* ***Saint Sauveur*** *qui est venue. Et ces jeunes, parce que c'est souvent au niveau des jeunes que ça s'est passé, c'est les jeunes qui ont donné une mauvaise image des Bois Blancs.* » [Françoise]

« *Nous on a des copains qui habitent* ***Lambersart***[70] *et qui ont vécu à Lambersart enfants et qui nous disent non mais pourquoi vous habitez à Bois Blancs, mais ça craint à fond Bois Blancs, enfin ça avait cette réputation là il y a pas si longtemps que ça, parce que nos copains ils ont pas non plus 50 piges. Donc on va dire qu'il y a 15 ans, 20 ans, ça craignait à fond. Donc, on se dit que ça a forcément beaucoup changé.* » [Iseult]

De même, Daniel arrivé en 2010 avec ce que Pierre appelle « *la première vague* » des nouvelles.eaux habitant.e.s (avant la deuxième du milieu/fin des années 2010), constate des changements entre l'état de la mixité sociale de l'époque et son état actuel.

« *En fait, quand je suis arrivé je dirais qu'il y avait une plus grande mixité sociale. […] En tout cas [aujourd'hui] les gens se regroupent peut-être un peu plus, sectairement quoi, j'ai l'impression. C'est à dire que tout le monde essaye, mais il y a pas toujours de lien entre les différentes couches sociales, en fait du quartier [...]. Mais il y a peu de riches, par contre c'est vrai qu'il y a une fourchette de classe moyenne et précaires [très grande].* » [Daniel]

En s'appropriant le quartier par la diffusion de projets et d'associations citoyen.ne.s et en faisant usage de certains espaces collectifs, les nouvelles.eaux habitant.e.s plus aisé.e.s ont favorisé l'exclusion symbolique des personnes plus précaires qui occupaient le territoire avant leur arrivée. En effet, comme le soulignent certain.e.s enquêté.e.s, même si les initiatives menées ont pour vocation d'être ouvertes à tou.te.s, et de permettre la rencontre entre les différent.e.s habitant.e.s du quartier, certains lieux sont symboliquement assignés à un certain type d'usages par certaines populations, et celles qui ne font pas parties de cette assignation symbolique ne se sentent pas légitimes d'y entrer ou d'y participer. Cela vaut à la fois pour les populations les plus précaires vis-à-vis des espaces occupés par les

70 Lambersart est la commune longeant le Nord de Bois Blancs.

« gentrifieurs » ; et pour les « gentrifieurs » dans les espaces principalement pratiqués par les populations précaires (comme la maison de quartier par exemple).

> « *Après entre un lieu qui est ouvert et où tout le monde peut aller, et un lieu où tout le monde se sent autorisé à aller, ça reste...[...] Je trouve que ça reste un des trucs qui est pas simple dans le quartier,* » [Iseult]
>
> « *Je me souviens une fois d'être allée à la maison de quartier, pour une fête de noël ou un truc comme ça, et en fait je me suis sentie étrangère, là pour le coup, étrangère au quartier. Parce qu'il y avait plein de gens, et plein de gens que je connaissais pas, et je me suis sentie un peu mal à l'aise. Du coup, je me suis dit on côtoie pas tous les mêmes lieux, même si tous les lieux sont ouverts à tous, voilà, on se sent pas forcément autorisés à y aller.* » [Iseult]
>
> « *Mais ceux qui n'y viennent pas justement, se sentent peut-être un peu en dehors, ou à la marge parce qu'ils ont pas spécialement envie de faire non plus, ou ils se trouvent pas à leur place pour faire, ou peut-être qu'ils pensent qu'ils ont pas la parole pour le faire, ou pas la légitimité pour le faire, alors que si justement* » [Pierre]

Selon Émilie et Iseult, l'endroit où il y a le plus de diversité et le plus représentatif de la mixité sociale du quartier est l'école primaire Desbordes-Valmore qui accueille quelques centaines d'enfants. C'est lors de la rentrée de CP de son premier enfant qu'Iseult s'est rendue compte qu' « *en fait elle ne connaissait pas tout le monde dans le quartier* ». C'est notamment suite à cette prise de conscience qu'elle constate une non-représentation de tou.te.s les habitant.e.s des Bois Blancs dans les milieux qu'elle fréquente. De plus, Émilie souligne qu'il y a une limite territoriale à la mixité sociale : de fait, les « gentrifieurs » ont principalement investi le centre du quartier, Canteleu et le Vieux Bois Blancs, et les populations les plus précaires sont principalement regroupées autour des HLM des Aviateurs. L'entre-soi est alors à la fois socio-culturel et très territorialisé. De plus, l'exclusion des populations précaires est très concrète dans les plans de redynamisation et d'urbanisation. En effet, je l'ai mentionné dans le chapitre 1, dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) porté par la MEL, trois des six tours HLM des Aviateurs vont être détruites, et les autres vont faire l'objet d'un programme de réhabilitation. La décision finale et le lancement des appels d'offre concernant le projet ont été lancés fin décembre 2020[71]. Il est très intéressant de voir dans le document de la séance

71 Annexe 7 : « *Séance du vendredi 18 décembre 2020. Délibération du Conseil. NPRU – Pointe des Bois Blancs – Accord Cadre de maîtrise d'œuvre – Convention de groupement de commande – Décision – Financement – Signature de a convention* » de la MEL.

de délibération que ce projet de réhabilitation des Aviateurs s'inscrit en continuité avec le projet de l'éco-quartier et des rives de la Haute Deûle :

> « *Le projet des Rives de la Haute Deûle, secteur d'environ 100 hectares, fait l'objet d'un plan de référence global, et comprend trois secteurs d'interventions stratégiques : [...] le désenclavement de la pointe des Bois-Blancs mêlant reconversion de site industriel et projet de rénovation urbaine sur la résidence Aviateurs* »[72] ;
>
> « *Relier ce secteur au maillage d'espaces publics des Rives de la Haute Deûle, prolongeant sa dynamique d'« écoquartier » en y intégrant de nouveaux programmes d'habitat mixtes, d'activités, d'espaces publics et de nature* »[73], entre autres.

Le projet urbain de la MEL, soutenu par la ville de Lille vise un public correspondant à celui des nouvelles.eaux habitant.e.s de Bois Blancs, oubliant les habitant.e.s précaires des Aviateurs. Ce projet est illustrateur d'une ambition métropolitaine à transformer la population du quartier et à attirer des classes créatives et intellectuelles supérieures (Harvey, 1989) ; les populations « non-désirées » sont déplacées (pour l'instant elles ne savent pas où) et n'auront peut-être plus les moyens de s'y réinstaller une fois la résidence et le projet terminé.e.s (augmentation des loyers avec l'arrivée de catégories sociales ayant plus de moyens financiers).

Par ailleurs, l'entre-soi ressenti et mentionné par les habitant.e.s-participant.e.s interrogé.e.s, est un entre-soi multidimensionnel. En effet, c'est d'abord un entre-soi socio-culturel, entre une majorité de personnes appartenant à des catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures, souvent des familles avec des enfants assez jeunes, nouvellement arrivées aux Bois Blancs.

> « *Mais toujours avec ce côté, on a l'impression d'être entre nous, […] et du mal à atteindre ben, les publics des aviateurs, ou des publics qui seraient pas de cette deuxième ou première vague d'arrivée on va dire, il y a 10 ans ou maintenant*. »
> [Pierre]

Mais c'est aussi un entre-soi littéral, au-delà d'un entre-soi social, ce sont les mêmes personnes qui participent aux différentes initiatives du quartier, notamment celles mises en lumière par BBT. Comme Pierre, par exemple qui est à la fois investi au Jardin des

72 *Op cit.*
73 *Op cit.*

Passereaux, avec Houblons-nous, et dans le projet de café participatif Au plus vite (ainsi que dans le conseil de quartier). Émilie, elle aussi est multi-engagée : initiatrice de BBT, elle est aussi la co-initiatrice de Radio Bois Blancs et participe à des projets comme les achats groupés et l'auto-partage. Tout cela sans compter leurs engagements associatifs hors du quartier.

> « O*n retrouve beaucoup de gens en fait. Enfin en tout cas dans les différentes assos que moi je connais, on retrouve, il y a des gens qui se recoupent quoi. Tu vas avoir des gens qui sont à BBT et puis qui sont aussi à Houblons-nous, et puis à Houblons-nous qui sont aussi à Radio Bois Blancs, etc. Donc je sais pas si, BBT a modifié ça, ou si c'est juste parce qu'il y a vraiment une interconnexion déjà entre les gens qui se connaissent. C'est pour ça que des fois je dis c'est un peu de l'entre-soi, parce qu'on retrouve un peu les mêmes têtes partout, quoi. C'est plutôt chouette après, hein c'est génial !* » [Iseult]
>
> « *Mais la plupart des gens [mis en avant par BBT] on les connaît en fait, c'est aussi le problème de ce quartier, c'est qu'en fait on connaît tous les gens qui font des choses, parce qu'en fait, évidemment, on voudrait que ça s'ouvre à mort, et en fait ça marche pas tant que ça.* » [Daniel]

Ainsi, cette description rappelle la notion idéal-typique de « grand » de la « cité par projets » (Boltanski et Chiapello, 1999), qui fonctionne en réseaux, et l'une des parties de leur réseau est visible par le biais de Bois Blancs en Transition et des projets qu'il met en lumière. Mais, l'état de « grand » implique aussi l'état de « petit », à la marge. Dans ce cas, ce n'est pas tant pour des caractéristiques individuelles que pour des raisons matérielles. Daniel soulignait dans le chapitre 2 que des personnes qui n'ont pas un niveau de vie leur permettant de se soucier d'autres choses que le fait de remplir leurs besoins primaires, n'ont pas le temps ni la possibilité de s'engager dans la vie du quartier, ou plus spécifiquement dans la « transition écologique ». De fait, « *l'ombre des catastrophes* » qu'évoque Luc Sémal (2019) les surplombe à bien plus court terme que les catastrophes climatiques globales.

Enfin, le mouvement de la transition, en tant que promoteur d'un modèle de société à la fois pour le présent, mais aussi l'avenir, prône l'investissement de chacun.e, quels que soientt son milieu social, son orientation politique, ou son âge. Or, il y a une corrélation forte entre le montant des richesses individuelles et la contribution aux dégradations

environnementales (Bourg, 2020, p. 23). Et Émilie le souligne lorsqu'elle interroge le « problème » de la non-mixité sociale au sein de BBT.

> « *Ça a été pas mal discuté au démarrage de comment on rentre en lien avec d'autres parties de la population de Bois Blancs. Donc soit géographiquement, parce que nous de fait on est quand même très centré sur le Vieux Bois Blancs autour de l'église. Donc toute la pointe Nord est pas très, très impliquée là-dedans. Et les aviateurs pas du tout, clairement. [...] Donc c'est évidemment une limite énorme de tout ça, et c'est très questionnant.[…] Mais, en tout cas, l'argumentaire auquel on est arrivé pour nous-même* a posteriori*, mais je dis pas que c'est ultra satisfaisant hein, mais bon, c'est comme ça qu'on s'en sort dans nos têtes. Déjà bon, il y a pas l'idée d'aller apprendre aux autres ce qu'il faut faire, et surtout que les familles ou les habitants dans des conditions plus modestes ou avec des difficultés, ont d'une certaine manière moins de transitions à faire, enfin après il y a pas forcément de normes ou de qualitatif mais sont pas celles dont les modes de vie ont l'impact environnemental le plus lourd en fait. Par contre nous, avec nos voitures, nos maisons, notre consommation en supermarché, pour le coup si on arrive déjà à réduire notre propre impact de nos modes de vie, c'est déjà pas mal quoi.* » [Émilie]

Cette perspective pose la question suivante : est-ce que la transition concerne tout le monde ? Et est-ce qu'elle doit concerner tout le monde ? Il semble assez paradoxal qu'un mouvement qui prône le vivre-ensemble et la construction collective de solutions écologiques et sociales pour un futur durable, admette de ne pas inclure, et donc d'exclure, une partie des habitant.e.s concernés par le changement. Il serait intéressant d'interroger les habitant.e.s des Aviateurs, par exemple, afin de connaître leur position sur la question. Ne s'y investissent-iels pas parce qu'iels ne connaissent pas les projets ? Parce qu'iels n'ont pas les moyens temporels, financiers ? Parce que cela ne les intéresse pas ? Parce qu'iels pensent en effet que ce n'est pas à elles.eux d'entamer la « transition » ? Parce qu'iels ne s'y sentent pas légitimes, écoutés ? Il serait aussi pertinent de comparer cette non-mixité sociale au sein de BBT à d'autres initiatives locales de transition, afin d'analyser si l'entre-soi observé ici, y est aussi produit.

Conclusion

La double analyse statistique et socio-historique menée au cours du premier chapitre m'a permis de contextualiser la suite de mon travail, ainsi que mes interrogations, en les ancrant dans un espace social, démographique, et urbain mouvant.

Observer l'arrivée très importante de familles de cadres et de professions intellectuelles moyennes et supérieures, permet d'établir une grille analytique concernant les personnes qui s'engagent aujourd'hui dans les initiatives citoyennes étudiées. De plus, le parcours interne du Jardin des Passereaux, passant d'un jardin paroissial peu ouvert, et géré par des paroissien.ne.s bénévoles à un lieu d'échange et de convivialité, se voulant ouvert à tou.te.s les habitant.e.s du quartier et proposant des services spécifiquement considérés comme « écologiques », illustre les mutations socio-démographiques du quartier. Les habitant.e.s-participant.e.s qui prennent aujourd'hui certaines initiatives, qui (re)produisent un esprit de voisinage fort aux Bois Blancs, sont les nouvelles.eaux arrivant.e.s de catégories socio-professionnelles assez élevées, et les services proposés par le jardin se sont modifiés, recomposés, par et pour ces nouvelles.eaux habitant.e.s. Aussi, le phénomène en cours de gentrification observé, à la fois par l'analyse statistique des données de recensements de 2006 et 2017 rassemblées par l'INSEE et par les observations que m'ont partagées les enquêté.e.s, je constate que ces nouvelles.eaux « bobos » s'installent principalement dans les parties centre du quartier : Canteleu et le Vieux Bois Blancs. L'église Saint Charles étant au cœur du Vieux Bois Blancs, il n'est pas surprenant de constater que c'est un lieu commun, invitant les voisin.e.s de cette partie du quartier à s'y retrouver, sur sa place lors du marché, ou dans son jardin paroissial, pour y vider son compost ou se rencontrer lors des repas participatifs. Qui plus est, cette proximité et cette relation au religieux ne sont pas anodines et ont participé à façonner les pratiques et les modes d'engagement, ainsi que les services proposés au Jardin des Passereaux, à ses débuts. Je pense notamment aux repas solidaires et aux soupes populaires, destiné.e.s aux habitant.e.s les plus précaires du quartier. De même, le fait que le curé de l'église soit à ce moment-là président de l'association (intitulée Association des Jardins Pastoraux jusqu'en 2018) permet de constater le rôle de l'éthique morale et religieuse, et du don de soi par le bénévolat, qui sous-tendent les objectifs du Jardin et les convictions de ses membres.

Mais l'arrivée de personnes différentes, moins impliquées dans ce rapport éthique à la religion, a été un moteur des transformations internes, des pratiques, des conceptions et des objectifs que devaient suivre l'association, selon ses adhérent.e.s.

De plus, ces nouvelles personnes engagées au sein de l'association du Jardin des Passereaux, du fait de « carrières » associatives, politiques, militantes et/ou syndicales riches, et de leur socialisation à certaines notions et pratiques telles que la « transition écologique » et la notion des « communs », produisent des représentations de l'engagement collectif qui participent à des changements internes. Ces changements sont à la fois liés aux objectifs développés : de plus en plus de services, d'évènements et d'activités mis.es en avant au jardin sont lié.e.s à la « transition écologique » et à des représentations de plus en plus radicales de celle-ci, dans la continuité du mouvement de la transition et en parallèle de la constitution de BBT. Mais, ils tiennent aussi à des mutations structurelles : une transformation prochaine de la gouvernance de l'association sous la forme collégiale. Cette ambition s'inscrit à la fois dans une dynamique de rapprochement, plus ou moins volontaire, au mouvement de la transition, et dans une considération plus individualisée de la valeur quantitative et temporelle de l'investissement des différent.e.s adhérent.e.s. Paradoxalement, cette mise en réseau multi-échelonnée (internationale, nationale, locale, micro-locale et au sein de l'association) est supposée permettre l'autonomisation des citoyen.ne.s vis-à-vis des institutions politiques, économiques et marchandes traditionnelles. Or, elle est, selon le modèle idéal-typique de « cité par projets » (Boltanski et Chiapello, 1999), l'un des fondements du « *nouvel esprit du capitalisme* » (*Ibid*.), basé sur des logiques managériales, sur le format créateur du « projet » et sur le sur-investissement d'individus idéaux considérés comme « grands » de la cité.

Dans la continuité de cette critique paradoxale, la contrainte temporelle de l'engagement collectif, de manière générale, et de l'engagement plus personnel dans la « transition écologique », constitue un facteur non-négligeable d'exclusion de populations précaires. Alors que le mouvement de la transition prône l'agir ensemble, la participation de tou.te.s à la réflexion et à la mise en pratique du modèle considéré comme le plus désirable pour l'avenir, comment cette ambition peut-elle être concrétisée si elle participe à invisibiliser une partie de la population, d'abord locale puis à plus grande échelle ?

De fait, la territorialisation de la « transition écologique » à la fois par les initiatives issues du mouvement de la transition (BBT) et par les pouvoirs publics a des effets pervers sur leurs ambitions d'inclusivité. Alors que la convivialité est au cœur des démarches citoyennes de transition, comme facteur de mobilisation, son inscription au sein d'un « quartier-village », traversé par de nombreuses mutations urbaines et socio-démographiques, produit paradoxalement une plus grande exclusion des populations les plus précaires des Bois Blancs. En effet, la convivialité à la fois comme forme de participation joyeuse et festive, et comme modèle sociétal dépassant la société salariale (Illich, 1973), est au centre des mutations systémiques prônées par le mouvement de la transition. A l'échelle locale, elle se traduit par le développement du tissu social, des liens de voisinage et de l'esprit « villageois » extrêmement valorisé par les « gentrifieurs », nouvellement installé.e.s dans le quartier. Toutefois, la mise en réseau d'initiatives proches à la fois en termes d'objectifs et de géographie des acteur.trice.s, conduit à une forme d'entre-soi, permettant un fort sentiment d'intégration à la vie de quartier des habitant.e.s-participant.e.s et renforçant l'exclusion de plus en plus concrète des populations qui ne font pas partie de ces réseaux. Ces populations sont majoritairement les personnes les plus défavorisées, et qui vivent dans des situations socio-professionnelles, économiques et d'habitats précaires. De plus, cette exclusion sociale et géographique est renforcée par des dynamiques politiques d'urbanisation durable, de volontés d'autonomisation vis-à-vis du pouvoir de l'État et dans le cadre d'une concurrence européenne et internationale plaçant les métropoles au cœur d'un système de mise en réseau et de compétition néolibérales.

Mon enquête empirique m'a permis de mettre l'accent sur certaines limites des hypothèses que j'ai émises au début de mon travail de recherche. En effet, au sein même de mes interrogations, les populations précaires en situation d'exclusion sont invisibilisées. De fait, en interrogeant les initiatives de transition du quartier des Bois Blancs à l'aune d'une recherche de lien social par les habitant.e.s-participant.e.s, j'oubliais de m'interroger sur l'identité sociale de ces participant.e.s. Cet oubli constitue un postulat selon lequel tou.te.s les habitant.e.s auraient des chances, des possibilités et des capacités équivalentes à l'engagement dans ce type de projets bénévoles et plus largement dans la « transition écologique ». Ainsi, même si je constate des ambitions communes d'agir collectif et de développement du tissu social, cet « agir collectif » ne comprend pas « tout le monde ». Le

« tout le monde » auquel se réfèrent les initiatives de transition constitue, aux Bois Blancs, un ensemble très homogène, certes très intégrateur, de populations assez jeunes, assez politisées, de catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures, et aux organisations familiales, professionnelles et personnelles leur permettant d'avoir le temps de s'investir dans la vie locale, et éventuellement d'opérer une « transition écologique » individuelle et collective. Cependant, l'exclusion croissante, symbolique, géographique et très concrète des populations les plus défavorisées, n'ayant pas accès, pas les moyens, pas le temps, ou ne se sentant pas légitimes à participer (dans les initiatives sociales et citoyennes, ou institutionnelles) constitue le revers de la médaille.

Ainsi, pour compléter ce travail de recherche et cette analyse des mutations en cours aux Bois Blancs, il serait pertinent d'interroger des habitant.e.s vivant cette exclusion directement : comprendre leurs attentes, les problématiques auxquelles iels font face, et leur sentiment vis-à-vis de l'image selon laquelle les Bois Blancs seraient un « quartier-village » riches en projets et en initiatives citoyen.ne.s.

De plus, il serait intéressant de développer une réflexion autour de « l'agir ensemble » promu par le mouvement de la transition, qui se révèle très limité aux Bois Blancs. Est-ce le cas dans les autres initiatives de transition ? Pourquoi ? Et est-ce que, du fait de la moindre responsabilité des populations précaires dans la crise climatique, il est juste et pertinent de les exclure de la réflexion et des pratiques auxquelles invite le mouvement de la transition ? Ne promeut-il pas avant tout la construction d'un modèle social et sociétal, intégrant certes la prise en compte des enjeux biologiques, climatiques, et écologiques, mais proposant surtout un nouveau système d'inclusion sociale et de vivre ensemble, que ne permet pas le système néolibéral actuel ? N'est-ce pas alors un système socio-politique qui doit être pensé par et pour toutes les catégories sociales qui le pratiquent ?

De fait, ce travail de recherche est une étape qui m'a permis d'approfondir mon questionnement initial sur les Villes en transition. Mais les questions qu'il soulève nécessiteraient de poursuivre l'analyse et la réflexion, en l'inscrivant dans un contexte plus global.

Bibliographies

1. Littérature académique

Augagneur, Floran. « *Écologie politique (idées)* », p. 332-335, in. Bourg, Dominique et Papaux, Alain, dir. *Dictionnaire de la pensée écologique*. Quadrige [Dicos poche]. PUF, 2015.

Authier, Jean-Yves, et Catherine Bidou-Zachariasen. « Éditorial. La question de la gentrification urbaine. » *Espaces et sociétés* n° 132-133, n° 1 (28 avril 2008): 13-21.

Bassand, Michel et Joye, Dominique, « L'usager, un acteur complexe », *Urbanisme*, N° 307, 1999.

Bidou-Zachariasen, Catherine, et Poltorak, Jean-François. « Le « travail » de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire ». *Espaces et sociétés* n° 132-133, n°1 (28 avril 2008): 107-24.

Béal, Vincent. *Ville durable et justice sociale*, 2011. p.239-260.

Becker, Howard. *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985 [éd. originale, Outsiders, New York (N. Y.), 1963].

Boltanski, Luc et Chiapello, Eve. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Ed. Galimard, 1999.

Bosc, Chrystel. *Emergence et négociations de politiques environnementales locales à Lyon et Montpellier.* thèse en science politique, Université Montpellier 1, 2003.

Bourg, Dominique et Papaux, Alain, dir. *Dictionnaire de la pensée écologique*. Quadrige [Dicos poche]. PUF, 2015.

Bourg, Dominique. « Transition écologique, plutôt que développement durable ». *Vraiment durable* n° 1, n° 1 (2012): 77-96.

Broussous, Mireille, et David, Christophe. « Écologie en Allemagne », p. 318-322, in. Bourg, Dominique et Papaux, Alain, dir. *Dictionnaire de la pensée écologique*. Quadrige [Dicos poche]. PUF, 2015.

Caillé Alain. *Don, intérêt et désintéressement*, Paris, La Découverte, 1994.

Carrere, Geoffrey, Dumat, Camille, Zélem, Marie-Christine. *Dans la fabrique des transitions écologiques. Permanence et changements.* Sociologies et environnement. L'Harmattan, 2019.

Chanez, Amélie et Lebrun-Paré, Félix. « Villeray en transition : initiatives citoyennes d'appropriation de l'espace habité ? », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 58, 2015, p. 139-163.

Chelzen, Hélène, et Jégou, Anne. « À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : les éclairages de l'observation participante ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, nº Vol. 6, n°2 (30 septembre 2015).

Collectif Degeyter, et al. *Sociologie de Lille*. La Découverte, Repères, 2017.

Collectif Fortes. *Le manuel de la grande transition. Former pour transformer*. Campus de la Transition, LIL, 2020.

Cottin-Marx, Simon. *Sociologie du monde associatif*. La Découverte. Repères, 2019.

Cottin-Marx, Simon, Fabrice Flipo, et Antoine Lagneau. « La transition, une utopie concrète ? » *Mouvements* n° 75, nº 3 (16 septembre 2013): 7-12.

Deleuze, Gilles et Guattari, Félix. « Rhizome », *in* G. Deleuze et F. Guattari, *Mille Plateaux*, 1980, rééd. Minuit, 1997.

Derkenne, Chantal, et Boeglin, Nadia. « Environnement et lien social ». *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 79, nº 3 (2015): 90-94.

Drouin, Jean-Marc. « *Écologie scientifique* », p. 340-343, in Bourg, Dominique et Papaux, Alain, dir. *Dictionnaire de la pensée écologique*. Quadrige [Dicos poche]. PUF, 2015.

Elias, Norbert. *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

Fijalkow, Yankel.« 6. Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris », in. Jean-Yves Authier éd., *Le quartier.* Paris, La Découverte, « Recherches », 2007, p. 75-85.

Fillieule, Olivier. *Carrière militante*. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Vol. 2e éd. Presses de Sciences Po, 2020.

Flipo, Fabrice. « Les mouvements de « la transition » ou l'importance de la complémentarité ». *Mouvements* n° 75, nº 3 (16 septembre 2013): 99-109.

Gaudillière Jean-Paul, « Pour une ville durable. Entretien avec Cyria Emelianoff », *Mouvements*, 2005, n°41, p. 57-63.

Gaxie, Daniel. « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, p. 123-154.

Glass, Ruth. *Introduction to London : Aspects of Change*, London, Center for Urban Studies, 1963.

Gorz, André. *Les chemins du paradis*. Paris, Galilée, 1983.

Gorz, André. *Métamorphoses du travail : critique de la raison économique*, Galilée, Paris, 1988.

Gorz, André. *Misères du présent, richesse du possible*, Galilée, Paris, 1997.

Grandjean, Alain et Le Teno, Hélène, « Transition (point de vue 1) », p. 1006-1011, in Bourg, Dominique et Papaux, Alain, dir. *Dictionnaire de la pensée écologique*. Quadrige [Dicos poche]. PUF, 2015.

Gutwirth Serge. « Quel(s) droit(s) pour quel(s) commun(s) ? », dans Misonne D., Ost F. & De Clippele M.-S., *Actualité des communs à la croisée des enjeux de l'environnement et de la culture,* Bruxelles, Publications de l'Université Saint-Louis Bruxelles, 2018.

Hamman, Philippe. « Développement durable et gouvernance urbaine, perspectives croisées », in Barbier R., Boudes P., Bozonnet J-P., Candau J., Dobré M., Lewis N., Rudolf F., (dir), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, pp. 259-274.

Harvey, David. « From managerialism to entrepreneurialsm : transformation in urban governance in late capitalism », Geografiska Annaler B, vol. 71, n°1, 1989, p. 3-17.

Hirschman, Albert. *Défection, prise de parole et loyauté*. Fayard, Paris, 1995 (1ère éd., Harvard University Press, 1970).

Hopkins, Rob, Ponticelli, Adèle et Vermeersch, Laure. « Everything gardens : les villes en transition ». *Vacarme* N° 81, n^{o} 4 (12 octobre 2017): 28-38.

Hughes, Everett C., Men and Their Work, New York (N. Y.), Free Press, 1958.

Illich, Ivan. « La convivialité », in Œuvres complètes. I, Fayard, Paris, 2004 (1973).

Ion, Jacques, Franguiadakis, Spyros et Viot, Pascal, Militer aujourd'hui, Cevipof/ Autrement, Paris, 2005.

Jonet, Christian, et Pablo Servigne. « Initiatives de transition : la question politique ». *Mouvements* n° 75, n^{o} 3 (16 septembre 2013): 70-76.

Kalaora, Bernard et Vlassopoulos, Chloé. *Pour une sociologie de l'environnement. Environnement, sociétés et politique*. Champ Vallon, 2013.

Krieski, Hanspeter. « Sviluppo organizzativo dei nuovi movimenti sociali e contesto politico », *Rivista italiana discienza politica*, vol. 21, n°1, 1993, p. 67-117.

Lagneau, Antoine. « La ville vue par… Quartiers en transition », Mouvements, La Découverte, n°74 2013, p. 91-100.

McAdam, Doug. *Freedom Summer*, Oxford University Press, Okford, 1988.

Melucci, Alberto. *L'invenzione del presente. Movimenti socialli nelle societa complesse*, Il Mulino, Bologne, 1982.

Misonne, Delphine. « La définition juridique des communs environnementaux ». *Annales des Mines - Responsabilite et environnement* N° 92, n° 4 (3 octobre 2018): 5-9.

Neveu, Erik. *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte. Repères, 2019.

Olson, Mancur. *Logique de l'action collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978.

Ostrom, Elinor. *Governing the commons, The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 1990, p. 1.

Paquot, Thierry. « Illich, Ivan (1926-2002) », p. 547-549 in. Bourg, Dominique et Papaux, Alain, dir. *Dictionnaire de la pensée écologique*. Quadrige [Dicos poche]. PUF, 2015.

Paugam, Serge. *Le lien social*. Vol. 4eéd. Que sais-je ? Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2018.

Peattie, Lisa. « Villes conviviales ». *Revue du MAUSS* n° 54, n° 2 (2019): 27-39.

Semal, Luc. « Villes en transition/Transition Towns », p. 1044-1047 in. Bourg, Dominique et Papaux, Alain, dir. *Dictionnaire de la pensée écologique*. Quadrige [Dicos poche]. PUF, 2015.

Semal, Luc. Face à l'effondrement. Militer à l'ombre des catastrophes. L'écologie en questions, PUF, 2019

Vermeersch, Stéphanie. « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole ». *Revue française de sociologie*. Vol. 45, n°4, 2004, p. 681-710.

2. Littérature militante

Hopkins, Rob. The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience, Totnes, Green Books, 2008 – Manuel de la transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale, Montréal, écosociétés, 2010 (2008).

Moret, Bénédicte et Pichon, Jérémie. « Famille zéro déchet, ze guide ». Thierry Souccar Editions, 2016.

3. Littérature méthodologique

Lemieux, Cyril, Paugam, Serge (dir). « 2 – Problématiser ». In *L'enquête sociologique*, 27-51. Presses Universitaires de France, 2012.

4. Articles de presse

« *Un nouveau nom pour le Jardins pastoraux* », La Voix du Nord, Samedi 29 décembre 2018.

Marie Tranchant, *« Le 'quartier village' de Bois Blancs en voir d'embourgeoisement à Lille »,* Médiacités Lille, 11 mars 2021.

« *La résidence des Aviateurs fête ses 50 ans avec l'armée de l'air* », La Voix Du Nord, 17 novembre 2010.

« *NPDC-Picardie : les Verts font appel aux dons pour rembourser leurs frais de campagne* », Le Point, le 9 décembre 2015.

« *Un hommage à l'engagement de Françoise Coliche* », La Voix du Nord, le mardi 28 mai 2013.

5. Sites internet utilisés

http://boisblancsentransition.free.fr/portraits.htm

http://boisblancsentransition.free.fr/index.html

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1523

https://lille.eelv.fr/2016/10/decouverte-des-bois-blancs-samedi-15-octobre-2016/

http://www.lilledantan.com/canteleu_bois_blancs.htm

https://lille-en-grand.jimdofree.com/euratechnologies/

https://www.lille.fr/Nos-equipements/Euratechnologies

https://lille-en-grand.jimdofree.com/euratechnologies/l-%C3%AEle-des-bois-blancs/

https://www.lille.fr/Votre-Mairie/Lille-en-bref/Les-projets-urbains/Rives-de-la-haute-Deule

https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/des-immeubles-hlm-demolis-pour-mieux-etre-reconstruits-dans-la-metropole-de-lille_36978840.html
https://www.lillemetropole.fr/grands-projets/grands-projets-urbains/le-nouveau-programme-de-renouvellement-urbain-npru
https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2021/03/11/le-quartier-village-de-bois-blancs-en-voie-dembourgeoisement-a-lille/
http://www.lilledantan.com/image/eglise_saint_charles_exterieur.htm
http://lilledesboisblancs.over-blog.com/2016/01/implantation-rue-des-bois-blancs-place-saint-charles-elle-a-ete-la-suite-logique-de-cette-conquete-des-territoires-des-bois-blancs-n
https://www.associations.gouv.fr/le-fdva.html
https://www.hautsdefrance.fr/nos-quartiers-dete-projets/
https://www.lille.fr/Participer/La-democratie-participative/Conseils-de-quartier/Conseils-de-quartier-fonctionnement
https://www.lille.fr/La-charte-d-engagements/Les-saisons-precedentes/La-saison-alimentation-et-nature/Paroles-d-acteurs/Le-jardin-des-Agrions
https://www.lille.fr/La-charte-d-engagements/Les-saisons-precedentes/La-saison-alimentation-et-nature/Paroles-d-acteurs/L-Ilot-26

Annexes

Annexe 1 : Tableaux de référence des données concernant les tranches d'âge des habitant.e.s de Bois Blancs en 2006 (en chiffres et en proportions par IRIS)

	Population totale	0-14ans	15-29ans	30-44ans	45-59ans	60-74ans	75ans ou plus
Marx Dormoy	1478	157	583	332	228	101	78
Canteleu	2158	395	634	447	382	202	98
Vieux Bois-Blancs	2045	394	552	383	367	196	154
Aviateurs	1661	477	377	316	257	167	66
Bois Blancs totalité	7 343	1 422	2 146	1 478	1 234	666	397

	Population totale	0-14ans	15-29ans	30-44ans	45-59ans	60-74ans	75ans ou plus
Marx Dormoy	20%	11%	**39%**	22%	15%	**7%**	5%
Canteleu	29%	18%	29%	21%	18%	9%	5%
Vieux Bois-Blancs	28%	19%	27%	19%	18%	10%	**8%**
Aviateurs	23%	**29%**	23%	19%	15%	10%	4%
Bois Blancs totalité	100%	19%	29%	20%	17%	9%	5%

Annexe 2 : Tableaux de référence des données concernant les tranches d'âge des habitant.e.s de Bois Blancs en 2017 (en chiffres et en proportions par IRIS)

	Population totale	0-14ans	15-29ans	30-44ans	45-59ans	60-74ans	75ans ou plus
Marx Dormoy	1400	165	390	337	207	204	97
Canteleu	2969	549	823	694	519	258	127
Vieux Bois-Blancs	2634	552	737	630	385	231	100
Aviateurs	1551	390	336	299	260	145	121
Bois Blancs totalité	8554	1656	2286	1961	1370	838	444

	Population totale	0-14ans	15-29ans	30-44ans	45-59ans	60-74ans	75ans ou plus
Marx Dormoy	16 %	12 %	28 %	24 %	15 %	15 %	7 %
Canteleu	35 %	18 %	28 %	23 %	17 %	9 %	4 %
Vieux Bois-Blancs	31 %	21 %	28 %	24 %	15 %	9 %	4 %
Aviateurs	18 %	**25 %**	22 %	19 %	17 %	9 %	8 %
Bois Blancs totalité	100 %	19 %	27 %	23 %	16 %	10 %	5 %

Annexe 3 : Tableaux de référence des données concernant les catégories socio-professionnelles des habitant.e.s de Bois Blancs en 2006 (en chiffres et en proportions par IRIS)

	Population 15 ans Et plus	Agriculteurs Exploitants	Artisans, Comm., Chefs Entr.	Cadres, prof. Intel. Sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Marx Dormoy	1322	0	12	291	354	212	43	155	255
Canteleu	1764	0	26	310	357	301	150	291	328
Vieux Bois-Blancs	1651	0	33	165	213	317	222	349	352
Aviateurs	1184	0	35	30	122	192	265	222	317
Bois Blancs totalité	5 921	0	106	796	1 046	1 022	681	1 018	1 251

	Population 15 ans Et plus	Agriculteurs Exploitants	Artisans, Comm., Chefs Entr.	Cadres, prof. Intel. Sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Marx Dormoy	18%	0%	1%	**22%**	**27%**	16%	3%	**12%**	19%
Canteleu	24%	0%	1%	**18%**	20%	17%	9%	17%	19%
Vieux Bois-Blancs	22%	0%	2%	10%	13%	19%	13%	21%	21%
Aviateurs	16%	0%	3%	**3%**	10%	16%	**22%**	19%	**27%**
Bois Blancs totalité	81%	0%	2%	13%	18%	17%	12%	17%	21%

Annexe 4 : Tableaux de référence des données concernant les catégories socio-professionnelles des habitant.e.s de Bois Blancs en 2017 (en chiffres et en proportions par IRIS)

	Population 15 ans Et plus	Agriculteurs Exploitants	Artisans, Comm., Chefs Entr.	Cadres, prof. Intel. Sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Marx Dormoy	1235	0	16	322	274	153	58	261	150
Canteleu	2420	5	90	630	435	300	148	318	495
Vieux Bois-Blancs	2073	0	79	400	330	368	192	270	434
Aviateurs	1154	0	21	50	123	185	183	227	365
Bois Blancs totalité	6883	5	206	1403	1162	1006	581	1076	1444

	Population 15 ans Et plus	Agriculteurs Exploitants	Artisans, Comm., Chefs Entr.	Cadres, prof. Intel. Sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Marx Dormoy	18%	0%	1%	**26%**	22%	12%	5%	**21%**	12%
Canteleu	35%	0,4%	4%	**26%**	18%	12%	6%	13%	20%
Vieux Bois-Blancs	30%	0%	4%	19%	16%	**18%**	9%	13%	21%
Aviateurs	17%	0%	2%	**4%**	11%	**16%**	**16%**	20%	**32%**
Bois Blancs totalité	80%	0,07%	3%	20%	17%	15%	13%	21%	21%

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des initiatives promues par Bois Blancs en Transition dans ses vidéos-portraits (à date du 28 avril 2021) selon répartis en fonction d'une catégorisation non-exhaustive

Jardins partagés et composteurs collectifs	**Ateliers et moments collectifs**	**Habitats et lieux participatifs**	**Initiatives liées à à la mobilité**	**Initiatives liées à la consommation** (alimentaire, vestimentaire, énergétique, locale, etc)
-Jardin et composteur collectif des Passereaux ; -Jardin et composteur collectif des Agrions ; -Jardin des Papillons ; -L'îlot 26 ; -Les jardiniers de la Mare.	-Fabrication de produits ménagers ; -BBCyclette ; -Repas participatifs ; -Spectacle chez l'habitant ; -Club des enfants dévoreurs de livres ; -Soirée d'échange de livres ; -Concert à la maison ; -Masques en tissu ; -Radio Bois Blancs ; -Les fenêtres qui parlent.	-Habitat participatif Les voisins du quai ; -Café participatif, Au plus vite ; -Habitat participatif Les voisins etc ; -Crèche coopérative Méli-Mélo ; -Habitat participatif la Coop à Fourchon.	-Autopartage ; -Partage d'un garage à vélos ; -Vitrocyclette ; -Autour d'eau.	-Groupement d'achat de pain ; -Troc'copines ; -AMAP des Bois ; -Famille presque zéro déchet ; -Frigos solidaires ; -Collectif d'achats groupés ; -Achat groupé de miel local ; -Famille « Déclics » ; -Houblons-nous ; -Passe à ton voisin ; -Collectif pour une monnaie locale.

Annexe 6 : Grille d'entretien de base à la conduite des entretiens semi-directifs

1. Présentation de l'enquêté.e

-Sexe, âge
-Situation personnelle/familiale ?
-Situation et milieu professionnel.le
-Parcours scolaire
-Origine géographique et sociale

2. Rapport au quartier

-Vivez-vous à Bois Blancs ? Si oui, depuis combien de temps ? Si non, pourquoi participer à la vie de ce quartier plutôt qu'à celle du votre ?
-Que pensez-vous de ce quartier ?
- Avez-vous l'impression de voir le quartier se modifier, évoluer ? Si oui, depuis combien de temps ?
- Pensez-vous que les habitant.e.s du quartier agissent pour le faire vivre ? Ou fait-il plutôt l'objet d'interventions institutionnelles et/ou politiques ? Ou les deux (ou aucun des deux) ? Et dans quelle mesure ?
- Avez-vous l'impression d'être intégré.e à la vie du quartier ? Comment et pourquoi ? (interprétation de « l'intégration »?)
- Avez-vous le sentiment de participer à la vie du quartier en vous investissant dans Bois blancs en transition?

3. Structure de Bois Blancs en Transition

- Que pouvez-vous me dire sur Bois Blancs en Transition ?
- Depuis combien de temps existe-t-il ?
- Comment est-ce structuré ?
- Combien de personnes sont membres ?
- Comment est-ce financé ?

- Quels sont ses objectifs ? Pourquoi existe-t-il ? A quoi « sert-il » ?

4. Rapport à l'engagement ?

- Comment envisagez-vous votre engagement dans BBT ? (bénévole ? Citoyen ? Militant ? Politique ? Associatif ? Social ? Autre ?)
- Qu'est-ce qui vous a amené à vous y engager ? A le créer ?
- La raison pour laquelle vous avez commencé à vous engager dans le Jardin est-elle la même qui vous fait continuer aujourd'hui? Ou les raisons et les formes de votre engagements se sont-elles modifiées avec le temps ?
- A quelle fréquence vous y rendez-vous ? Cela vous prend-il beaucoup de temps ?
- Êtes vous engagé.e dans d'autres structures ? Associatives ? Bénévoles ? Militantes ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Vous engagez-vous dans ce type de projets pour rencontrer de nouvelles personnes ? Vous sentiriez-vous moins bien intégré.e au quartier si vous ne vous engagiez dans aucuns projets de ce type ? Pourquoi ?
- Vous considérez-vous comme « écolo », pourquoi ?
- Voyez-vous dans votre engagement au sein dans BBT un acte militant ?

5. Rôle du collectif Bois Blancs en Transition auprès du Jardin

- Connaissez-vous Bois Blancs en Transition ? Savez-vous que le Jardin des Passereaux en fait partie ?
- Pensez-vous que le Jardin y a sa place ? Pourquoi ?
- Quelle est votre définition/interprétation de la notion de « transition écologique » ? Comment s'applique-t-elle en pratique, selon vous ?
- Quelles conséquences la promotion de la transition écologique aux Bois Blancs a-t-elle eues sur le Jardin ? Sur les habitant.e.s du quartier ? (avantages, inconvénients ?)
- Considérez-vous le Jardin des Passereaux comme un projet de transition écologique local ? Pourquoi ?
- Le rôle de mise en réseau joué par BBT a-t-il permis au Jardin et/ou aux habitant.e.s de s'associer avec d'autres initiatives (locales ou non) ?

- As-tu vu une modification dans les relations entre projets du quartier depuis l'apparition de BBT ?
- Est-ce que BBT s'inscrit dans un mouvement de transition plus large, selon toi ? En quoi ?

Annexe 7 : « Séance du vendredi 18 décembre 2020. Délibération du Conseil. NPRU – Pointe des Bois Blancs – Accord Cadre de maîtrise d'œuvre – Convention de groupement de commande – Décision – Financement – Signature de a convention » de la MEL.

20 C 0385

Séance du vendredi 18 décembre 2020

Délibération DU CONSEIL

AMENAGEMENT ET HABITAT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL - URBANISME, AMENAGEMENT ET VILLE -

LILLE -

NPRU - POINTE DES BOIS BLANCS - ACCORD CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE - DECISION - FINANCEMENT - SIGNATURE DE LA CONVENTION

Lors de la présentation de son projet métropolitain le 12 mai 2014, le Président Damien Castelain a affiché l'ambition communautaire dans le cadre de la politique de la Ville en souhaitant une MEL solidaire envers ses territoires les plus fragiles.

La compétence Politique de la Ville, prise le 1er janvier 2015 est récente pour notre établissement. La MEL et l'ensemble des partenaires ont signé le contrat de ville Métropolitain le 15 juillet 2015. Il se décline en trois objectifs prioritaires : l'emploi et le développement économique, la cohésion sociale et le cadre de vie-renouvellement urbain.

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) est au cœur de la nouvelle politique de la Ville impulsée par la loi Lamy. Notre contrat de Ville en fixe les orientations et le cadre de référence. Les différents enjeux de ce NPRU sont désormais traités de façon globale et coordonnée à travers des stratégies territoriales intégrées de développement.

La MEL assure désormais, aux côtés de ses partenaires, le pilotage du NPRU, qui concerne 9 quartiers de notre territoire.

I. Rappel du contexte

Le projet des Rives de la Haute Deûle, secteur d'environ 100 hectares, fait l'objet d'un plan de référence global, et comprend trois secteurs d'interventions stratégiques :

- le secteur de densification et d'extension de la ZAC du 1er secteur opérationnel;
- le désenclavement de la pointe des Bois-Blancs mêlant reconversion de site industriel et projet de rénovation urbaine sur la résidence Aviateurs ;
- la mutation du secteur Asturienne, qui de par la proximité de la zone portuaire et économique pourrait amener une programmation plus économique, en lien avec les activités productives.

Les orientations d'aménagements esquissées dans le cadre du schéma directeur des Rives de la Haute Deûle s'appuient sur une double stratégie liée à la fois au désenclavement de l'île des Bois-Blancs et à la valorisation paysagère des berges de la Deûle et constituent une nouvelle étape dans la volonté d'améliorer l'habitat, les espaces urbains et les espaces de nature dans le quartier des Bois-Blancs.

Les objectifs portés sur ce territoire vise ainsi à :

- Ouvrir la ville sur la Deûle, à la jonction entre le canal à grand gabarit et le bras de Canteleu, en lien avec les projets de réaménagement de la gare d'eau et de requalification à terme de la pointe Boschetti autour d'une ambition culturelle ;
- Conforter le parc des berges, qui longe la rive sud des Bois Blancs et se prolonge jusque la Citadelle en affirmant ses dimensions d'animation fluvestre et de rôle en termes de biodiversité (trame bleue, trame verte), assurer sa connexion avec la trame verte du quartier et le patrimoine végétal existant (boisement du site Montpelier) ;
- Assurer les continuités des promenades (piétons, trottinettes, vélos…) sur le pourtour de l'île de Bois Blancs, en intégrant notamment la véloroute voie verte (Eurovélo5);
- Requalifier le patrimoine social des Aviateurs, avec le soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), pour améliorer les conditions d'habitat, le bien vivre et les liens avec la ville ;
- Relier ce secteur au maillage d'espaces publics des Rives de la Haute Deûle, prolongeant sa dynamique d' « écoquartier » en y intégrant de nouveaux programmes d'habitat mixtes, d'activités, d'espaces publics et de nature ;
- Porter une ambition de qualité architecturale et paysagère, en dialogue avec l'identité du quartier des Bois-Blancs et avec son patrimoine naturel et bâti, dans le même esprit que celui qui anime la valorisation du patrimoine dans le projet des Rives de la Haute Deûle.

Le secteur de la pointe des Bois Blancs comprenant le quartier Aviateur a été ainsi identifié en tant que Quartier d'Intérêt Régional (QIR) au titre du NPRU.

Une étude de faisabilité urbaine et financière sur le seul périmètre de la résidence sociale et le potentiel de mutation foncière des sites industriels voisins est actuellement pilotée par la MEL dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Ville de LILLE et le bailleur Lille Métropole Habitat (LMH).

En parallèle des études-pré opérationnelles sur l'ensemble de la pointe des Bois Blancs ont également permis de mesurer le potentiel de développement de ce secteur et définir les enjeux et orientations urbaine du projet urbain.

II. Objet de la délibération

Cette opération complexe nécessite une approche globale des études de conception et de maîtrise d'œuvre urbaine, pour concilier les différentes exigences techniques, environnementales, paysagères et de la qualité urbaine de ce secteur, tout en assurant la cohérence d'intervention des 3 maîtres d'ouvrages concernés, que sont : la ville de Lille, Vilogia et la MEL.

Pour atteindre cet objectif, il convient de faire appel à une équipe pluridisciplinaire, et de lui confier un accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine.

Les missions seront confiées par le biais de marchés subséquents, dont les principales sont :

- Actualiser le plan directeur jusqu'à l'achèvement des travaux, en organisant les mutations foncières nécessaires, le remaillage viaire, et en intégrant les éléments issus de la concertation avec la population ;
- Assurer des missions de maîtrise d'œuvre sur les espaces publics ;
- Assurer le suivi du projet urbain et garantir la cohérence des projets portés par les promoteurs privés et les bailleurs ;
- Conduire ou réactualiser toutes les études complémentaires nécessaires au projet.

Pour ce faire, les missions pouvant faire l'objet de marchés subséquents relèveront de 4 grandes catégories :

- Volet A : Étude pré-opérationnelle urbaine;
- Volet B : Communication et concertation;
- Volet C : Mission d'urbaniste en chef;
- Volet D : Maîtrise d'œuvre des espaces publics.

L'accord cadre mono-attributaire permettra de désigner une seule et même équipe pluridisciplinaire pour la réalisation des missions ci-dessus.

L'accord cadre sera passé pour une durée de 8 ans et pour un montant maximum estimé à 3 millions d'euros HT.

La procédure de passation de l'accord-cadre est la procédure d'appel d'offres.

Les marchés subséquents seront lancés à compter de la notification de l'accord cadre.

Aussi, il est proposé de créer un groupement de commandes avec la Ville de Lille et VILOGIA. La MEL, désignée comme coordonnateur du groupement, procèdera à l'ensemble des opérations de sélection du candidat, la signature, la notification de l'accord cadre.

Le montant total des marchés subséquents passés par l'accord cadre seront répartis de la façon suivante entre les membres :
- pour les volets A, B et C : 10% du montant pour VILOGIA et sur le reste à charge après subvention : 70% MEL et 30% Ville de Lille;
- pour le volet D s'opèrera une répartition en fonction des compétences de chaque membre.

La MEL est chargée de procéder à la mise en œuvre de la procédure de passation jusqu'à la notification de l'accord-cadre, puis chaque membre du groupement conclut des marchés subséquents pour ses propres besoins.

Une commission d'appel d'offres étant créée dans le cadre du groupement de commandes, il convient de désigner les représentants de la MEL dans cette Commission.

Par conséquent, la commission principale Aménagement, Habitat, Politique de la ville, Foncier, Urba., GDV consultée, le Conseil de la Métropole décide :

1) D'autoriser le Président à signer la convention de groupement de commande avec la Ville de Lille, Vilogia et la MEL ;
2) D'autoriser Monsieur le Président à lancer la procédure d'appel d'offres ;
3) D'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine ;
4) D'imputer les dépenses selon les crédits disponibles pour la part ville et Vilogia, d'admettre en recettes le remboursement de la part ville et la META.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Acte certifié exécutoire au 23/12/2020

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Responsable de service délégué

Arnaud FICOT
Directeur Assemblées
Le 23/12/2020

Annexe 8 : Tableau récapitulatif des enquêté.e.s

Enquêté.e.s	Francine	Françoise	Iseult	Pierre	Émilie	Daniel
Date de l'entretien	27 mars 2021	29 mars 2021	9 avril 2021	16 avril 2021	20 avril 2021	24 avril 2021
Lieu de l'entretien	Salle commune de la maison paroissiale	Sur la table extérieure, au Jardin des Passereaux	Chez elle, dans son salon	Sur un banc sur la place de la gare d'eau	Entretien téléphonique	Sur des chaises, au milieu du jardin
Âge/ tranche d'âge	Entre 65 et 75 ans	81 ans	Entre 30 et 40 ans	33 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 50 et 65 ans
Situation personnelle	Mariée, elle a une fille qui vit à Aix en Provence.	Mariée.	Mariée, trois enfants de 10, 7 et 5ans.	Marié, une fille de 2ans.	Mariée, avec trois enfants.	Marié, avec des enfants (il n'a pas précisé combien)
Situation professionnelle	Retraitée, elle travaillait avant dans l'informatique.	Retraitée. Elle a fait des études de philosophie et de psychologie, et a été enseignante en philosophie et en psycho-pédagogie. Entre autres, elle a été responsable de formation au CRESP, notamment dans le cadre de la formation continue.	Éducatrice spécialisée à Loos dans un IME qui accueille des enfants porteurs de handicap mental, depuis environ 2014 (7ans).	Il a fait une licence de science politique à Lille et un master à Sciences Po Grenoble. Ses premiers emplois étaient en développement territorial et en accès aux fonds européens. Puis après s'être un peu investi en politique, il choisit de bifurquer	Après avoir fait des études en économie politique, science politique et urbanisme en région parisienne, elle y exerce des emplois de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales. Aujourd'hui, elle travaille sur les enjeux liés au	Il est éclairagiste de spectacles depuis 35 ans. Intermittent du spectacle, il est très souvent en déplacement.

				vers le milieu associatif. Aujourd'hui, il est consultant en développement territorial dans une coopérative qui intervient auprès des collectivités et dans l'accompagnement de projets associatifs.	numérique chez les jeunes au sein de la Fédération des centres sociaux Nord Pas de Calais.	
Quel lien à Lille et aux Bois Blancs ?	Elle est lilloise de naissance et vit à Bois Blancs depuis 25 ans.	Lilloise de naissance, elle est très attachée aux Bois Blancs. Ses grands-parents y vivaient quand elle était enfant. Son grand-père travaillait à la teinturerie Montpellier, et après sa mort, elle allait chaque semaine chez sa grand-mère qui vivait toujours	Elle a d'abord vécu à Lille quelques années pour ses études (elle y a rencontré son mari). Après avoir vécu quelques années à Paris puis à Reims, iels sont revenu.e.s à Lille, et à Bois Blancs en 2014, où vivent les frères et sœurs de son mari,	Il revient vivre à Lille en 2015, dans le quartier Cormontaigne, et emménage aux Bois Blancs en 2019, juste avant la naissance de sa fille. Sa femme et lui ont eu un coup de cœur pour le quartier : son côté « village », le cadre de vie et le côté un plus « vert »,	Elle vit à Lille depuis 2009, d'abord à Vauban puis aux Bois Blancs à partir de la fin 2016. Mais l'histoire de sa famille avec le quartier Bois Blancs remonte à 2012, lorsqu'elle décide de répondre avec d'autres familles à	D'origine parisienne, il vit à Lille et aux Bois. Blancs depuis 11 ans (2010). Lui et sa compagne ont choisi Lille pour sa proximité de Paris, ainsi que du fait de leur affection à cette ville et à la région de Nord. Ils ont choisi Bois Blancs pour le

		aux Bois Blancs. Elle a longtemps habité avec son mari dans un appartement près de la gare Lille Flandres, puis iels ont emménagé à Bois Blancs en 1999.	ainsi qu'une partie de leur réseau d'ami.e.s lillois.e.s.	naturel que dans le reste de Lille.	un appel à projets de la ville de Lille pour y créer un habitat participatif. Finalement, elle et sa famille ont décidé de se désister du projet, tout en gardant cette envie de vivre aux Bois Blancs.	cadre de vie, la présence des canaux et son côté îlot.
Qualification de son engagement	Bénévole.	Bénévole, citoyen et social.	Ni politique, ni militant.	Citoyen.	Bénévole, citoyen et « ultra politique ».	Citoyen, plus ou moins militant, mais en nuançant le terme, et lié au plaisir.
Relation à l'engagement associatif, politique, et/ou militant	Elle participe aussi plus ou moins directement au Petit Journal des Bois Blancs. Elle aide son mari qui en est trésorier, et parfois elle participe à la rédaction des articles. Elle n'a évoqué aucun	A plusieurs reprises au cours de sa carrière, elle s'est battue syndicalement, ce qui lui a parfois valu des embêtements avec sa hiérarchie. Sans être encartée au PS, elle a longtemps soutenu Martine	Le Jardin des Passereaux est son premier engagement associatif, et elle n'a jamais été investie dans des projets ou structures politiques ou militantes. Son unique autre engagement par le	Plus jeune il était engagé politiquement et militant chez EELV. Il était candidat aux élections cantonales et européennes de 2015. Aujourd'hui, il est très impliquée dans le milieu	Plus jeune, elle était assez engagée dans des partis politiques et des mouvements de jeunesses politiques, mais ce domaine d'engagement ne l'intéresse plus du tout. Depuis son	Il est actuellement engagé dans d'autres associations. Il fait notamment partie du bureau d'une petite AMAP sui s'est récemment créée aux Bois Blancs. Et il participe et adhère aussi à

	autres projets, structures, qu'iels soient politiques, militant.e.s ou associatif.ve.s, dans lesquel.le.s elle était engagée, dans le passé ou au présent.	Aubry à la municipalité, tout en se battant beaucoup pour les Bois Blancs, notamment par le biais du conseil de quartier auquel elle a siégé pendant 2 mandats, et en président le Comité d'Animation des Bois Blancs de 2000 à 2013. Elle a aussi toujours été très engagée dans le milieu associatif. Elle a été présidente des Amitiés franco-chinoises au niveau du Nord Pas De Calais. Elle a aussi permis, lorsqu'elle vivait à Douai, en président une	biais d'une association a été d'accueillir un jeune migrant pendant 6 mois chez elle.	associatif. Depuis 2017, il est co-président de l'association Interphaz qui agit sur la MEL sur des questions d'éducation populaire et de citoyenneté. Il est aussi conseiller de quartier depuis septembre 2020. Enfin, il est aussi adhérent des initiatives Houblons-nous et Au plus vite, aux Bois Blancs.	arrivée à Lille, elle a contribué à plusieurs associations surtout Anis Catalyst qui travaille autour des enjeux numériques, des pratiques collaboratives et d'innovation sociale. Elle y est aujourd'hui un peu moins investie. Pendant le confinement du printemps 2020, elle a initié avec un voisin la Radio Bois Blancs, mais elle n'est plus aussi investie au quotidien, aujourd'hui. Enfin, elle est engagée dans un projet de création d'un réseau des	l'association les oranges givrées qui propose une forme d'achat groupés d'agrumes bios venant tout droit de Sicile. Il a aussi participé ponctuellement à des activités dans d'autres jardins du quartier.

		association d'habitant.e.s de résidence, la création d'un centre social. Enfin, elle est engagée par le biais de son mari auprès de l'association Afran qui apporte son aide à des migrants Afghans, en les hébergeant chez des particuliers.			initiatives de transition sur la région Hauts de France.	
Rôle au Jardin des Passereaux ou à Bois Blancs en Transition	Elle est secrétaire du Jardin, donc elle aide Françoise, la présidente pour la communication, l'animation, l'enregistrement des adhésions, et les demandes de subventions de l'association.	Présidente de l'association du Jardin des Passereaux depuis 2018. Elle y est membre active depuis 2015, dès son retour aux Bois Blancs après 2 ans à la Réunion. Elle prend la présidence lorsque l'ancienne présidente,	Vice-présidente responsable du compost.	En 2019, il présente le modèle de gouvernance collégiale lors d'un colloque de la MRES. Françoise y assiste et lui demande d'intervenir au prochain CA pour présenter la démarche. Sans rôle formel, il est un peu l'animateur de cette proposition et de cette dynamique	Elle est l'initiatrice du collectif BBT, par le biais de la liste de dons et d'entraide Passe à ton voisin. Aujourd'hui, elle est une membre active du collectif, qui ne fonctionne pas selon des rôles formels.	Il a initié il y a 5/6 ans avec d'autres personnes la volonté de monter un composteur collectif. Ce groupe a été formé par l'association des Jardins et des Hommes pour s'occuper du composteur, qui a finalement été installé

		Monique, tombe malade et ne peux plus garder son poste.		de changement de gouvernance au Jardin.		au cœur du Jardin des Passereaux.
Raisons de l'engagement	Elle a voulu s'engager au Jardin en début de retraite dans l'idée d'un « échange » (et aussi parce qu'elle avait du temps) : en s'investissant et en aidant les membres de l'association, elle est rétribuée par la création de liens et des rencontres. Ce qui l'intéresse particulièrement au jardin des passereaux, c'est que « ce n'est pas qu'un jardin » : il propose diverses activités, divers thématique	Elle s'engage d'abord auprès de son amie Monique, et pour lui donner un coup de main. Puis, elle considère que le jardin est un vecteur de mixité et de lien social.e, ainsi qu'un lieu de sensibilisation des enfants (et leurs parents, par extension) à la nature, et à toutes sortes d'enjeux.	Elle est d'abord venue au jardin pour utiliser le compost, puis a petit à petit voulu s'y investir, pour éventuellement apprendre des choses sur le jardinage. Finalement, ce qui l'intéresse vraiment c'est le compost. Françoise la présidente de l'association la pousse gentiment à prendre des responsabilités au bureau. Elle justifie son engagement au jardin par ses convictions écologique	Il a commencé à connaître et à s'investir au Jardin des Passereaux en y mettant son compost. Il a eu envie de s'engager dans une forme de partage, de donnant-donnant, pour donner un coup de main, donner « un coup de jeune », profiter du jardin pour que sa fille puisse y faire des activités et pour créer du lien social.	C'est elle qui est à l'initiative de l'idée du projet de Bois Blancs en Transition. Elle l'a proposé et s'y est engagé, à la fois dans une perspective de mobilisation collective autour d'enjeux locaux de transition écologique, et pour rencontrer des gens, agir « ensemble ».	Il s'est engagé au début dans le jardin uniquement pour le compost, puis il y reste aussi pour le plaisir que cela implique de rencontrer des gens.

	s dans lesquelles les membres peuvent choisir de s'investir ou non. Et selon elles cette diversité d'activités fait vivre le quartier.		s et par un principe de « plaisir » qu'elle développe par la rencontre avec les gens qui viennent aux permanences du compost, notamment.			

Archives

Archive n°1 : « Convention de fréquentation du jardin sis au 208 rue des Bois-Blancs à Lille »

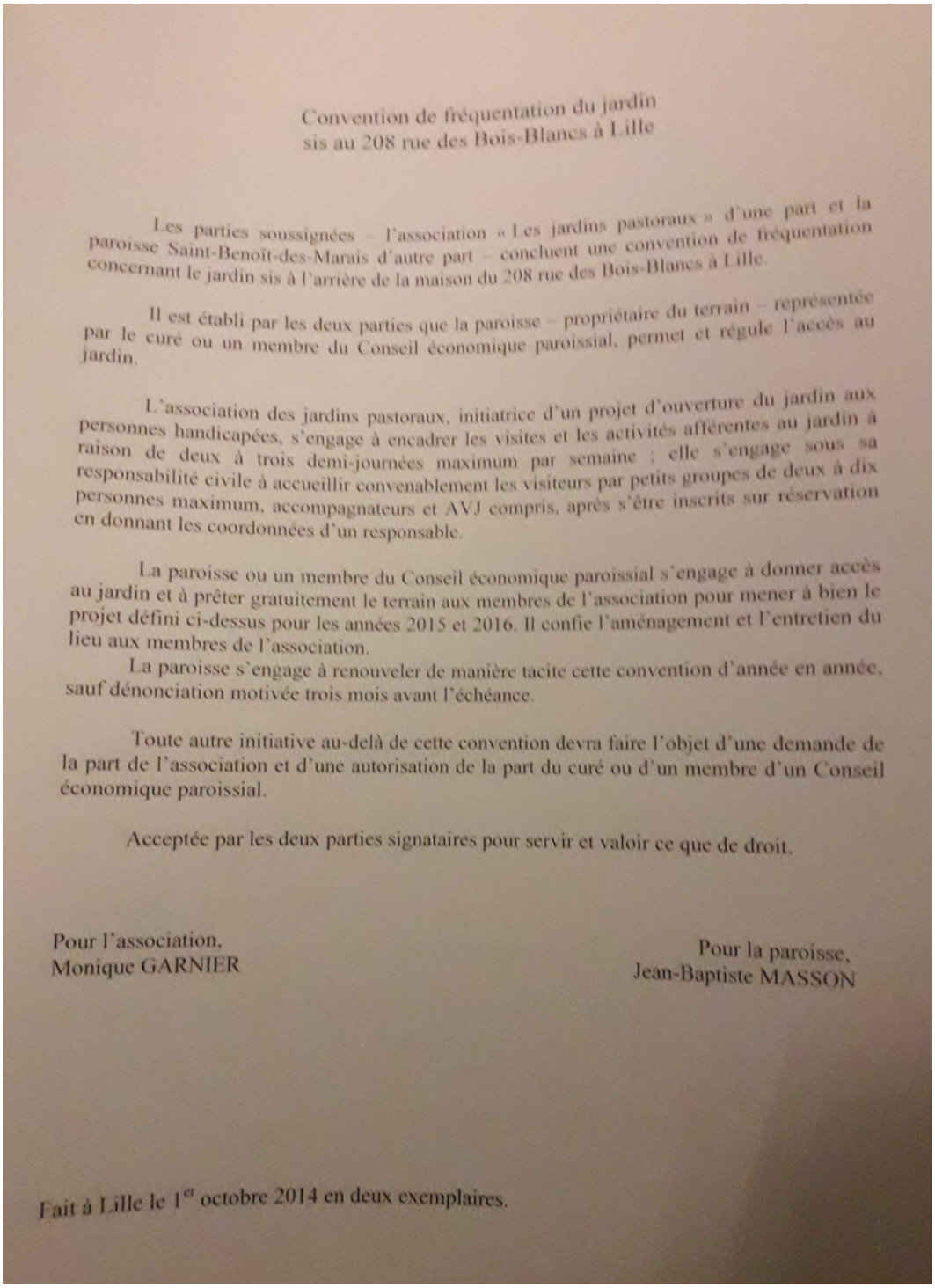

Convention de fréquentation du jardin
sis au 208 rue des Bois-Blancs à Lille

Les parties soussignées – l'association « Les jardins pastoraux » d'une part et la paroisse Saint-Benoît-des-Marais d'autre part – concluent une convention de fréquentation concernant le jardin sis à l'arrière de la maison du 208 rue des Bois-Blancs à Lille.

Il est établi par les deux parties que la paroisse – propriétaire du terrain – représentée par le curé ou un membre du Conseil économique paroissial, permet et régule l'accès au jardin.

L'association des jardins pastoraux, initiatrice d'un projet d'ouverture du jardin aux personnes handicapées, s'engage à encadrer les visites et les activités afférentes au jardin à raison de deux à trois demi-journées maximum par semaine ; elle s'engage sous sa responsabilité civile à accueillir convenablement les visiteurs par petits groupes de deux à dix personnes maximum, accompagnateurs et AVJ compris, après s'être inscrits sur réservation en donnant les coordonnées d'un responsable.

La paroisse ou un membre du Conseil économique paroissial s'engage à donner accès au jardin et à prêter gratuitement le terrain aux membres de l'association pour mener à bien le projet défini ci-dessus pour les années 2015 et 2016. Il confie l'aménagement et l'entretien du lieu aux membres de l'association.

La paroisse s'engage à renouveler de manière tacite cette convention d'année en année, sauf dénonciation motivée trois mois avant l'échéance.

Toute autre initiative au-delà de cette convention devra faire l'objet d'une demande de la part de l'association et d'une autorisation de la part du curé ou d'un membre d'un Conseil économique paroissial.

Acceptée par les deux parties signataires pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'association,
Monique GARNIER

Pour la paroisse,
Jean-Baptiste MASSON

Fait à Lille le 1er octobre 2014 en deux exemplaires.

Archive n°2 : Lettre adressée à « Monsieur le Curé de la paroisse Saint-Benoit-des-Marais, Monsieur le Président »

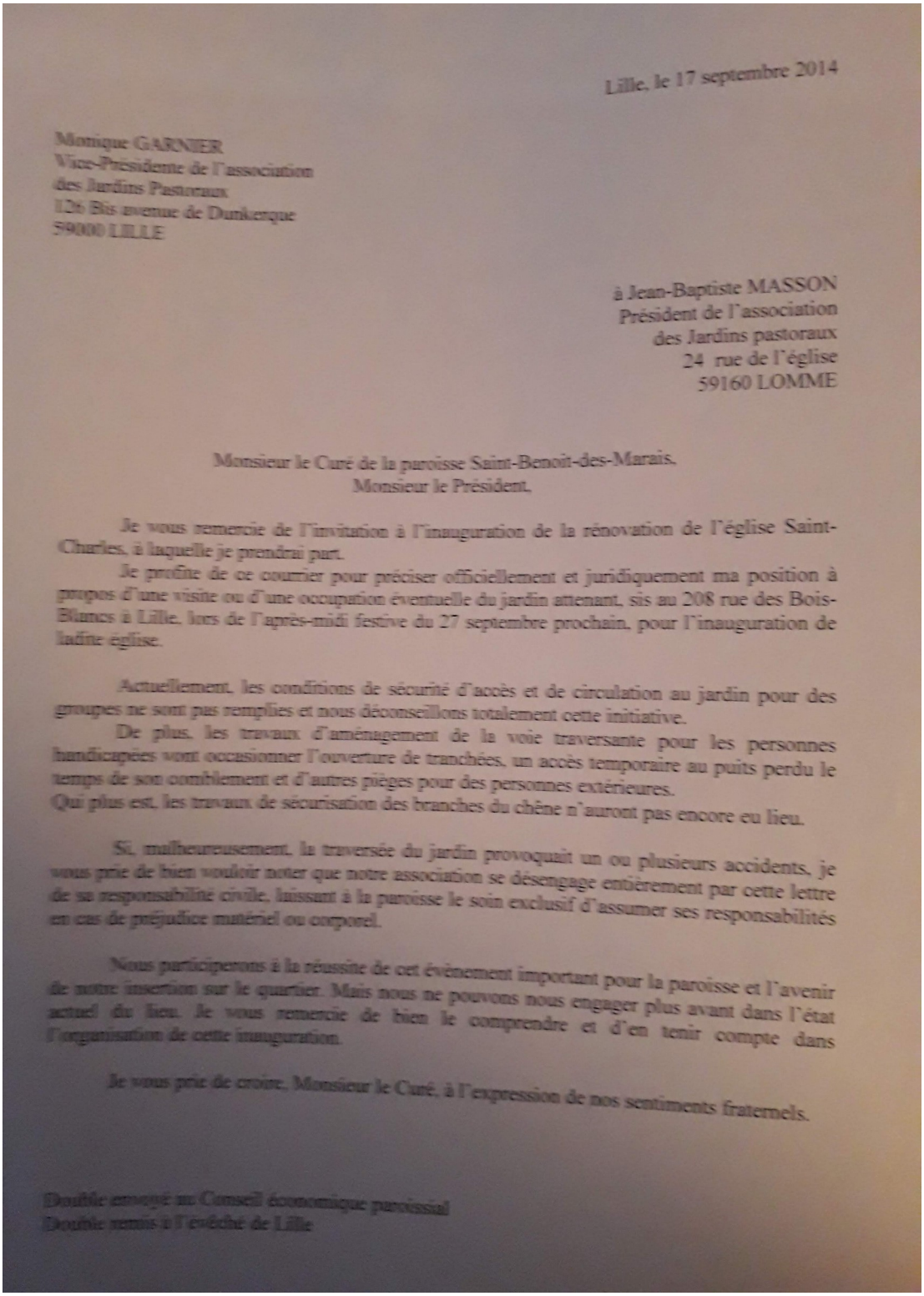

Lille, le 17 septembre 2014

Monique GARNIER
Vice-Présidente de l'association
des Jardins Pastoraux
126 Bis avenue de Dunkerque
59000 LILLE

à Jean-Baptiste MASSON
Président de l'association
des Jardins pastoraux
24 rue de l'église
59160 LOMME

Monsieur le Curé de la paroisse Saint-Benoit-des-Marais,
Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'invitation à l'inauguration de la rénovation de l'église Saint-Charles, à laquelle je prendrai part.

Je profite de ce courrier pour préciser officiellement et juridiquement ma position à propos d'une visite ou d'une occupation éventuelle du jardin attenant, sis au 208 rue des Bois-Blancs à Lille, lors de l'après-midi festive du 27 septembre prochain, pour l'inauguration de ladite eglise.

Actuellement, les conditions de sécurité d'accès et de circulation au jardin pour des groupes ne sont pas remplies et nous déconseillons totalement cette initiative.

De plus, les travaux d'aménagement de la voie traversante pour les personnes handicapées vont occasionner l'ouverture de tranchées, un accès temporaire au puits perdu le temps de son comblement et d'autres pièges pour des personnes extérieures.
Qui plus est, les travaux de sécurisation des branches du chêne n'auront pas encore eu lieu.

Si, malheureusement, la traversée du jardin provoquait un ou plusieurs accidents, je vous prie de bien vouloir noter que notre association se désengage entièrement par cette lettre de sa responsabilité civile, laissant à la paroisse le soin exclusif d'assumer ses responsabilités en cas de préjudice matériel ou corporel.

Nous participerons à la réussite de cet évènement important pour la paroisse et l'avenir de notre insertion sur le quartier. Mais nous ne pouvons nous engager plus avant dans l'état actuel du lieu. Je vous remercie de bien le comprendre et d'en tenir compte dans l'organisation de cette inauguration.

Je vous prie de croire, Monsieur le Curé, à l'expression de nos sentiments fraternels.

Double envoyé au Conseil économique paroissial
Double remis à l'evêché de Lille

Archive n°3 : Brochure de presse « inauguration 2015 »

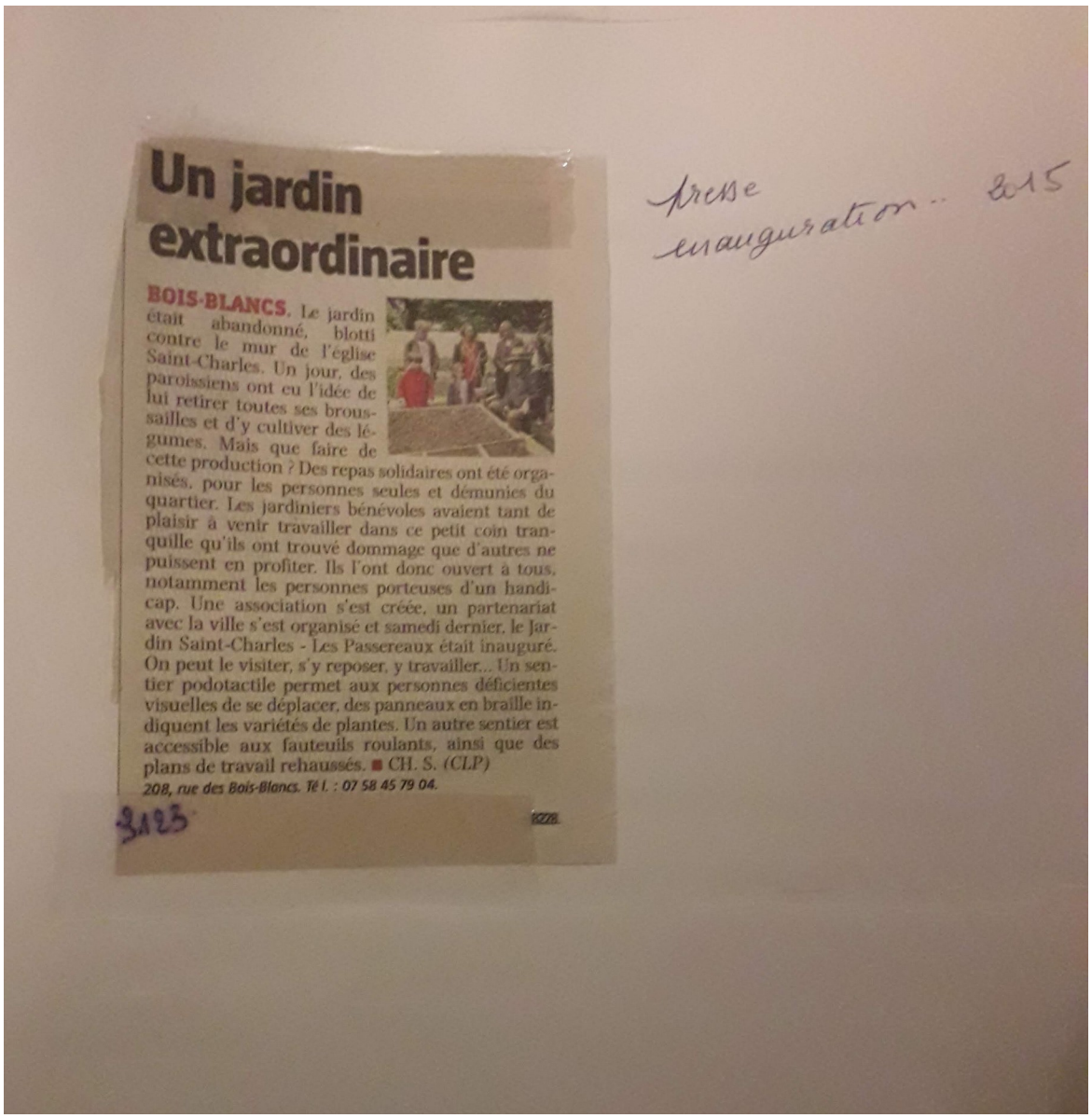

presse inauguration .. 2015

Un jardin extraordinaire

BOIS-BLANCS. Le jardin était abandonné, blotti contre le mur de l'église Saint-Charles. Un jour, des paroissiens ont eu l'idée de lui retirer toutes ses broussailles et d'y cultiver des légumes. Mais que faire de cette production ? Des repas solidaires ont été organisés, pour les personnes seules et démunies du quartier. Les jardiniers bénévoles avaient tant de plaisir à venir travailler dans ce petit coin tranquille qu'ils ont trouvé dommage que d'autres ne puissent en profiter. Ils l'ont donc ouvert à tous, notamment les personnes porteuses d'un handicap. Une association s'est créée, un partenariat avec la ville s'est organisé et samedi dernier, le Jardin Saint-Charles - Les Passereaux était inauguré. On peut le visiter, s'y reposer, y travailler... Un sentier podotactile permet aux personnes déficientes visuelles de se déplacer, des panneaux en braille indiquent les variétés de plantes. Un autre sentier est accessible aux fauteuils roulants, ainsi que des plans de travail rehaussés. ■ CH. S. *(CLP)*

208, rue des Bois-Blancs. Tél. : 07 58 45 79 04.

3125

Archive n°4 : « Jardin Saint-Charles, constatation des pertes et des dégâts dus à la destruction du mur de protection – Juin 2013 »

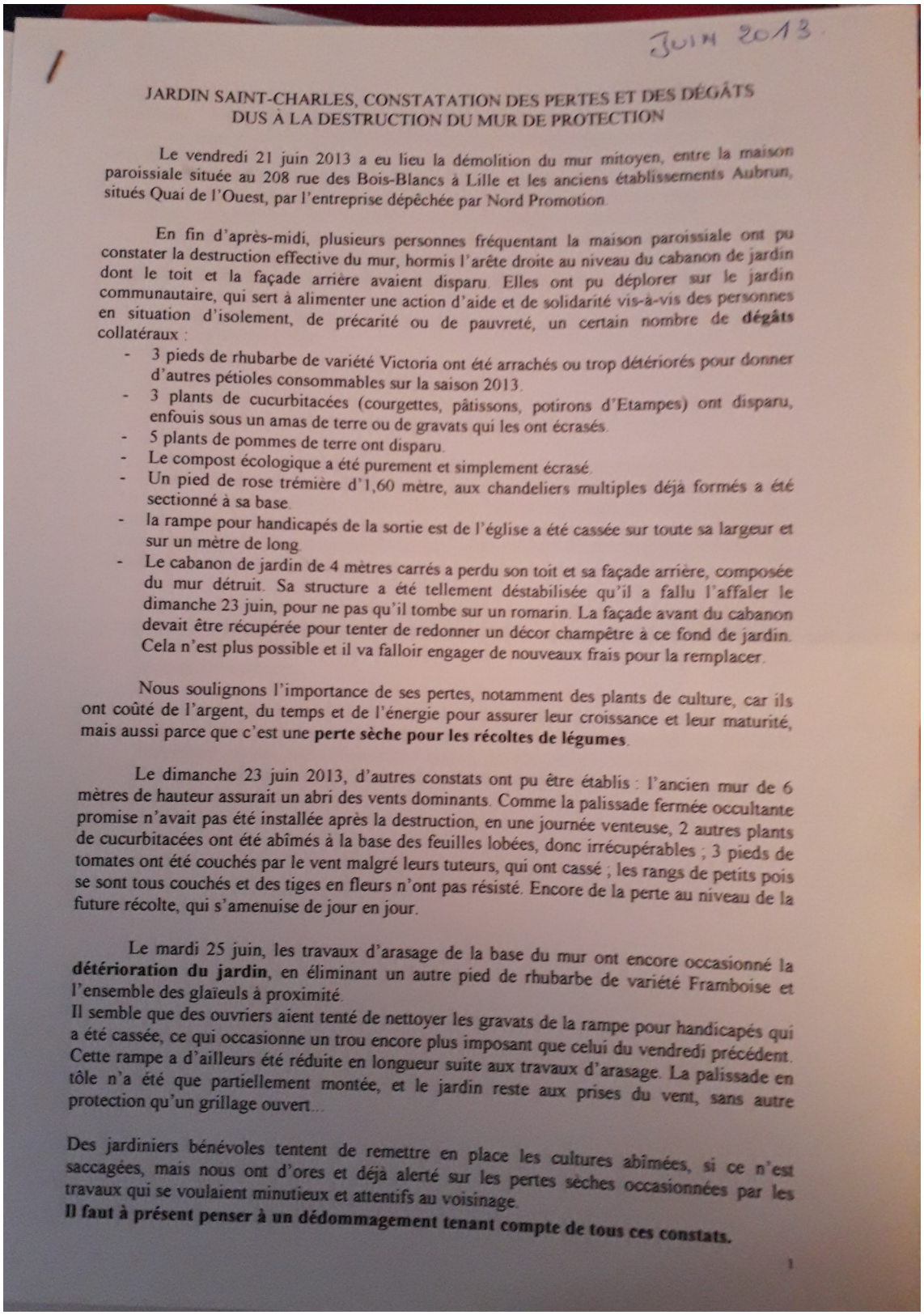

Juin 2013

JARDIN SAINT-CHARLES, CONSTATATION DES PERTES ET DES DÉGÂTS DUS À LA DESTRUCTION DU MUR DE PROTECTION

Le vendredi 21 juin 2013 a eu lieu la démolition du mur mitoyen, entre la maison paroissiale située au 208 rue des Bois-Blancs à Lille et les anciens établissements Aubrun, situés Quai de l'Ouest, par l'entreprise dépêchée par Nord Promotion.

En fin d'après-midi, plusieurs personnes fréquentant la maison paroissiale ont pu constater la destruction effective du mur, hormis l'arête droite au niveau du cabanon de jardin dont le toit et la façade arrière avaient disparu. Elles ont pu déplorer sur le jardin communautaire, qui sert à alimenter une action d'aide et de solidarité vis-à-vis des personnes en situation d'isolement, de précarité ou de pauvreté, un certain nombre de **dégâts** collatéraux :

- 3 pieds de rhubarbe de variété Victoria ont été arrachés ou trop détériorés pour donner d'autres pétioles consommables sur la saison 2013.
- 3 plants de cucurbitacées (courgettes, pâtissons, potirons d'Etampes) ont disparu, enfouis sous un amas de terre ou de gravats qui les ont écrasés.
- 5 plants de pommes de terre ont disparu.
- Le compost écologique a été purement et simplement écrasé.
- Un pied de rose trémière d'1,60 mètre, aux chandeliers multiples déjà formés a été sectionné à sa base.
- la rampe pour handicapés de la sortie est de l'église a été cassée sur toute sa largeur et sur un mètre de long.
- Le cabanon de jardin de 4 mètres carrés a perdu son toit et sa façade arrière, composée du mur détruit. Sa structure a été tellement déstabilisée qu'il a fallu l'affaler le dimanche 23 juin, pour ne pas qu'il tombe sur un romarin. La façade avant du cabanon devait être récupérée pour tenter de redonner un décor champêtre à ce fond de jardin. Cela n'est plus possible et il va falloir engager de nouveaux frais pour la remplacer.

Nous soulignons l'importance de ses pertes, notamment des plants de culture, car ils ont coûté de l'argent, du temps et de l'énergie pour assurer leur croissance et leur maturité, mais aussi parce que c'est une **perte sèche pour les récoltes de légumes**.

Le dimanche 23 juin 2013, d'autres constats ont pu être établis : l'ancien mur de 6 mètres de hauteur assurait un abri des vents dominants. Comme la palissade fermée occultante promise n'avait pas été installée après la destruction, en une journée venteuse, 2 autres plants de cucurbitacées ont été abîmés à la base des feuilles lobées, donc irrécupérables ; 3 pieds de tomates ont été couchés par le vent malgré leurs tuteurs, qui ont cassé ; les rangs de petits pois se sont tous couchés et des tiges en fleurs n'ont pas résisté. Encore de la perte au niveau de la future récolte, qui s'amenuise de jour en jour.

Le mardi 25 juin, les travaux d'arasage de la base du mur ont encore occasionné la **détérioration du jardin**, en éliminant un autre pied de rhubarbe de variété Framboise et l'ensemble des glaïeuls à proximité.
Il semble que des ouvriers aient tenté de nettoyer les gravats de la rampe pour handicapés qui a été cassée, ce qui occasionne un trou encore plus imposant que celui du vendredi précédent. Cette rampe a d'ailleurs été réduite en longueur suite aux travaux d'arasage. La palissade en tôle n'a été que partiellement montée, et le jardin reste aux prises du vent, sans autre protection qu'un grillage ouvert...

Des jardiniers bénévoles tentent de remettre en place les cultures abîmées, si ce n'est saccagées, mais nous ont d'ores et déjà alerté sur les pertes sèches occasionnées par les travaux qui se voulaient minutieux et attentifs au voisinage.
Il faut à présent penser à un dédommagement tenant compte de tous ces constats.

1

Archive n°5 : Statuts de l'Association « Le Jardin des Passereaux ».

STATUTS DE L'ASSOCIATION « LE JARDIN DES PASSEREAUX » 2018

Article premier : DENOMINATION

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « LE JARDIN DES PASSEREAUX » situé au 208 rue des Bois Blancs à LILLE

Article 2 : OBJET

Cette association a pour buts :

1. D'aménager et cultiver un terrain mis à disposition par le propriétaire et en totale entente avec lui.
2. De promouvoir la connaissance des jardiniers amateurs en matière de culture potagère, d'ouvrir à tous des animations autour du jardin.
3. De développer l'accessibilité du jardin aux personnes à mobilité réduite
4. De permettre l'organisation de repas solidaires et participatifs
5. D'affermir les liens d'amitié entre ses membres.

Article 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à LILLE au 208 rue des Bois Blancs. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 4 : ADMISSION EN QUALITE DE MEMBRE

L'Association est ouverte à toute personne désireuse de participer activement aux activités proposées. Chaque nouveau membre s'engage à adhérer aux buts définis à l'article 2 et au fonctionnement de l'Association, à respecter les présents statuts et le règlement intérieur.
Elle comprend :
Un membre de droit, les membres bienfaiteurs, les membres adhérents, tous peuvent être des personnes physiques ou morales.

- Le membre de droit est le propriétaire du terrain, représenté par Monsieur le Curé de la paroisse Saint Benoît des Marais.
- Les membres bienfaiteurs sont des personnes, des organismes ou enseignes qui feraient des dons à l'Association, mais n'ont pas de droit de vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.
- Les membres adhérents sont les personnes qui prennent une cotisation annuelle.

L'Association s'engage à respecter la liberté de conscience et s'interdit toute discrimination.

Article 5 : COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle est fixée chaque année par le conseil d'administration sur proposition du bureau.

Article 6 : RADIATION

La qualité de membre de l'Association se perd : par la démission adressée par écrit au président, par l'exclusion prononcée par l'assemblée générale, pour acte portant préjudice à l'Association.

Article 7 : RESSOURCES

Les ressources de l'Association se composent : des cotisations dont le montant est voté chaque année en Assemblée générale, des dons en nature (matériel de jardinage, décors extérieurs, plants ou graines), des éventuelles subventions de collectivités territoriales ou autres mécènes privés.

Il est tenu une comptabilité rigoureuse de toutes les recettes et dépenses. Le budget annuel est adopté lors de l'assemblée générale annuelle.

Article 8 : MISE EN VALEUR DU TERRAIN

L'association ne revendique aucun droit de propriété ou de louage sur l'aménagement des parties du terrain.

Article 9 : ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

L'association est administrée par un conseil d'administration de 3 à 15 membres élus pour un an par l'Assemblée générale.
Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé d'au moins :

- un président(e) chargé(e) d'exécuter les décisions du conseil et de représenter l'association dans tous ses intérêts. Le président est habilité à signer tout contrat relatif à la mise en œuvre des buts de l'association, après discussion et vote majoritaire du conseil d'administration.
- Un (une) secrétaire chargé(e) par le bureau de traiter les actes administratifs de l'association.
- Un trésorier (e) chargé (e) de la gestion des comptes de l'association.

Si nécessaire ces trois postes pourront être accompagnés d'un ou d'une : vice-président, secrétaire adjoint et trésorier adjoint.
Les mineurs de plus de 16 ans peuvent être électeurs et éligibles au conseil d'administration.
Les membres du bureau seront choisis parmi les membres majeurs (fonctions qui engagent la responsabilité civile pénale).
En cas de vacance de poste au bureau, le conseil d'administration pourvoit provisoirement le remplacement du ou des membres concernés. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait expirer le mandat des membres remplacés.

Article 10 : REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an et aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'association, sur convocation du président ou sur la demande d'un quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage la voix du président est prépondérante.

Entre deux réunions du conseil d'administration, le président peut traiter les actes courants de l'association.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

Il peut y avoir un pouvoir par membre présent pour représenter un membre absent aux conseils d'administration et aux assemblées générales ordinaires et aux assemblées générales extraordinaires.
Les fonctions de membres du conseil d'administration sont gratuites et ne permettent de recevoir aucune rétribution.

Article 11 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés. L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Les membres de l'association

sont convoqués par le président au moins deux semaines avant la date fixée. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président assisté des membres du conseil d'administration préside l'assemblée et présente le rapport moral et d'activité soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée générale se doit aussi d'analyser et de décider des projets pour l'année à venir, de toute proposition qui lui est soumise et du budget prévisionnel.

Pour être valables, les délibérations doivent être votées à la majorité des présents et représentés, à raison de un pouvoir par personne.

Ne devront être traitées à l'assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

Un point non prévu sur la convocation peut être ajouté par décision du conseil d'administration si la demande a été formulée huit jours avant la date de l'assemblée générale.
Il est procédé après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement au scrutin secret des membres du conseil d'administration sortants.

Les membres intéressés feront part de leur candidature au président de l'association dix jours avant la date de l'assemblée générale.

A l'issue des votes peuvent être élus au conseil d'administration des personnes ayant obtenu 50% des suffrages exprimés.

Article 12 : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est (modification statutaire notamment) ou sur demande de la moitié plus un, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 11.

Article 13 : REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur a été établi et approuvé par l'assemblée constitutive.

Ce règlement intérieur est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association. Ce règlement intérieur pourra être modifié par le conseil d'administration qui le fera alors approuver par l'assemblée générale la plus proche.

Article 14 : DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée par les 2/3 au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901 prioritairement par versement aux associations dont les buts se rapprocheront de ceux de l'association.

Archive n°6 : « Fonctionner en collégiale, c'est possible ! »

objectif 2021 → Fonctionner en collégiale

Fonctionner en collégiale, c'est possible !

Ce temps a été organisé en partenariat avec Interphaz et Les Jantes du Nord qui ont accepté de venir témoigner de leur fonctionnement.

Plus d'informations :

- Les Jantes du Nord : http://www.lesjantesdunord.org/latelier/les-jantes/
- Interphaz : http://www.interphaz.org/interphaz/presentation/

1) Collégiale, tous responsables ?

Attention ! Ne pas confondre « association collégiale » et « collectif ». Un collectif est une association de personnes non déclarée à la préfecture et qui n'a pas d'existence juridique.

Une association collégiale est une association déclarée en préfecture, mais qui décide de sortir du schéma classique « président-e / trésorier-e / secrétaire ». Elle peut opter pour une déclaration officielle de plusieurs « co-président-es », tout comme elle peut choisir de nommer un-e président-e mais en se dotant de règles internes qui garantissent un fonctionnement collectif.

> la responsabilité vis-à-vis des partenaires et de l'extérieur

- Vis-à-vis de la préfecture au moment du dépôt des statuts : il n'y a aucune obligation légale à déclare un-e président-e.

  Voir article : https://www.associationmodeemploi.fr/article/la-prefecture-a-exige-de-notre-association-qu-elle-designe-un-president-alors-que-nos-statuts-prevoient-une-direction-collegiale-est-ce-legal.64169

- Du point de vue juridique : la responsabilité dépend autant des statuts que des faits et des pratiques de l'association, qu'elle soit en collégiale ou non. Les membres de la collégiale sont considérés comme des dirigeants de fait et sont soumis aux mêmes contraintes que les dirigeants de droit. Le fait d'être en collégiale peut justement éviter à des personnes de se retrouver seules en position de décision pour le reste de l'association.

  Si la structure est employeuse, il est préférable de choisir une ou plusieurs personnes référentes sur les ressources humaines.

- Pour les partenaires : tous les membres de la collégiale peuvent signer les documents officiels. Aux Jantes du Nord, selon le principe « c'est celui qui fait qui est légitime », l'administrateur-rice qui fait le dossier de demande de subvention le signe.

> le partage des responsabilité en interne

10 septembre 2019

Par rapport au rôle de président-e « classique », le fait d'être en collégiale peut permettre de faire reposer les responsabilités sur un collectif et non sur une seule et même personne. Mais cela suppose que les administrateurs-rices « classiques » prennent davantage de responsabilités.

Ce fonctionnement collectif suppose des temps réguliers de partage. Que ce soit aux Jantes du Nord ou à Interphaz, les réunions de CA ont lieu une fois par mois. Pour des structures à dimension régionale ou qui ont des difficultés à mobiliser leurs administrateurs, cela peut sembler beaucoup. Mais une autre structure, Les Pieds dans le Plat, témoigne d'un fonctionnement en collégiale au niveau national avec des réunions mensuelles par visio-conférence.

Retour d'expériences d'ANV COP 21 : une fois par an est organisée une coordination européenne. A la fin de ces 2 jours, ouverts à tous les membres de l'association, des commissions sont créées pour les 6 prochains mois. Des nouvelles personnes s'investissent car elles viennent de vivre un moment collectif fort. Ces temps nécessitent de la préparation en amont, mais permettent aux administrateur-rices de « prendre la température » chez les adhérents et de créer du collectif.

La responsabilité vue comme « charge mentale » : la personne qui a la charge mentale d'un groupe (dans le milieu professionnel, associatif, mais aussi familial), c'est celle qui anticipe sur les différentes tâches (parfois invisibles) pour réaliser quelque chose. Au lieu que ce soit une seule personne qui porte la charge mentale d'une structure, un meilleur partage des responsabilités permettrait que chaque personne porte une partie de la charge mentale. Ex : l'organisation et l'animation des CA, le suivi des demandes de subvention, le suivi de la trésorerie, l'organisation de tel évènement, ...

2) Le lien avec les adhérents

> est-ce que la collégiale favorise l'engagement des adhérents dans cette instance ?

Attention ! Le fonctionnement collégial n'est pas la recette magique qui permettrait instantanément de mobiliser des nouveaux adhérent-e-s et trouver des administrateur-rices parfait-e-s ! La collégialité demande plus d'implication, donc plus de temps.

Mais si le travail de clarification des tâches et de partage des responsabilités a été effectué, la collégiale peut permettre à des adhérent-e-s de trouver plus rapidement leur place.

Cela dépend aussi des motivations des adhérent-e-s et de leurs profils : à quoi ça leur sert de rejoindre l'association et a fortiori, la collégiale ? Ex : monter en compétences et pouvoir valoriser son rôle d'administrateur-rice dans un parcours professionnel ; vouloir avoir une action plus politique ; se sentir redevable de ce que l'association nous a apportés en tant que simple adhérent-e, ...

NOS BESOINS FONDAMENTAUX POUR FAIRE ENSEMBLE ET COOPÉRER

Besoin de Structure : c'est le qui fait quoi et qui gère qui... comment sommes-nous organisés?

Besoin de Reconnaissance : reconnu dans notre individualité, nos compétences, nos talents...

10 septembre 2019

Besoin de Stimulation : stimulé par le challenge, l'intérêt de la tâche, les relations humaines...

Source : http://quartiersdurablescitoyens.brussels/wp-content/uploads/2017/08/Fichepratique_Groupe_prisededecision_IntelligenceCollective_FR.pdf

Sur la valorisation des compétences associatives, voir le projet Interreg « Requapass » porté par la Maison des Associations de Tourcoing : https://requapass.eu/

3) La prise de décision et l'animation des instances

- L'importance de l'ordre du jour dans les CA : identifier ce qui relève de l'information (et qui peut être communiquée différemment que lors du CA) et ce qui relève de la prise de décision.
- Le rôle des commissions qui permettent de « dépolluer » les CA
- « toute implication est légitime » : c'est celui qui fait qui est légitime.
- Repenser le sens des instances et des pratiques : exemple du chorum et des pouvoirs donnés lors de l'AG. Quel sens cela a de confier des pouvoirs à des adhérent-e-s qui ne connaissent pas la personne pour qui il-elle vote lors de l'AG ?

4) Comment faire évoluer son association vers une collégiale ?

Chaque situation est différente et, encore une fois, il n'y a pas de recette miracle.

La 1ère question à se poser, c'est **pourquoi je/nous voulons aller vers une collégiale** ? Quelle est la raison profonde ?

Est-ce que c'est **une envie portée par le collectif** ou par un de ses membres ?

Dans quel contexte la décision est-elle prise ? Ce n'est pas la même chose de prendre cette décision en période de crise dans la gouvernance (ex : personne ne veut devenir président-e) que de le faire dans une période où il n'y a pas de problèmes majeurs.

Comment notre gouvernance est organisée à l'heure actuelle ? Vous pouvez vous aider d'un outil d'auto-diagnostic élaboré par La Fonda : http://gouvernance.fonda.asso.fr/

Comment les tâches sont réparties dans notre système actuel ? Est-ce que la répartition est déjà équilibrée ou est-ce qu'il y a de grandes disparités ? Veillez aussi à prendre en compte même les tâches « ingrates ». Par exemple : qui gère la logistique du local (clés, ménages, fournitures, ...) ?

Comment répartir ce qui n'est pas couvert ? Vous pouvez partir des centres d'intérêt et des compétences de chacun. Mais très vite apparaîtront des tâches que personne ne veut faire. Est-ce que ce sont des rôles obligatoires ? Si oui, vous pouvez convenir de faire des binômes ou des petits groupes qui portent la responsabilité de sujets moins intéressants et moins valorisants. Si ces sujets sont répartis équitablement et que cette répartition est connue de tout le monde, cela peut être moins lourd à porter.

Comment faire évoluer le conseil d'administration vers un conseil collégial ? Passer de « président » à « co-président » ne résoudra pas tout s'il n'y a pas de réflexion commune sur les modes de prises de décision.

10 septembre 2019

Est-ce nécessaire de faire évoluer ses statuts ? Si vous souhaitez que votre fonctionnement collégial soit inscrit dans les statuts, vous pouvez les modifier, selon les modalités fixées dans vos statuts actuels (dans la plupart des cas : organisation d'une assemblée générale extraordinaire). Les statuts sont le reflet du mode d'organisation dont vous aurez convenu au préalable. Vous pouvez vous inspirer de statuts d'autres associations (https://www.passerelleco.info/rubrique.php?id_rubrique=80).

Attention à ne pas être trop précis dans vos statuts. Les missions des membres de la collégiale et des groupes de travail peuvent être rappelées dans un autre document.

Ne vous reste plus qu'à faire vivre la collégialité au quotidien dans votre structure ! Pour vous aider, vous pouvez suivre des formations, utiliser des outils collaboratifs, demander un appui extérieur pour prendre du recul sur vos projets.

10 septembre 2019

Archive n° 7 : « Les Jardins Pastoraux – Bilan Exercice 2019 ».

Les Jardins Pastoraux - Bilan Exercice 2019			
CHARGES	**Dépenses**	**PRODUITS**	**Recettes**
60 – Achats	**1 542,26 €**	**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	**324 €**
Prestations de services	515,46	**74 – Subventions d'exploitation** [1]	**4 480 €**
Achats matières et fournitures	871,08	État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autres fournitures	155,72	**FDVA** (Fonds de Développement de la Vie Associative)	2 500
61 – Services extérieurs	**260,12 €**		
Locations		Région(s) :	
Entretien et réparation		**NQE** (Nouveau Quartier d'Eté)	1 080
Assurance	175	**PIC** (Projet d'Initiative Ciitoyenne)°	
Documentation		Département(s) :	
Autres	85	-	
62 – Autres services extérieurs	**2 084,57 €**	-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	779,99	-	
Publicité, publication	1 054,58	-	
Déplacements, missions		Communes(s) :	
Services bancaires, autres		**Conseil de Quartier**	900
Autres	250,00	Organismes sociaux (détailler) :	
63 – Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens :	
Autres impôts et taxes		-	
64 – Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 – Autres charges de gestion courante	**1 307,71 €**	**75 – Autres produits de gestion courante**	**552 €**
66 – Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	552
67 – Charges exceptionnelles		**76 – Produits financiers**	
68 – Dotation aux amortissements		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
TOTAL DES CHARGES	**5 194,66 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**5 356 €**
EXCEDENT	**161,24 €**	DEFICIT	
RESULTAT	**5 356 €**	**RESULTAT**	**5 356 €**